

# LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

## Tous les risques, et pas de secours à attendre...

Notre attitude à l'endroit de l'Angleterre, d'après un correspondant du "Standard" Si le Canada doit rester dans le "Commonwealth"... — Le point d'interrogation qui pourrait bientôt se poser

Est-ce tactique ou simple coïncidence? Nous retrouvons dans deux ou trois journaux des phrases du genre de celles-ci, que nous extrayons d'une dépêche d'Ottawa au Standard de samedi:

Un point que plusieurs Canadiens paraissent aujourd'hui enclins à oublier est le fait que les temps ont tellement changé depuis l'entrée en scène de l'aviation, et particulièrement depuis la dernière guerre, que la prochaine guerre ne sera pas une guerre lente et prolongée, mais sera engagée avec une telle soudaineté et de façon si inattendue, et avec des conséquences si dévastatrices, que le pays attaqué pourra bien en quelques jours ou en quelques très brèves semaines être acculé à la capitulation.

A cause de ce fait, et à cause de cet autre fait que l'Angleterre est aujourd'hui plus vulnérable qu'elle ne l'a jamais été, il est probable qu'elle ne croit pas que sa propre sécurité lui permettrait d'expédier au Canada une force considérable — si même elle croyait pouvoir en expédier une — dans le cas où le Canada serait l'objet d'une attaque.

De plus, les temps qu'il faudrait à la Grande-Bretagne pour organiser et expédier une troupe de secours, qui devrait être accompagnée d'un convoi bien armé — à part le risque très considérable qu'un pareil convoi courrait aujourd'hui d'être intercepté par des avions ennemis porteurs de bombes, des sous-marins, des contre-torpilleurs, des cuirassés, etc. — l'empêcherait probablement d'arriver assez tôt pour être d'une utilité quelconque.

Pour ces raisons, il est très clair que si le Canada doit rester dans le Commonwealth des nations britanniques, le temps est venu où il doit faire face aux nécessités de sa propre défense nationale et écarter l'idée fautive qu'il peut compter sur la Mère Patrie pour s'occuper de lui et faire tout pour lui en cas de difficulté (The now false idea that the Mother Country can be depended upon to look after her and do everything for her in time of trouble).

La conclusion de cet argument et de cet exposé, c'est que, si le Canada tient compte des conditions nouvelles, sa meilleure garantie contre une attaque soudaine, c'est la création d'une puissante armée de l'air.

Mais le correspondant du Standard oublie que, de son exposé, d'autres conclusions peuvent aussi découler.

Le Standard nous déclare que le Canada, s'il est attaqué, ne peut sérieusement compter sur un appui quelconque de la part de l'Angleterre.

Il se tirera d'affaire comme il pourra.

D'autre part, quels risques, sauf ceux qui découlent de sa qualité de membre du Commonwealth des nations bri-

tanniques, de ses relations avec l'Angleterre, quels risques le Canada — en tant que Canada — court-il d'être attaqué?

A quels pays du monde porte-t-il ombrage? Quelle convoitise nourrit-il à l'endroit d'un continent quelconque?

Quel intérêt personnel et direct a-t-il à sauvegarder contre une autre nation?

L'Afrique-Sud ne veut point, paraît-il, avoir dans son voisinage une force allemande. Il en serait de même de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Mais personne, sérieusement, n' imagine que l'Allemagne tenterait de s'installer chez nous pour faire face aux Etats-Unis; et, même si, par extraordinaire, elle pouvait temporairement l'emporter, voudrait-elle, avec quelques mille milles de communications à défendre, se tenir sous la menace constante d'un pays de cent trente millions d'âmes? De tous les points du monde, le Canada, cela est évident, est le pays où l'Allemagne aurait le moins d'intérêt à essayer de mettre le pied.

Quant au Japon, qui est en train d'absorber une si forte partie de l'Asie, pourquoi viendrait-il se chercher sur le sol américain un formidable adversaire, quand il a devant lui un continent presque entier, qui peut satisfaire ses ambitions, qui est dans la ligne naturelle de son expansion?

Car, même s'il réussissait, ce qui est possible, à bombarder les ports, à causer des dommages considérables, comment s'y prendrait-il pour garder une conquête, à une telle distance de chez lui et contre la moitié d'un continent disposant d'aussi puissantes ressources?

Que l'attaque vise le Canada ou les Etats-Unis, ceux-ci — tout le monde le voit bien — ont un égal intérêt à ne pas laisser une puissance étrangère s'installer au nord du continent.

\*\*\*

Pour en revenir à l'exposé du Standard, il aboutit à ceci:

Le Canada, qui n'a pas d'ennemis personnels, dont les risques personnels de guerre se réduisent au minimum, qui, à la vérité, ne court guère d'autres risques que ceux qui découlent pour lui de la politique anglaise et de ses relations avec l'Angleterre, ne pourrait, en cas d'attaque, compter sur l'aide anglaise.

Le Standard dit: Si le Canada doit rester dans le Commonwealth des nations britanniques...

Le temps ne tardera peut-être pas beaucoup où le Canada se demandera si, vraiment, il est de son intérêt, avec de pareils risques, de demeurer dans le Commonwealth.

Car, après tout, le Commonwealth n'a de valeur pour nous que dans la mesure où il sert les intérêts du Canada.

Omer HEROUX

## M. Drouin, une Hydro provinciale et M. Duplessis (Voir page 3)

### Nos députés libéraux et la politique militaire de leur parti

Le service qu'ils peuvent rendre à M. King — Si le parti libéral est contre le militarisme, que cela se voie! — A choisir entre le parti et le pays... — Electoralisme et bon sens

Dominer la situation, ne pas se laisser dominer par elle

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 15. — Le programme militaire du gouvernement pose, une fois de plus, pour chaque député, le problème du mandat. Au cours de la semaine dernière nous avons causé avec plusieurs députés tant de langue anglaise que de langue française, et la question du devoir de justice envers le pays, comme envers leurs commettants, a souvent été envisagée de bien étrange façon. Les députés se font de fausses illusions sur leurs devoirs d'état et d'électeur. Ils confondent les uns et les autres, font passer les uns avant les autres, sacrifient les uns aux autres, tout cela à la faveur de normes qu'ils se fabriquent eux-mêmes ou encore en vertu d'aphorismes en honneur dans les partis politiques. Une telle confusion de pensée est regrettable. On ne s'imagine guère que l'on puisse se méprendre sur les devoirs du député en tant que député.

Rappelons donc certains principes d'ordre général. Comme représentant d'un district électoral, le député a un mandat qui comporte des devoirs de justice, et de stricte justice, envers le pays. C'est pour servir le pays, en défendre et promouvoir les intérêts, que le député s'est fait élire. Il ne saurait être ici question des partis. En vertu de notre régime politique, il existe des partis. Les députés appartiennent à l'un ou à l'autre. Il leur arrive parfois de passer d'un parti à un autre, sans pour cela abandonner quoi que ce soit de leurs principes, de leurs droits ou de leurs devoirs. Le parti est quelque chose d'accessoire. Il y en a qui disparaissent. L'intérêt du pays est permanent. Confondre l'intérêt du pays avec celui du parti, c'est confondre l'électeur, le temporaire ou l'accidentel, avec le permanent.

Il peut arriver que les intérêts du pays et ceux d'un parti viennent en conflit: le devoir du député est clair: il doit opter pour le pays.

L'intérêt d'un district électoral peut même venir en conflit avec l'intérêt général du pays. Dans ce cas, le député qui représente ce district électoral n'a qu'une chose à faire: se prononcer contre son

### L'électricité La politique de M. Roosevelt et ce qui l'a précédée

En cinquante ans, l'initiative privée dans l'industrie de l'électricité en est venue à prendre des allures de trust — Six millions de fermes qui sont encore éclairées à la lampe à pétrole — Le krach de 1929 et les enquêtes subséquentes — Mise en marche de l'étatisation — La constitutionnalité s'en mêle

(par Emile BENOIST)

III

L'initiative privée, pendant plus d'un demi-siècle, eut le champ libre dans l'industrie de l'électricité aux Etats-Unis. Profitant des découvertes de savants européens, les commercialisants, pour employer une expression de M. Carlisle, de la Consolidated Company of New-York, Inc., elle en était venue à se donner des allures de trust. Elle avait même tourné au trust. Les statistiques officielles paraissent l'indiquer.

En 1902, d'après les compilations du département du Commerce à Washington, il y avait au pays 2,805 centrales électriques, possédées par des sociétés privées, qui engendraient 1,685,020 H.P.; en 1932, il n'y avait plus que 1,627 sociétés de cette catégorie, mais leurs usines généraient 45,191,313 H.P. Et encore, environ 1,200 de ces sociétés étaient-elles sans importance. Le trust se trouvait pour ainsi dire constitué par environ 400 grandes sociétés fournissant 85 pour cent de l'énergie vendue aux Etats-Unis.

Ce fut d'abord une tendance naturelle au monopole, puis un mouvement de monopolisation continu et accéléré. Les initiatives municipales étaient sans grande importance et leur nombre subit une régression très sensible de 1922 à 1932.

La lampe au pétrole en 1936

Tout en se laissant aller au courant de la concentration trustarde, l'initiative privée n'en accomplit pas moins des progrès d'ordre technique remarquables. Les représentants du trust ne sont pas sans le souligner à chaque occasion. D'autres gens n'hésitent pas non plus à faire la même constatation. C'est le cas, par exemple, de celui que l'administration Roosevelt a mis à la direction de l'un de ses organismes de l'électricité étatisée, M. Morris Lleyellyn Cooke, de la Rural Electrical Administration, plus communément connue sous la désignation REA.

Dans un article que l'Europe Nouvelle reproduisit en février 1936, M. Cooke écrit: "Les ingénieurs de l'industrie électrique ont

### Actualité

#### Bingo...

Le monde danse sur un volcan. On parle d'armements — ou de désarmements, ce qui est la même chose. Des peuples se déchirent entre eux. Des églises se disputent les millions de gens n'ont rien à se mettre sous la dent, ni sur le dos. Collectivismes nationaux, épreuves collectives ou individuelles ne réussissent pourtant pas à empêcher les gens de s'amuser, de rire, de danser.

Ce qui étonne le plus, c'est de voir tant de personnes prétendues sérieuses s'amuser avec des riens. Ainsi, l'on a vu des journalistes français, même des journalistes canadiens se complaire avec les trucs de ce genre:

"Toc, toc, qui est là?"  
— Jean.  
— Jean qui?  
— Jeanbon."  
Le jeu du toc-toc a maintenant un rival qui n'est guère plus spirituel. En voici un exemple:

"Es-tu sain?"  
— Sain qui?  
— Sincère."

Comme jeu de société, c'est aussi intellectuel que cette distraction des collègues qui consiste à sortir brusquement du veston la cravate de leurs camarades.

L'on pourrait parler encore des casse-tête — qui ont eu grande vogue — du "monopole" et de ses équivalents.

Mais, somme toute, ce sont là distractions dont on s'est vite lassé. Un autre jeu de société a pris, ces mois derniers, des proportions alarmantes: le bingo.

Ce n'est pas notre rôle de juger de la moralité de l'ancien jeu de loto rajouté en bingo. En soi, ce jeu n'a rien que de très inoffensif. Il est aussi honnête que le jeu de dames, le jeu de paréchi, le jeu de bridge ou même l'aristocratique jeu d'échecs.

Mais, comme ces derniers, le jeu de bingo perd son caractère anodin dès qu'on y attache de l'argent. Il entre alors, tout comme la roulette, dans la catégorie des jeux de hasard. Et l'on sait, que, chez nous, les jeux de hasard sont légalement défendus. Ici, encore, n'insistons pas car nous n'avons aucune mission spéciale pour dénoncer ceux qui n'observent pas la loi.

Tout au plus nous signalerons l'un des très graves dangers auxquels s'exposent ceux qui, poussés par les motifs les plus louables qui soient, organisent des séries de parties de bingo à n'en plus finir. Et, si nous nous permettons de traiter ce sujet un peu délicat, c'est que,

### Actualité

#### Une solution à ce problème d'un nouveau genre, solution avantageuse et aux amateurs de bingo et à la charité, tout en fermant le bec aux dénonciateurs du bingo.

En décembre dernier, l'évêque catholique d'Albany, N.-Y., prohibait le jeu de bingo pour fins paroissiales, dans tout son diocèse. Le magazine hebdomadaire Time commentait la mesure disciplinaire de l'évêque d'Albany, sous la manchette suivante: (nous traduisons)

Bingo, ce soir, à l'Immaculée- Conception  
Bingo, samedi, au Saint-Nom  
Bingo, dimanche, aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie...

Le Time, après s'être étonné que les autres évêques catholiques des Etats-Unis n'aient pas imité leur collègue en épiscopat, citait l'opinion de Me Max-J. Berlin, avocat de Linden, N.-J., qui dénonçait le bingo comme une cause de démoralisation pour le peuple et affirmait que 200 "opérateurs" de bingo, au New-Jersey seulement, se font en moyenne, des recettes hebdomadaires de \$300,000. Le Time terminait en citant un extrait de la Catholic Encyclopedia qui défend tous les jeux de hasard, quels qu'ils soient.

\*\*\*

Or, voilà que les gens d'Ontario s'émeuvent à leur tour de la vague grandissante du bingo.

La Canadian Press annonçait ces jours-ci dans une dépêche élaborée, qu'une délégation de Hamilton, présidée par le maire William Morrison, s'est présentée au parlement de Toronto, pour dénoncer au gouvernement le bingo devenu une sorte de "racket" de la charité. Les députés se sont plaints aussi que trop de chefs de paroisses prêtassent leurs noms à ces soirées de bingo. Le gouvernement ontarien étudie présentement ce problème.

Dans une autre ville ontarienne, Stratford, le chef de police R.-J. Beatty a déclaré que les parties de bingo ou de keno sont illégales et qu'elles doivent cesser. A Winnipeg, l'on vient de prendre des mesures sévères pour faire observer la loi.

La Canadian Press énumère toute une série de villes canadiennes où le bingo est passé à l'état épidémique. Ce sont les villes de Québec, Montréal, Moncton, Charlotte-toun, Halifax, Saint-Jean, N.-B., Winnipeg, Edmonton, Vancouver, New-Waterford, Saint Catharines, Woodstock, Niagara, Windsor, London, Brantford, Peterborough, Brockville, Belleville, Guelph, Chatham et Kitchener.

De tout cela, il résulte que la vie du bingo est menacée, à moins que les autorités compétentes ne le légalisent. Cela, évidemment, serait

### Bloc-notes

#### Washington et Ottawa

Avec une population de onze millions, le Canada a une dette fédérale de \$3 milliards. Les Etats-Unis, eux, ont une dette fédérale de \$34 milliards et demi, pour une population d'environ 130 millions. Trente-quatre milliards et demi, c'est un chiffre quasi astronomique. Pourtant, toutes proportions gardées, la dette fédérale américaine n'est pas plus élevée que la nôtre, note un quotidien ontarien. Elle l'est moins, si l'on tient compte que les Etats-Unis sont autrement plus riches que le Canada et que le revenu national, par contribuable, pour Washington, est plus considérable que celui d'Ottawa. Si l'on parle des dettes d'Etat, de municipalités, etc., il est évident que les Etats-Unis doivent plus que nous; mais avec une population presque douze fois plus nombreuse que la nôtre, cela est dans l'ordre. Nous devons, nous, y compris les dettes fédérales, provinciales et municipales, au delà de \$6 milliards. C'est un total. Au reste, quand nous serions, du point de vue de dettes, moins chargés que les Etats-Unis, — ce qui n'est pas, — une dette publique de 6 milliards pour une population de 11 millions, cela fait \$545 par tête; soit, pour une famille composée du père, de la mère et de 5 enfants, — famille normale au Canada français, — \$3815; cette dette, à 4 pour cent d'intérêt moyen par année, grève le budget de ce père de famille d'une somme, en impôts annuels, de \$152,60, soit 42 sous par jour. Or il est question d'ajouter de nouveaux frais militaires à ceux que nous payons déjà, pour nous préparer à nous défendre contre des ennemis vagues, hypothétiques et indéterminés qui, paraît-il, pensent à envahir le Canada pour s'en faire un grenier à blé et un champ d'établissement pour leur surplus de population. Ce qui presse, ce n'est pas d'accroître la dette, c'est de la diminuer; ce n'est pas de faire de nouveaux frais d'armements, c'est d'en faire

### Le carnet du grincheux

"Tout est actif et puissant, en France. Le travail, la production, le savoir, il n'est aucune force sociale qui ne fasse son office. Mais la politique, directrice supérieure de la conduite et de la destinée des nations, ne fait pas le sien", écrivait, il y a quelque soixante ans, Littré. Depuis, le travail et la production y sont aux prises, si le savoir continue de faire son office. Mais, à-bas comme ici, la politique ne fait guère plus le sien qu'aux temps où Littré portait ce jugement.

\*\*\*

Faire démissionner un ministre ne veut pas toujours dire qu'il a démissionné.

\*\*\*

Tempêtes de février, giboulées de mars, M. Duplessis lui-même n'échapperait pas à cela.

\*\*\*

On dit: "Remuez-vous! Faites quelque chose". On devrait dire: "Et ce que vous faites, faites-le bien". Cela surtout importe.

\*\*\*

Teddy se bat les flancs et cela fait le bruit du tambour. De quoi est fait le tambour?

Le Grincheux

### Après quinze ans

Les Anciens de l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques de Montréal ont célébré hier en famille le quinzième anniversaire de sa fondation. Munie d'un budget parcimonieux, resté le même depuis sa fondation, cette institution est le directeur-fondateur et dont il reste le grand animateur, n'a pas que distribué des diplômes, depuis 1922. Elle a donné le goût de l'étude et du travail à plusieurs centaines de jeunes gens et de jeunes filles qui ont fréquenté ses cours, et dont près de 340 ont subi les examens qu'il fallait. M. Montpetit a dressé hier la statistique de ce que sont devenus ces anciens. Ils honorent l'école. Il y en a un peu partout dans le commerce, la finance, l'enseignement, au barreau, dans le fonctionnarisme. Rien que le journalisme actif en compte une vingtaine, dont plusieurs ont déjà fait leur marque et dont les autres travaillent à la faire et y réussiront. Dans une allocution dont on trouvera ailleurs la substance du texte, le directeur de l'Ecole note que l'enseignement de celle-ci se rattache à tous nos problèmes sociaux, économiques et politiques, et qu'elle a pour but d'aider à l'évolution vers cette culture poussée qui nous est indispensable en tant que race et que minorité désireuse de vivre et de surmonter les obstacles qu'elle doit affronter pour vivre. Il est indubitable que depuis sa fondation l'Ecole a servi de son mieux; elle n'est qu'au matin de son œuvre: elle a elle-même déjà fait du bien. Soutenez-la et elle se développera, étendra son influence et forme une partie de plus en plus nombreuse des hommes et des chefs qu'il nous faut pour demain.

G. F.

### Un premier pas sous Wilson

Ce n'est pas toutefois sous M. Roosevelt que le gouvernement central de Washington est intervenu pour la première fois dans le domaine de l'électricité. Dans les divers Etats de la fédération, il y avait déjà les commissions locales d'utilité publique. En 1920, fin du règne du président Wilson, Washington créait la Federal Power Commission, la Commission fédérale hydro-électrique, qui n'existait pourtant, pendant dix années, que dans les statuts. Son premier acte, en 1930, fut de mener une enquête qui a fini par démontrer l'insuffisance ou l'excès de pro-

(Suite à la page 2)

### L'Etat-mastroquet et la loi

Comment il avait aboli les brevets de prérogatives, établi les arrestations sans mandat et s'en allait à la lettre de cachet — Pouvoirs abusifs que vient d'abolir le nouveau régime

### La police provinciale était toute-puissante

(Par Alexis GAGNON)

Parmi les initiatives les plus importantes de la dernière session québécoise, il faut citer le rétablissement des brevets de prérogatives, l'abolition des arrestations sans mandat et de la loi sur la recherche des infractions.

La culture intensive de notre "élite" par les journaux qui ont nourri les intelligences avec les veaux à trois têtes, les cochons à huit pattes et les canes qui évent des câlins a été si fructueuse en ces vingt dernières années que l'on ignore à peu près tout de nos lois dans le domaine provincial. Ce fut le chef-d'œuvre stratégique de l'ancien régime de garder si soigneusement les avenues des agences de grande information que la population est restée dans l'ignorance et l'indifférence quasi totales de ce qui se passait à Québec. On l'a bien vu par les formidables sursaits de colère et d'incrédulité des masses, lorsque l'opposition d'alors, grâce à la radio, put présenter au grand public la véritable situation.

De braves gens s'indignent avec raison des lois tyranniques de la Russie; ils paraissent ignorer que nous avions presque aussi bien dans notre belle province de Québec.

Car il serait assez difficile d'établir une grande différence entre les pouvoirs du Guepéon et ceux de notre police provinciale en ces dernières années, tellement ils semblaient apparentés.

Une loi corruptrice

On remarquera que la plupart des lois tyranniques imposées par le régime Taschereau dérivent d'une même source: la loi des liqueurs. Celle-ci fut le ferment virulent qui distilla comme d'une source naturelle les pires attentats à la liberté. Parce

Car depuis l'an 1928, la police des liqueurs pouvait pénétrer chez

(Suite à la page 2)

Le 15e anniversaire de l'Ecole des sciences sociales

Hommage à M. Montpetit, directeur-fondateur — Messe à Notre-Dame-de-Lourdes — Les discours au déjeuner

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques a célébré hier le quinzième anniversaire de sa fondation. Cette fête a été en même temps un hommage de l'école et de ses anciens envers M. Edouard Montpetit, directeur-fondateur et animateur de cette institution.

La fête a commencé par une messe à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. Le R. P. Brouillard, O.F.M., vice-président du comité de régie des élèves actuels, officiait. Le sermon a été donné par M. l'abbé Vaillancourt, licencié de la promotion 1935-1936. Il y a eu chant par les étudiants franciscains du couvent de Rosemont.

A une heure il y a eu déjeuner au Cercle Universitaire. M. Fernand Chassé, avocat, président de l'Association des anciens de l'école, président de la messe, a prononcé un discours.

Me Fernand Chassé

M. Chassé a prononcé à l'issue du déjeuner une brève allocution. Il a parlé de la popularité grandissante de l'école des sciences sociales économiques et politiques depuis sa fondation.

Pour montrer la valeur de l'enseignement que donne l'école, M. Chassé a cité plusieurs anciens des cinq premières promotions, qui sont aujourd'hui parmi les dirigeants de l'opinion publique.

M. Leduc

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites de présider à votre grande fête de famille, qui est un peu la mienne parce que j'ai eu l'avantage de suivre pendant deux ans la formation scientifique, sociale, économique et politique, dont le but est surtout de former des caractères, ce dont nous avons tant besoin dans notre bonne province de Québec.

Avis de décès

LABRÈCHE. — A Montréal, le 13 février est décédé, à l'âge de 76 ans, Wilfrid Labrèche, époux d'Adèle Hurtubise. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant à 9 heures, à l'église de St-Henri. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 379 rue Ste-Marguerite, à 8 h. 45. Prière de pas en voyer de fleurs.

MALO. — A Montréal, le 12 février 1937, à l'âge de 75 ans, 11 mois, est décédé M. Joseph Malo, marchand de glace, époux bien-aimé d'Hermine Brais. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul où le service sera célébré à 9.00 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

FAVRON. — A Montréal, le 12, à 75 ans, Joseph Favron, époux de feu Georgiana Gravel. GAGNE. — A Montréal, le 12, à 72 ans, Idella Gagné, épouse de feu Rose-Delia Laugel. GALARNEAU. — A Montréal, le 12, à 62 ans, Mme Napoléon Galarneau, née Marie-Aldina Matis. HENRICHON. — A Montréal, le 12, à 87 ans, Léon Henrichon, époux de feu Zé Broseau. JOLY. — A Montréal-Sud, le 12, à 84 ans, Alexandre Joly, époux de Nelda Dagenais. LAVIGNE. — Le 12, à 61 ans, Mme Eustache Lavigne, née Osmia Sabourin. LORTIE. — A St-Vincent de Paul, le 10, à 65 ans, Vincent Lortie, époux de feu Philomène Hocue. MALO. — A Montréal, le 12, à 75 ans, Joseph Malo, époux d'Hermine Brais. MARTIN. — A St-Rém, le 12, à 38 ans, Agathe, fille d'Hercule Martin et de Lucina Viau, décédée. MCOBBE. — A Laprairie, le 12, à 68 ans, Irene Paradis, épouse de Laurence McGe. PAGAUEAU. — A Montréal, le 11, à 35 ans, Henri Pagaueau, époux de Gertrude Sabourin. PILON. — A St-Jean, le 10, à 26 ans, Gérard Pilon, époux de Liliante Deslappé.

L'Etat-mastroquet et la loi

(Suite de la 1ère page) tout citoyen, à toute heure du jour et de la nuit, fouiller de fond en comble et amener toutes les personnes présentes en prison, tout cela sans mandat ni plainte, quitta à relâcher les prisonniers 48 heures plus tard.

Les juges devenus mouchards Depuis 1933, s'il en prenait fantaisie à la Commission de liquors ou à quelque organisateur politique bien connu à la Commission, tout citoyen pouvait être traduit devant un magistrat pour être interrogé sur les offenses commises contre la loi des liquors par son prochain ou par lui-même.

Le bon et libre citoyen était de s'informer de la production des documents qu'on lui demandait. C'était la bonne vieille inquisition, sauf que e third degree était surtout moral. On pouvait ainsi mener sa petite enquête sur les affaires personnelles d'un ennemi politique, ou d'un concurrent, ou encore satisfaire de menues et suaves vengeances. Et comme le magistrat avait droit d'envoyer le citoyen en prison s'il refusait de répondre, ce dernier avait l'alternative de s'incriminer lui-même et d'aller en prison, ou de jouer le rôle magnanime du délateur. Après quoi le juge, mué en policier, devait faire un petit rapport au département du procureur général.

Le filet s'étend Enfin, depuis l'an 1934, la police des liquors n'est plus la seule à bénéficier de ces pouvoirs, mais la police de criminalité, la police des liquors, la police provinciale, la police spéciale, pouvaient à toute heure du jour et de la nuit, entrer de force dans votre maison, fouiller, bouleverser tout, saisir à peu près tout et arrêter toutes les personnes présentes, pour les emmener en prison. Tout cela sans mandat ni plainte. A part cela, nous jouissons de la plus grande liberté.

On répondra que ces pouvoirs extraordinaires n'étaient conférés que pour les infractions à la loi des liquors. Les "soupçons" du "policeman" C'est exact en théorie; mais en pratique il en est autrement. Car la police pouvait faire ses menues opérations en marge des libertés du citoyen, du moment qu'elle "soupçonnait" ou "croyait" qu'une offense pouvait être commise contre la loi des liquors, savoir un nombre indéfini d'actes fort légitimes en soi, mais dont l'Etat-Mastroquet a fait des crimes punissables par les plus durs châtiements.

Aussi, dans bon nombre de cas, le prétexte "liquors" n'a été qu'un camouflage pour les pires attentats contre des citoyens qui n'avaient d'autres crimes à se reprocher que de faire la lutte aux puissances politiques du jour. On dira que tout cela c'est de l'agitation partisane, que notre ancien gouvernement n'était pas si mauvais, etc.

Voilà d'abord ce que dit la loi des liquors du gouvernement Taschereau: Intrusion et recherches sans mandat 73. Tout officier ou inspecteur autorisé suivant l'article 71 peut, même par force si on lui en refuse l'entrée, monter dans tout bateau ou véhicule et pénétrer sur tout terrain dans tout endroit ou dans tout bâtiment où il y a LIQUOR SOUPCONNER que des liquors alcooliques sont gardés ou vendus en contravention avec la présente loi, faire toute recherche et ouvrir, avec toute l'aide nécessaire et même de force si on refuse de le faire, les armoires et réceptacles où il croit que ces liquors sont enfermés; et, s'il y découvre des liquors alcooliques, il doit, sans qu'un mandat soit requis, les saisir ainsi que les vaisseaux qui les contiennent, et les remettre à la Commission, qui en la garde jusqu'à ce que le tribunal en ait disposé par un jugement.

Le texte est clair et nous prenons la liberté de souligner les membres de phrase où il y a lieu de soupçonner et où il croit. Qui est-ce qui soupçonne, sinon le policier? Et alors! Cet article prouve que le policier peut entrer à toute heure du jour et de la nuit dans la demeure de tout citoyen. En 1928, ces pouvoirs se sont accrues de celui de l'emprisonnement. Voici le texte: L'arrestation au gré du policier 56. Quiconque... (2) — Sans excuse légitime est trouvé dans un établissement où l'on vend des liquors alcooliques sans permis...

Comme une infraction à la présente loi se rend possible en sus du paiement des frais: au cas d'une première infraction, d'une amende n'excédant pas cent dollars, et, à défaut du paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune; et au cas d'une infraction subséquente, d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune.

Le contrevenant peut être arrêté sans mandat pourvu qu'il soit conduit sans délai devant un magistrat ayant juridiction. Et qui va décider que l'on vend ou ne vend pas des liquors alcooliques, pour les fins de l'arrestation sans mandat, sinon le policier? Voici d'ailleurs un autre article de la loi qui précise: Celui qui tient les fils Section IV-a "Des arrestations sans mandat" 70a. Dans les cas où la présente loi autorise l'arrestation sans mandat celle-ci peut être faite par tout officier ou inspecteur autorisé suivant l'article 71. Le procureur général peut par un document signé de sa main, autoriser GÉNÉRALEMENT ou spécialement tout officier ou inspecteur qu'il désigne à faire des recherches, des examens et des saisies concernant les liquors alcooliques, dans tous les cas où ces recherches, ces examens ou ces saisies sont autorisées par la loi, et ce document fait preuve "prima facie" devant tout tribunal.

Après le krach de 1929 A la suite du krach de 1929, nouvelle enquête, cette fois par la Federal Trade Commission, sur les sociétés de gestion, Holding Companies. Selon le volumineux rapport des enquêteurs, un contrôle fédéral s'imposait. Il s'ensuivit toute une série de mesures législatives dont la constitutionnalité a été subséquemment attaquée devant les tribunaux, notamment le Public Utility Holding Act, qui confère des pouvoirs à deux organismes fédéraux, la Federal Power Commission et la Securities and Exchange Commission. Cette der-

EAU DES CARMES BOYER Contre MALAISES MAUX DE COEUR MAUX DE TETE DIGESTIONS DIFFICILES

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY SOURCE CAMILLE Efficace contre l'indigestion, la Goutte, le Rhumatisme, Maladies du Foie et autres malaises.

"la relève" 3e cahier, janvier-février, 3e série Un article de DANIEL-ROPS "Spirituel et charnel" Monologue fantaisiste sur le mot H. DE ST-DENYS GARNEAU

La loi est claire et ne demande pas d'explications très longues. Tout officier de police provincial pouvait entrer dans toute demeure de n'importe quel citoyen, à toute heure du jour et de la nuit, enquêter, questionner, perquisitionner, saisir n'importe quoi et flanquer tout le monde en prison. Et cela sans mandat ni plainte.

Section III-a "De la recherche des infractions" 53a. Tout juge des sessions, tout magistrat de police ou tout magistrat de district qui est convaincu, à la suite d'une information sous serment par une personne autorisée par le procureur général, que quelqu'un qui est ou réside dans la province est en mesure de fournir quelques renseignements, dans un ou des cas particuliers, relativement à des infractions à la présente loi ou à la loi concernant la possession et le transport des liquors alcooliques, peut adresser sous son seing une assignation enjoignant à cette personne de comparaître aux temps et lieu qu'il y fixe pour rendre témoignage et d'apporter tous documents en sa possession ou sous son contrôle se rattachant à cette information.

53b. Toute assignation de ce genre est signifiée par un constable ou un autre agent de la paix à la personne à qui elle est adressée, soit personnellement, soit à cette personne ne peut être facilement trouvée, en la laissant pour elle à sa dernière résidence ou à sa résidence la plus ordinaire entre les mains de quelque personne habitant cette résidence et paraissant âgée de seize ans au moins.

53c. Pour les fins ci-dessus les dispositions des articles 10, 11, 12 et 13 de la loi des Commissions d'enquêtes, chap. 8, s'appliquent "mutatis mutandis". 53d. Les dépositions des personnes assignées doivent être prises par écrit ou à la sténographie.

53e. Aussitôt l'enquête terminée, le juge des sessions, le magistrat de police ou le magistrat de district qui a tenu doit transmettre les dépositions au procureur général qui ordonne l'adoption des mesures justifiées par la nature de cette preuve.

L'article 53-c sur la commission des enquêtes, donne au magistrat le pouvoir de contraindre par emprisonnement sur le témoin qui refuse de comparaître ou de répondre.

Les brefs de prérogatives supprimés Voici maintenant l'article de la loi des liquors qui supprime les brefs de prérogatives: Section VII 139.

1. Aucun bref de quo warranto ne peut être émis à l'égard de la charge occupée ou d'une prérogative exercée par la commission ou par un ou plusieurs de ses membres.

2. Aucun bref de mandamus ne peut être émis pour ordonner à la commission ou à l'un de ses membres d'accomplir un devoir ou un acte.

3. Aucun bref d'injonction ne peut être émis pour empêcher temporairement ou perpétuellement la commission ou l'un ou plusieurs de ses membres d'accomplir une action ou d'exécuter une opération, ou de continuer à accomplir une action ou à exécuter une opération.

4. Aucun bref de certiorari ne peut être émis pour évoquer une poursuite ou action intentée en vertu de la présente loi.

5. Aucun bref de prohibition ne peut être émis relativement à toute chose faite ou qu'on veut faire en vertu de la présente loi. Alexis GAGNON

L'électricité (Suite de la 1ère page) duction dans les diverses régions du pays et aussi l'inégalité des tarifs. Déjà à ce moment-là, les sociétés de gestion, dites holding, s'étaient multipliées et devenaient propriétaires des usines génératrices. M. Cooke, dans son article, rappelle que dès 1924, au moyen de holding companies, les seuls intérêts Insull s'étaient assurés le contrôle de 10 pour cent de l'industrie de l'électricité, qu'à la même époque les holding companies disposaient de 64 pour cent de l'énergie produite. Il y eut aussi le pyramidage des holdings. En 1929, le contrôle des mêmes organisations couvrait 82 p. c. de l'industrie de la production électrique, château de cartes qui a croqué dans le krach que l'on sait. Tandis que cela se produisait, toutes les entreprises de distribution, assurées des revenus que leur procuraient 20,000,000 d'usagers domestiques, tenaient le coup de la crise.

Chroniques La spiritualité de la route... PAUL BEAULIEU "Cantiliènes"... H. DE ST-DENY GARNEAU Disques de chant grégorien... ROBERT ELIE Ce numéro: 10 sous L'abonnement (10 cahiers): \$1. 36, ave Roskilde, Outremont.

nière à pour mission de surveiller les activités des holding companies, dont les intérêts se trouvent répartis sur le territoire de plusieurs Etats. L'autre commission surveille les tarifs pour l'énergie vendue en gros et transmise d'un Etat dans un autre, le service et les méthodes des entreprises qui font ce commerce.

En même temps que ces organismes prennent corps, le président Roosevelt lance, sous le couvert tantôt de la palliation du chômage, tantôt de la défense nationale, ou encore de la récupération de territoires agricoles, ou de l'irrigation de terres rendues arides par la sécheresse, ou encore sous le couvert du contrôle des crues, de l'amélioration de la navigation, ou sous quelque autre couvert, une politique d'utilisation rationnelle des ressources du pays en hydro-électricité.

Certains projets furent confiés au département des Travaux publics, la Public Works Administration, que l'on ne désigne plus guère que sous les initiales PWA; d'autres aux ingénieurs du département de la Guerre ou de la Défense nationale, d'autres aux ingénieurs du Federal Bureau of Reclamations (Bureau fédéral des résurgences de terrains).

Le barrage de Boulder Dam, sur le fleuve Colorado, à la frontière de l'Arizona et du Nevada, est l'une des entreprises dévolues au Bureau of Reclamations. C'est un exemple type du barrage à plusieurs fins: énergie électrique, navigation, contrôle des crues, régularisation du débit, irrigation, aqueduc, récréation, etc.

Deux autres organismes spéciaux ont été créés dans les mêmes circonstances, l'Authority de la vallée du Tennessee (la fameuse TVA) et l'Administration de l'électrification rurale, désignée surtout par ses initiales: REA.

De ces deux organismes et de leurs entreprises l'on aura l'occasion de reparler, de même d'ailleurs que des autres groupes d'entreprises de divers ordres, mais offrant toutes et chacune un aspect hydro-électrique non douteux.

C'est précisément cet aspect multiple des entreprises de la politique Roosevelt — politique de yardstick devant le public, politique de défense ou d'autre chose devant les tribunaux — qui fait que le conflit entre le trust et les partisans de l'étatisation s'est trouvé transporté à la Cour suprême des Etats-Unis. Des décisions de ce tribunal n'ayant pas donné entière satisfaction au président Roosevelt, celui-ci annonce maintenant son intention de réformer la Cour suprême, son personnel plutôt, en lui adjoignant un certain nombre de magistrats plus jeunes, capables de mieux comprendre et de comprendre autrement les besoins sociaux de l'heure, au lieu de s'en tenir strictement, rigoureusement à la lettre d'une constitution, selon le président réélu l'autonne dernier.

Mais c'est une autre affaire que ce conflit constitutionnel entre l'exécutif et le judiciaire de Washington. Les meilleurs avocats s'y perdent... tout en gagnant leur vie. Ce qui nous intéresse, c'est la politique hydro-électrique du président Roosevelt en tant que son accomplissement matériel est en cours.

Cela fera le sujet des prochains articles. Emile BENOIST

Motion de non-confiance Aujourd'hui même, après que la Chambre aura approuvé une copie de projets de loi déjà discutés, il est probable que le gouvernement devra prendre position sur une motion de non-confiance, ou de défiance, comme l'on dit en France. Le député C.F. de Vancouver-nord, M. Charles Grant MacNeil, condamnera la politique militaire du gouvernement. Il sera appuyé par un petit groupe de députés. Nos gens ne se proposent pas d'approuver cette motion de défiance, pour la raison qu'elle comporte une condamnation en bloc du ministère. Ils préféreront attendre que le ministre de la Défense nationale présente ses crédits. Il y aura sur chaque poste contentieux du budget militaire des débats peut-être prolongés et probablement de votes. Mais qu'ils prennent part au débat sur la motion de M. MacNeil ou qu'ils s'opposent à certains crédits particuliers, nos députés feront bien de se rappeler la nature de leur mandat aussi bien que des réflexions de quelques-uns d'entre eux sur le programme ministériel. La situation est grave. De toutes façons il faut que nos gens le dominent et ne se laissent point dominer par elle. Léopold RICHER

Nos députés libéraux... (Suite de la 1ère page) attitude indépendante. Ils croient dur comme roc que se prononce contre l'augmentation des crédits militaires, aussi bien que contre une politique d'armement, c'est ni plus ni moins se séparer du parti. Rien de tel. S'ils reliaient leur histoire parlementaire, les députés verraient que bien des grands hommes se sont séparés de leur parti sur une question ou sur une autre. La religion du parti n'est rigoureuse que pour nos gens, dirait-on l'autre soir, M. Harry Leader s'est opposé à certains crédits du Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères. S'est-il, pour autant, séparé du parti? Nos gens pouvaient beaucoup trop loin la religion de leur parti; ils font preuve d'une trop grande timidité. S'ils affirmaient plus souvent une belle liberté d'esprit, ils ne s'en trouveraient que mieux.

68,000 polices en vigueur La Société Cooperative de Trais Funéraires RUE STE-CATHERINE, 302 EST - Tél.: Plateau 7-9-11

ROSE-MARIE Opérette de Rudolf Friml DU 23 AU 28 FEVRIER EN SOIRÉE Direction: Daunais-Goulet Prix des places: \$1.25 - \$1.00 - .85 - .60 (taxe incluse) En vente chez Ed. Archambault et au Monument National - L.A. 4418

ZYMOPHOS contenant des glycoprotéines pour les nerfs et des enzymes pour la digestion.

Si vous vous sentez nerveux et déprimés prenez le Tonicque ZYMOPHOS

CALENDRIER
Demain: MARDI, 16 février 1937
Saint-Osmond, fête et martyr.
Lever du soleil, 7 h. 02.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 34
Minimum 12
Demain maximum 34
Minimum 12

Le congrès forestier

Cent résolutions — "Il ne s'est pas fait de politique" — "Je n'ai donc pas démissionné", dit M. Oscar Drouin — Contrat collectif

Québec, 5 (D. N. C.). — Le congrès forestier s'est terminé samedi par une expression unanime de satisfaction. Les représentants de toutes les branches de l'industrie forestière se sont déclarés enchantés des résultats obtenus.
"Nous avons réalisé ce que nous n'avions jamais compris jusqu'à présent, que les travailleurs de la forêt n'ont pas d'intérêts qui soient opposés aux nôtres", a dit M. R. A. McInnis, vice-président et gérant général de l'Anglo Pulp, à l'issue du dîner qui réunissait tous les délégués à l'hôtel Saint-Louis.

Une politique saine et claire

C'est ce dont le pays a besoin, déclare sir Edward Beatty au "Canadian Club" — Les points essentiels d'un programme d'administration

Dans une allocution au Canadian Club à midi, sir Edward Beatty, président du Pacific Canadian, a exposé un programme destiné à substituer une politique éclairée à un état de pis aller et a énoncé les points essentiels suivants pour améliorer la situation du pays:
Des budgets équilibrés et la substitution d'impôts visibles à des taxes et des emprunts invisibles, condition indispensable pour netter en ordre nos affaires.

M. Drouin, une Hydro provinciale et M. Duplessis

M. Drouin n'a pas encore démissionné; mais cela peut se produire d'une journée à l'autre — Mémoire du ministre des Terres et Forêts au premier ministre sur l'électricité — Une Hydro ne signifie pas nécessairement l'achat de la "Beauharnois"

La politique de M. Duplessis sur l'électricité — Déclarations du premier ministre et de M. Drouin

QUEBEC, 15 (D.N.C.). — M. Oscar Drouin n'a pas encore démissionné comme ministre; mais cela peut arriver d'une journée à l'autre. Le premier ministre a actuellement devant lui un mémoire de M. Drouin, sur lequel il doit se prononcer. Un oui ou un non de sa part entraînera ou la soumission ou la démission de son collègue.
M. Drouin, disent ses amis, demande cette chose importante: la mise sur pied d'une hydro provinciale. Le ministre a défini son attitude à ses collègues. Ceux-ci n'étant pas de son avis, M. Drouin a envoyé au premier ministre le mémoire en question.

gagner son point. S'il ne le gagne pas, il s'en ira, disent ses amis.
"IL N'Y A RIEN DE VRAI", DIT M. DUPLESSIS
QUEBEC, 15 (D.N.C.). — M. Duplessis est à Montréal depuis samedi soir. Interrogé à la gare au sujet de la nouvelle de la démission de M. Drouin, le premier ministre s'est contenté de répondre: "Il n'y a rien de vrai dans tout cela. M. Drouin a lui-même déclaré à Québec qu'il n'y a pas démissionné et, comme question de fait, il n'a pas non plus donné sa démission. Je n'ai rien d'officiel à ce sujet".

M. Drouin

Cette assemblée était présidée par M. Drouin. Après la lecture des résolutions, lecture qui dura deux heures, le ministre remercia tous les délégués du bel esprit de coopération qu'ils avaient manifesté pendant tout le cours du congrès.
"Il y a une chose que je tiens à dire, c'est l'attention que les conseillers législatifs et les députés ont apportée à ce congrès. Leur intervention a été profitable parce que désintéressée.
Les problèmes que nous avons à étudier étaient au-dessus de la politique et j'ai la satisfaction de dire qu'il ne s'est pas fait de politique au congrès.

Abrogation de la loi de conscription

C'est ce que demandent les "Jeunes réformistes" et la foule au marché Maisonneuve
Les "Jeunes Réformistes" ont tenu hier dans la salle du marché Maisonneuve une troisième réunion publique contre la politique impériale et le réarmement du Canada. La foule a adopté à l'unanimité une résolution qui réclame l'abrogation de la loi de conscription de 1917 ou "loi de conscription" et demande aux députés et sénateurs de la province de Québec de "se déclarer formellement opposés au principe même de la participation, en hommes, en argent, ou en armements, à toute guerre extra-américaine".

Nouveau prier à N.-Dame-de-Grâce

Le R. P. M.-J. Archambault succède à Mgr Duprat
Le T. R. P. Marie-Joseph Archambault, O.P., prieur du Couvent Ste-Anne de Fall-River, a été élu prieur à Notre-Dame-de-Grâce, en remplacement de Mgr Réné Duprat, O.P., nommé par le Saint-Siège administrateur apostolique de Prince-Albert, Sask.

La guerre d'Espagne

La France ne tolérera pas une invasion de l'Espagne, déclare Blum — Prise d'Arganda par les blancs — Bombardement de Valence — Communications ferroviaires rompues entre la France et la Catalogne
Paris, 15 (S.P.A.). — On tient de bonne source que le président du Conseil Blum a déclaré à l'ambassadeur d'Italie, M. Cerruti, au cours d'une entrevue, aujourd'hui, que le gouvernement de la France ne tolérera pas une invasion de l'Espagne. M. Blum a dit à l'ambassadeur que le débarquement, près de Malaga, de troupes italiennes que transportait un navire de guerre italien constituait une manifeste infraction à la promesse de non-intervention que l'Italie a faite. Il lui a expliqué que la France considère une intervention de cette nature comme une menace éventuelle au maintien de ses communications avec le nord de l'Afrique.

Pie XI fait quelques pas

Gité du Vatican, 15 (A. P.). — A la grande surprise des prélats du Vatican, hier, le Saint-Père a articulé quelques pas, les premiers depuis les deux mois de sa maladie. On avait craint que le Souverain Pontife ne fût jamais capable de marcher de nouveau.
Le pape avait passé plus d'une heure dans son solarium quand soudainement il annonça qu'il allait essayer de marcher. Son médecin chercha à l'en dissuader, mais l'auguste malade insista. Pendant que ses familiers se tenaient près de lui et le surveillaient, le Saint-Père fit quatre pas. On roula immédiatement sa chaise vers lui et il s'y assit. Il est convenu que, dans quelques jours, le pape pourra résister cet exercice. Les prélatés disent que le vénérable malade est très heureux à la pensée de pouvoir marcher comme avant sa maladie.

La prédication du carême à la cathédrale

A cause de l'abondance des matières, nous remettons à demain le premier sermon du carême prononcé hier à la cathédrale par M. le chanoine Harbour.
La conférence de M. Bourassa ne sera pas irradiée
On nous prie d'annoncer que la conférence que prononcera M. Henri Bourassa, demain soir, au Plateau, ne sera pas irradiée.

Au "Metropolitan Opera" cette semaine

New-York, 15. — Voici le programme de la semaine, à la Metropolitan Opera House:
Lundi soir: Carmen, de Bizet, avec Rosa Ponselle et Hilda Burke. MM. Maison et Pinza. Chef: Papi.
Mercredi, en matinée: La Walkyrie, de Wagner, avec Mmes Flagstad, Rethberg, MM. Melchior, Schorr, List. Chef: Bodansky.
Mercredi soir: Rigoletto, de Verdi, avec Mmes Anioine, Oelheim, Votipka, MM. Jagel, John Brownlee (début) et Barromeo. Chef: Panizza.
Jeudi soir: La Joconde, de Ponchielli, avec Mmes Gigna, Castagna et Votipka, MM. Martinelli, Lazzari, Ballets. Chef: Panizza.
Vendredi soir: Tristan et Yseult, de Wagner, avec Mmes Flagstad et Branzell, MM. Melchior, Huehn, Hofmann. Chef: Bodansky.
Samedi, en matinée: Norma, de Bellini (représentation transmise par radio), avec Mmes Gigna, Castagna et Votipka, MM. Martinelli, Pinza et Palmirini. Chef: Panizza.
Samedi soir: L'Or du Rhin, de Wagner, avec Mmes Rienger, Manzi, Meisse, Andrea, Petina et Doe. MM. Meison, Schorr, Hofmann, List, Clemens, Laufkoetter, Habich et Huehn. Chef: Bodansky.

Bulletin météorologique

Toronto, 15 (C. P.). — Hier soir et la nuit dernière, il a neigé abondamment, dans plusieurs régions québécoises et ontariennes; il a fait généralement beau, dans le reste du pays.
Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain: région de Montréal et d'Ottawa: vent fort du nord-est au nord; partiellement nuageux et plutôt froid; neige probable;
vallée du bas St-Laurent: partiellement nuageux et un peu plus froid; neige légère;
nord-ouest du Québec: vent; neige intermittente, puis, beau et clair;
Lac-Saint-Jean: partiellement nuageux, un peu plus froid, neige;
golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent fort de l'ouest au nord; partiellement nuageux et froid avec neige.

La Politique

L'Hydro existe depuis mai 1935

La loi 25-26, George V, chapitre 23
Au sujet du projet d'une Hydro provinciale, il se trouve qu'en fait, l'Hydro électrique provinciale québécoise existe depuis le 18 mai 1935. Notre Hydro ne porte pas le nom, mais elle existe tout de même.
Si l'on se reporte à la loi 25-26 George V, chapitre 23, on lit sous le titre suivant:
"Loi relative à l'exploitation des chutes et des rapides situés sur les cours d'eau du domaine public et à leur concession à l'avenir" (sanctionnée le 18 mai 1935).
Section VIII
"Du développement et de l'exploitation de forces hydrauliques"
78. La Commission des eaux courantes de Québec, après avoir produit entre les mains du ministre chargé de la mise à exécution de la présente loi, tous les plans et détails nécessaires pour indiquer d'une façon précise les travaux qu'elle peut entreprendre et le coût probable d'iceux, peut être autorisée par le lieutenant-gouverneur en conseil:
(a) à aménager et exploiter les chutes d'eau et les rapides non concédés, situés sur les cours d'eau du domaine public;
(b) à construire, maintenir et opérer tout établissement, usine, machinerie, réseau, système et accessoires et à exécuter tous travaux pour la transmission, l'approvisionnement et la distribution d'énergie électrique provenant des forces hydrauliques mentionnées ci-dessus ou achetées par l'Indite commission.
(c) à acheter de toute centrale électrique de l'énergie pour ses propres fins ou pour la revendre à toute corporation municipale pour son utilisation propre ou pour vente au détail suivant la loi."
Le reste de la loi détermine les questions de routine et modalités d'action.

MM. Godbout et Bouchard assisteront demain au déjeuner du Reform Club

MM. Adélard Godbout et T.-D. Bouchard, respectivement chef et chef parlementaire du parti libéral de la province de Québec, assisteront demain, à 1 h., au déjeuner du Reform Club, et y porteront la parole.
Le banquet Duplessis-Bulloch, ce soir
Ce soir, à 7 h., à l'hôtel Windsor, banquet offert à MM. Maurice Duplessis, premier ministre, et à M. W. R. Bulloch, député de Westmount.

Mort du député de Renfrew-Nord

Ottawa, 15 (C.P.). — Le docteur Matthew McKay, député libéral du comté de Renfrew-Nord, à la Chambre des communes, est mort la nuit dernière de la grippe et de la pneumonie, à l'âge de 78 ans. Elu en 1921, il fut défait aux élections de 1926 et de 1930 puis élu de nouveau en 1935. Il était natif du comté de Simcoe, en Ontario. Il était dentiste de profession. Il fut conseiller municipal de Pembroke pendant cinq ans.

Augmentation d'environ 20%

Le trésorier provincial, M. Fisher, a déclaré ce matin devant les journalistes que les revenus de la province sont supérieurs à ceux de l'année dernière. Provisoirement, il a ajouté que l'augmentation est d'environ deux millions de dollars. Il faut, en outre, tenir compte, dit-il, de l'économie de près de quatre millions pratiquée au lendemain de l'élection par le nouveau gouvernement. Le gouvernement Duplessis applique les lois; les amis de l'ancien régime paient aujourd'hui leurs taxes; il n'est plus question de leur donner du temps ou des faveurs. Conséquemment, les revenus augmentent.
Somme toute, cette augmentation est d'environ 20 pour 100.

Ministres à Montréal

Aux bureaux du gouvernement provincial, ce matin, il y avait les ministres suivants: Henry-L. Auger (colonisation), William Tremblay (travail) et Fisher (trésorerie). Plusieurs autres ministres sont dans la métropole, notamment MM. Duplessis, premier ministre; Drouin, ministre des terres et forêts, mais ils n'ont pas paru ce matin au palais de justice, où sont les bureaux provinciaux.

Mort de M. Oscar Paradis

Ottawa, 15. (C.P.). — Oscar Paradis, traducteur en chef à la section des lois de la Chambre des Communes, est mort ce matin après deux jours de maladie. Il était âgé de 63 ans. Natif de St-Jean, province de Québec, il fit ses études classiques à l'Université d'Ottawa et ses études de droit à l'Université de Montréal. Il fut admis au barreau en 1900 et entra dans le fonctionnarisme en 1904.
Nommé traducteur en chef en 1922, M. Paradis est devenu conseil du roi de la province de Québec en 1929.
Lui survivent: sa femme, un fils jérôme, avocat attaché au contentieux du Canadien Pacifique à Montréal, et deux filles.

La mort d'un prêtre mexicain

Chihuahua, Mexique, 15. (S.P.A.). — Nombre de catholiques ont manifesté, il y a quelques heures, pour protester contre la mort d'un prêtre, l'abbé Pedro Maldonado, qui, affirme-t-on, a succombé à des blessures que des agents de police lui ont infligées, en cherchant à l'arrêter, à General-Trias. Le prêtre, qui était accusé d'infractions aux lois antireligieuses, n'avait résisté.

Le Dr S.-H. Brosseau meurt subitement

St-Jean sur Richelieu, 15. — Le Dr S.-H. Brosseau, l'un des plus vieux médecins de l'hôpital St-Jean-de-Québec, est mort subitement, ce matin.

Importations de caoutchouc

En décembre, les importations de caoutchouc s'établissent à 8654,000, diminution de 230,000 sur le mois correspondant de l'an dernier. Le déclin s'explique par les importations de caoutchouc brut, qui ont baissé de 5,745,825 livres d'une valeur de 8677,659 en 1935 à 2,673,053 livres d'une valeur de 445,616 en 1936. Les pays suivants ont fourni du caoutchouc brut au Canada: Les Etablissements des Détroits (1,894,563 livres), les Etats-Unis (438,030), les Antilles hollandaises (223,920), le Ceylan (112,000) et la Bolivie (4,540).

Importations de viandes

En décembre les importations de viandes représentent une valeur de 825,700; en décembre 1935, elles s'établissaient à 828,500. Les Etats-Unis nous en ont fourni pour 813,649; l'Argentine pour 85,718 et l'Uruguay pour 33,526. Le boeuf en bolle représente une valeur de 89,259; le porc en saumure 85,447 et la saucisse 82,339. Il faut ajouter 112,033 livres de saindoux d'une valeur de 86,089 et pour 87,866 de boyaux à saucisse venant surtout de la Nouvelle-Zélande.
cap Ténès. Les autorités ont fait tenir des protestations au commandement de Palma et Salamanque, où sont les principaux organes administratifs du gouvernement Franco.
Perpignan, 15. (S.P.A.). — Quatre avions de bombardement de l'Espagne blanche viennent de rompre les communications ferroviaires entre la France et la Catalogne.

M. J.-S. Mayrand réélu maire de Saint-Jean

St-Jean sur Richelieu, 15. — M. J.-S. Mayrand a été réélu, ce vendredi, par acclamation, maire de Saint-Jean d'Iberville; MM. Moise Lebeau et Emile Durocher ont été élus, par acclamation, conseillers municipaux.

Nouveauté

Réponses du Christ aux questions des hommes
Par le R. P. M.-A. Bellouard, O.P.
Table des matières:
Tu ne tueras pas.
Souffrance et péché.
Qui... mais le résultat?
Se marier ou non?
La plainte du Christ sur la bouche des pauvres.
A propos de la femme adultère.
Un homme et son péché. Les étapes, de la mort à la vie.
La douloureuse grandeur des mères.
Les questions sans réponse.
Vraie religion et religion vraie.
Le gaspillage du parfum.
Le démon impur.
De Kérioth et Haceldama.
La royauté du Christ.
Comment peut-il chose pareille?
Es-ce qu'il ne fallait pas que le Christ souffrit?
Accusations déloyales.
Brochure de 284 pages, format bibliothèque.
En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 50c franco.

"Le caractère dominant de la nouvelle administration, c'est le camouflage"

(M. Bouchard)

Le chef de l'opposition parlementaire dénonce vivement le gouvernement Duplessis, samedi, au "Reform Club" — Les promesses non remplies Sur l'emprunt de \$50,000,000, la province aurait pu épargner \$540,000 Le salaire minimum de \$40 et l'arrêté ministériel — L'éclipse du premier ministre

DESTITUTIONS ET GASPILLAGE

M. Damien Bouchard, chef de l'Opposition parlementaire à l'Assemblée législative de Québec, était l'invité d'honneur, au déjeuner-causerie hebdomadaire du Reform Club, samedi midi. M. René Thériage président. M. J.-A.-A. Leclair, ancien président du club, a présenté M. Bouchard et M. Armand Hay l'a remercié.

Voici un résumé substantiel de la causerie de M. Bouchard:

M. T.-D. BOUCHARD

M. Bouchard a commencé par annoncer la nouvelle, qu'il venait d'apprendre de Québec, de la démission de M. Oscar Drouin, comme ministre des terres et des forêts dans le cabinet Duplessis. "C'est la démission, dit-il, ne change rien au discours que j'ai préparé." Il remercie ensuite le Reform Club de l'avoir invité; il remercie les députés libéraux de l'avoir choisis, à l'unanimité, comme chef parlementaire du parti en attendant que notre vaillant chef, l'honorable M. Godbout, conduise le parti à une victoire prochaine.

M. Bouchard dit qu'au lendemain de la défaite libérale du 17 août dernier deux systèmes de lutte avaient été présentés chez les libéraux: attitude d'expectative et l'attaque immédiate. M. Bouchard était en faveur de ce dernier système. D'abord pour l'intérêt de la province, et ensuite dans l'intérêt du parti pour ne pas décourager les amis de la cause, ne pas causer l'impression dans le public que l'opposition n'avait aucune défense à offrir et ne comptait plus dans l'administration de la chose publique. D'autant plus que, dit-il, le gouvernement avait déjà commis assez d'imprudences depuis ses quatre premières semaines de pouvoir qu'il était temps de demander sa condamnation par ceux qui avaient laissé le parti libéral dans l'attente qu'il ferait mieux que son prédécesseur.

La tâche était lourde, dit M. Bouchard. Le gouvernement avait une force numérique écrasante à la Chambre bien que 43% des électeurs eussent voté pour le parti libéral. L'opposition libérale décida de faire une lutte sans merci et, en effet, le chef parlementaire a attaqué chaque fois que le gouvernement a prêté le flanc. M. Bouchard déplore la campagne de diffamation et de calomnies faite par le gouvernement d'aujourd'hui avant les élections, campagne qu'il s'est continuée, plus injuste, depuis l'élection.

Les quatre périodes

Il n'y a pas encore six mois, dit M. Bouchard, que le nouveau gouvernement a pris les rênes du pouvoir mais les gens de bonne foi trouveront qu'il a été déjà assez longtemps à l'oeuvre et à l'épreuve pour pouvoir le juger sans danger d'erreur possible.

Ces six mois peuvent se diviser en quatre périodes bien distinctes: la première s'étend des élections à la session, la seconde comprend la durée de la session, la troisième, que je nommerai la période de l'éclipse, celle pendant laquelle pour la première fois dans notre province et sans qu'on nous en donne la raison, notre premier ministre est disparu sans nous laisser son adresse, la quatrième celle de la goinfreterie ou de l'empirisme, partant du retour de notre premier ministre des terres inconnues et se terminant le mardi-gras, au soir, puisque pour tout bon catholique les banquets doivent cesser avant le carême.

Camouflage!

J'ai dit en Chambre, j'ai répété ailleurs et je continuerai à afficher partout que le caractère dominant de la nouvelle administration, c'est le camouflage. Depuis six mois, notre premier ministre fait du camouflage pour tenter de satisfaire ceux qui l'ont porté au pouvoir et qui demandent des têtes et l'exécution des grandes réformes promises. Des le lendemain des élections les grands voleurs devaient être traduits devant les tribunaux criminels. Dans vingt-quatre heures la Beauharnois devait être expropriée. Dans une semaine les trais devaient être exterminés. Certaines gens ont cru dans les promesses de M. Duplessis et comme la plupart étaient de bonne foi elles sont étonnées de voir que le premier ministre ne paraît guère pressé de mettre la hache dans le bois mort dont il devait débarrasser notre province pour établir le régime de la pureté intégrale et du bonheur sans mélange dans le paradis terrestre de la Laurente.

Mais, lisant le dernier discours prononcé à Montréal par notre premier ministre, j'ai appris qu'il avait enfin appris lui-même quelque chose. S'adressant au R. P. Emile Joursault, il aurait dit, d'après le Devoir, que je cite textuellement: "Vous permettrez à un laïque comme moi de ne pas oublier que le Créateur, lui qui était tout-puissant, qui connaît le présent, le passé, l'avenir, a pris sept périodes pour créer le monde".

Tiens, tiens il m'a toujours semblé à moi que Dieu avait créé le monde en six jours et que le septième il s'était reposé. Mais M. Duplessis a employé le mot période au lieu du mot jour pour que Dieu ne lui gagne rien en vitesse; c'est évidemment dans le même but qu'il a remplacé le jour du repos par une septième période de travail, au risque de faire violer la loi du dimanche par le Seigneur lui-même.

Je continue la citation: "Le gouvernement, qu'est humain, ne peut certes tout réformer à la fois".

Voilà ce qu'a appris M. Duplessis depuis qu'il est au pouvoir avec son second scandale, qui ne le cède en rien au premier; c'est celui par lequel on a aussi fait perdre au delà d'un demi-million à la province pour récompenser les grandes compagnies forestières de l'aide de toute nature qu'elles ont donnée aux candidats de M. Duplessis.

Second scandale

Comme le premier scandale, cette sale affaire s'est perpétrée dans le secret par un ordre en conseil. Comme dans la vente des cinquante et un million de débetures sans soumissions, on l'a entourée d'un savant camouflage pour tâcher de la faire passer inaperçue.

Un beau matin, on apprit par les journaux que le premier ministre avait conté leur fait aux représentants des grandes compagnies forestières. Il les avait accusés de payer des salaires de famine aux bûcherons, de traiter ces derniers plus durement que leurs chevaux, de les exploiter en leur vendant des marchandises deux fois plus cher qu'elles ne valaient; il avait décidé de mettre ordre à ces abus criants en avisant les entrepreneurs forestiers que leurs licences seraient annulées s'ils ne se conduisaient pas mieux à l'avenir.

En lisant ces déclarations grandiloquentes dans les journaux, je me suis dit que le premier ministre devait être à comploter quelque mauvaise machination au profit des grandes compagnies et au détriment de la province.

Les excès de langage de M. Duplessis sentaient le camouflage à cent lieues à la ronde. Au cours d'une séance, pour accentuer son bluff, il faisait une nouvelle charge contre les grandes compagnies et il déclarait que le gouvernement venait de porter à \$40.00 par mois le salaire minimum des bûcherons. Cette mesure devait donner un million de plus de salaires à nos travailleurs de la forêt, puisque le gouvernement libéral avait fixé ce salaire minimum qu'à trente dollars par mois. M. Duplessis, continuant son système de camouflage pour cacher les turpitudes de son administration, vient de répéter au banquet qui a été donné sur la fin de la semaine dernière au ministre de la Voirie, sa philippique contre les marchands de bois.

Je cite le texte du Devoir: "Qu'avons-nous fait à part cela? Nos gens de la campagne et des villes qui allaient travailler dans les chantiers recevaient des salaires de famine. Nous avons dit aux compagnies de bois: vous allez payer des salaires raisonnables, vous allez acheter vos produits chez les cultivateurs, aux prix du marché, vous allez donner des conditions de travail raisonnables aux bûcherons. Si vous ne faites pas cela nous allons prendre le fouet et vous allez le faire malgré vous. Nous avons passé des contrats avec ces compagnies, ou nous disions, que la faute en soit ou non aux contracteurs, si les salaires ne sont pas payés, c'est la compagnie qui allait les payer."

M. Duplessis a donc posé en ennemi des grandes compagnies et il est allé jusqu'à les menacer de leur fouet de cosaque. Ceci est son attitude lorsqu'il parle en public, lorsqu'il s'adresse à ceux dont il a surpris la bonne foi aux dernières élections et qu'il veut maintenir dans leurs illusions. Voyons ce qu'il fait lorsqu'il régle en cabinet secret avec le général White les relations réelles du gouvernement avec les grandes corporations forestières.

Fausse déclaration

Quand le premier ministre a fait sa déclaration au sujet des salaires payés aux bûcherons il a affirmé que le gouvernement libéral avait fixé un salaire minimum de \$30.00 par mois qu'il avait porté, lui, à \$40.00. Ces deux chiffres sont faux. Quand il a dit qu'il avait décrété une augmentation de salaires d'un million pour les bûcherons ceci est encore faux.

Le salaire minimum fixé par la Commission des Opérations Forestières pour l'année 1936-37 était de \$37.00 par mois et non de \$30.00 comme l'a avancé le premier ministre. S'il avait réellement porté à \$40.00 ce salaire minimum, comme il l'a dit, son augmentation n'aurait donc été que de 8% et non de 33 1/3 p.c. comme il l'a déclaré. Son million d'augmentation pour les bûcherons, si augmentation il doit y avoir, se trouve donc réduit à quelque \$225,000.

Le tintamarre assourdissant de M. Duplessis m'ayant clairement averti qu'il désirait cacher quelque faveur aux grandes corporations forestières j'inscrivis sur l'ordre du jour une demande de production de document pour me procurer le copie de l'ordre en conseil par lequel le ministre des Terres et Forêts, sur l'instruction de son chef, aurait porté le salaire minimum à \$40.00, de \$37.00 qu'il était antérieurement. J'attendis une journée, deux jours, trois jours, une semaine, deux semaines; le premier ministre n'appelaît pas ma motion pour discussion. L'avant-dernier soir de la session j'entra en Chambre un quart d'heure en retard et j'apprenais que le premier ministre avait profité de cette courte absence pour faire adopter sans discussion ma motion au sujet de l'ordre en conseil concernant le salaire de \$40.00 et une autre motion relative à l'ordre des assurances collectives des employés à un favori des Trois-Rivières.

capitalistes qui ont investi leurs fonds dans nos forêts de la Laurente. Pauvre Laurente et pauvres Laurentiens; vous ne vous attendiez pas, en août dernier, à cette politique du petit bout dans l'exploitation de notre domaine forestier.

Politique de petit bout

Cette politique de petit bout est tellement absurde que M. Duplessis n'a pas osé l'appliquer au paiement du salaire des bûcherons; il a bien fait car il y aurait eu une révolution dans les chantiers de la province. C'est pour éviter ce désastre que le premier ministre a ajouté l'indéniable décretant que ce système de mesurage ne s'appliquait que "pour les fins de perception de droits de coupe seulement".

L'éclipse

Je passe maintenant à la troisième: celle de l'éclipse de notre premier ministre. Qu'en dirai-je? Bien peu de choses car au cours d'une éclipse tout semble s'anéantir. Les ombres que laisse l'astre disparu semblent inviter au repos, au sommeil. Nos ministres n'ont pu résister à ces forces secrètes qui nous poussent aux rêves lorsque vous êtes confortablement blottis dans les sièges capitonnés des wagons-lits climatisés ou paresseusement étendus sur les chaises longues des paquebots modernes. Ils ont voyagé et voyagé. Les Québécois nous ont fait connaître leurs allées et venues car ils n'ont pas voulu désingliser le premier ministre en ne laissant leur adresse à personne.

Ces voyages on les avait bien condamnés du temps des ministres libéraux mais pourquoi, diable, les gens du parti des purs seraient-ils astreints aux restrictions qu'on a le droit d'imposer aux mortels ordinaires? Aussi, admettant qu'il faut bien que jeunesse se passe, et nos ministres sont bien jeunes en office sinon en âge, je me contenterai, pour ne pas ternir le souvenir de la splendeur des beaux rêves éveillé qu'ils ont dû faire, de ne signaler de cette période que l'éclipse elle-même. Ce phénomène est assez important en soi pour qu'il soit digne de caractériser une des époques du règne de l'Union nationale.

La goinfreterie

Je passe maintenant à la quatrième et dernière période, celle qui a dû être si agréable aux ministres qui ont bon estomac et bon gosier, celle de la goinfreterie. Il n'y a pas très longtemps, il y a un an à peine, le premier ministre faisait savoir aux malheureux de cette province, c'était, naturellement, avant les élections — que c'était un crime que de banqueter les ministres pendant que les chômeurs crevaient de faim. Il annonçait aussi, que quand il serait élu, ces festins cesseraient et qu'on emploierait les sommes folles qu'ils colportaient à soulager la misère des pauvres gens.

Ceux qui lisent les journaux se sont rendu compte, en ces derniers temps, que jamais tant de banquets n'ont été organisés pour les ministres et personne ne peut prétendre qu'il n'y a plus de chômeurs, ni de gens qui sont dans la misère. Il n'est pas de ministre qui n'ait eu son banquet. Pardon, il y a M. Auger, mais ce n'est pas de sa faute

qui n'a respecté l'engagement électoral de son chef sur ce chapitre. Son banquet a été annoncé, puis remis et remis en raison de certaines difficultés qu'on pourrait appeler de régie interne mais il viendra si on réussit à aplâner ces difficultés intérieures; temporairement il est ajourné à Pâques ou à la Trinité.

Mais il ne faut pas croire que ces banquets sont organisés tout simplement pour satisfaire la vanité de nos nouveaux ministres et la glotonnerie de leurs partisans. Non, ces banquets font partie du système de propagande pour leur opinion publique et pour faire croire à ceux qui ont laissé notre parti qu'ils ont eu raison de le faire.

Esprit de parti

M. Duplessis parlant au banquet donné lundi dernier par les électeurs de M. Leduc, a commencé par réclamer la mort de l'esprit de parti. Mes citations sont toutes tirées textuellement du Devoir: "Cela signifie, dit-il, que la population réalise la nécessité de la mort de l'esprit de parti". Quelques minutes plus tard, le premier ministre indiqua que cet esprit de parti le gouvernement national ne s'en est débarrassé complètement puisqu'il se déclare prêt à accepter la collaboration de ceux, dit-il, "qui plaquent l'esprit de parti après l'intérêt véritable de la province". Pour placer l'esprit de parti après l'esprit civique, il faut nécessairement en avoir. M. Duplessis n'a pu s'empêcher de se contredire lui-même et d'ailleurs s'il ne l'avait pas fait quel est l'homme qui oserait prétendre en face des destitutions en masse d'employés civils libéraux sans aucune espèce d'enquête, qu'à aucun moment de notre histoire politique l'esprit de parti n'a dominé autant qu'il domine à l'heure actuelle dans l'administration provinciale et à exercé des ravages plus déplorables que ceux que nous constatons depuis quelques mois?

Continuant, le premier ministre a dit: "Je tiens à rappeler que, c'est évidemment les actes de l'opposition ne sont pas toujours connus, il y a trois ans, à la législature, quand certaines municipalités à l'instigation de M. Damien Bouchard, ont voulu poser le principe de taxer les communautés religieuses, l'opposition s'y est nettement opposée".

Quand le premier ministre a dit que c'était à mon instigation que certaines municipalités avaient voulu imposer des taxes aux communautés il a faussé sciemment la vérité. Jamais je n'ai suggéré à aucune municipalité une ligne de conduite quelconque au sujet des communautés religieuses. Mon intervention à ce sujet s'est bornée à la ville de Saint-Hyacinthe dans laquelle tout le monde vit dans la paix religieuse depuis que cette question a été réglée définitivement par un concordat qui a été signé et par le maire de Saint-Hyacinthe et par l'ordinaire du diocèse.

Le premier ministre continuant son discours de démagogue pour soulever les passions et ses auditeurs à attaqué furieusement la maison Simpson de Montréal; il l'a accusée de renvoyer ses employées quand elles arrivaient à la période

de où le salaire doit augmenter. La maison Simpson a nié catégoriquement cette affirmation et demande une enquête. Aux dernières nouvelles le premier ministre n'a pas encore prouvé ses avancés; les prouvera-t-il? Le temps nous le dira. Qu'il les prouve ou qu'il ne les prouve pas celui qui importe peu. Il s'agit pour lui de jeter de la poudre aux yeux des gens pour faire oublier ses promesses d'élections qu'il ne peut pas ou ne veut pas remplir; si pour attendre cette fin il lui faut continuer à salir les honnêtes gens il ne se gênera pas pour s'y peindre.

Pension de vieillesse

Je termine en signalant le mensonge le plus caractérisé du discours de notre premier ministre. Parlant des pensions de vieillesse, voici ce qu'il a dit, toujours d'après le Devoir:

"M. Duplessis signale en plus l'établissement des pensions de vieillesse, pensions refusées par le gouvernement précédent et qui fonctionnent ici après quelques mois, alors qu'ailleurs il a pris deux années pour commencer à opérer".

Or tout le monde sait que la loi des pensions de vieillesse a été proposée par moi-même et votée par l'ancien gouvernement qui avait inscrit cette mesure dans son programme de l'élection de 1935. M. Duplessis ment effrontément quand il déclare que le gouvernement précédent avait refusé de mettre en vigueur la loi des pensions de vieillesse. C'est moi qui l'ai mise en force et 35,000 demandes ont été faites en vertu des règlements que j'ai fait promulguer moi-même. Tout ce que M. Duplessis a fait au sujet de cette loi, c'est qu'il l'a sabotée en enlevant aux conseils municipaux le soin de faire préparer par leurs secrétaires les demandes faites par les vieillards. Cette disposition faisait que les vieux avaient dans chaque municipalité un officier pour recevoir leurs demandes. Aujourd'hui ils doivent écrire à Québec et se chercher des amis bénévoles ou des hommes de loi pour leurs formulaires.

En face d'une situation semblable qu'ils doivent payer pour remplir, qui blâmera l'opposition libérale d'avoir engagé la lutte vigoureuse que nous avons décidé de poursuivre contre ceux qui se sont emparés du pouvoir sous de fausses représentations comme l'avait fait M. Bennett en 1930 et qui seront balayés à la prochaine consultation populaire comme ce dernier l'a été en 1935? Il était de notre devoir de bons libéraux, comme de notre devoir de simples citoyens intéressés à notre province, de démasquer le camouflage des usurpateurs pour rétablir le règne de la justice et faire cesser le gaspillage éhonté des deniers publics dont j'ai signalé les principaux aspects au début de mes remarques.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

LE SOIR DE LA JOURNÉE DE LAVAGE la maman n'est plus épuisée et tout le monde s'en trouve heureux, depuis qu'elle a sa nouvelle LESSIVEUSE CONNOR. Vous ne ferez pas d'erreur dans l'achat d'une laveuse électrique si vous choisissez une CONNOR! Des milliers de ménagères canadiennes, qui en ont une, sont émerveillées de la facilité de son fonctionnement et de l'efficacité de son rendement! TROIS GARANTIES "CONNOR" 2 ans - 4 ans - 12 ans. Extra - Spécial Belle lessiveuse neuve, excellente marque, capacité 7 litres de linge sec. Fini magnifique. Aubaine exceptionnelle à cet extrême bas prix. Réelle valeur de \$69.50 \$58.95. 500, Rue Ste-Catherine Est Angle Berri MARquette 6201

# LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

## A l'école

Avec les années, Odette a grandi; comme une rose éclose du bouton, elle a grandi...

Bientôt sonnera l'heure de partir pour l'école et c'est une joie qui précède son jeune cerveau...

Odette trouva donc à l'école, elle se croit déjà un personnage et veut avoir une petite valise avec un coffre pour ses crayons...

Qu'elle fasse contre cette décision bien arrêtée? Pendant qu'Odette sera à l'école, grand-maman aura la paix...

Tout est prêt; une minuscule valise jaune avec fermoir à clefs, un coffre rouge, un crayon bleu...

Papa la reconduira. Au fond c'est qu'il veut garder encore sa petite bien à lui, quelques minutes de plus.

À la porte de l'école, pour la première fois, Odette a conscience de ce que veut dire "séparation"; elle lève vers son père des yeux angoissés mais ne dit rien.

Elle embrasse et sort à reculons. Il a compris l'anxiété de son enfant et reste derrière la porte close.

Si l'oiseau, il la franchirait cette porte, reprendrait sa petite jalousie; il sait qu'il ne faut rien dire. Il écoute. Pleure-t-elle? L'appelle-t-elle? Mlle l'institutrice aura-t-elle calmé son chagrin avec les gestes qu'il faut avoir, avec les mots qu'il faut dire?

Quelle que soit la production française, l'industrie de la parfumerie doit importer des produits odorants que ce pays ne fournit pas ou qu'il fournit en quantités insuffisantes.

Dans d'autres départements, on cultive des plantes plus communes; c'est ainsi qu'en Bretagne on peut voir des champs de menthe poivrée de plusieurs hectares.

Quelle que soit la production française, l'industrie de la parfumerie doit importer des produits odorants que ce pays ne fournit pas ou qu'il fournit en quantités insuffisantes.

Pauvre maman! pauvre Papa qui avez soigné ce petit trésor avec tant de soin; voici venu, déjà, le jour où l'oisillon ouvre ses ailes et essaie de voler autour de son nid.

Elle n'est plus à vous votre petite, elle n'est pas à vous. Elle

## SILHOUETTE JUVENILE



Odette trouva donc à l'école, elle se croit déjà un personnage et veut avoir une petite valise avec un coffre pour ses crayons.

Qu'elle fasse contre cette décision bien arrêtée? Pendant qu'Odette sera à l'école, grand-maman aura la paix.

Tout est prêt; une minuscule valise jaune avec fermoir à clefs, un coffre rouge, un crayon bleu.

Papa la reconduira. Au fond c'est qu'il veut garder encore sa petite bien à lui, quelques minutes de plus.

À la porte de l'école, pour la première fois, Odette a conscience de ce que veut dire "séparation"; elle lève vers son père des yeux angoissés mais ne dit rien.

Elle embrasse et sort à reculons. Il a compris l'anxiété de son enfant et reste derrière la porte close.

Si l'oiseau, il la franchirait cette porte, reprendrait sa petite jalousie; il sait qu'il ne faut rien dire. Il écoute. Pleure-t-elle? L'appelle-t-elle? Mlle l'institutrice aura-t-elle calmé son chagrin avec les gestes qu'il faut avoir, avec les mots qu'il faut dire?

Quelle que soit la production française, l'industrie de la parfumerie doit importer des produits odorants que ce pays ne fournit pas ou qu'il fournit en quantités insuffisantes.

Dans d'autres départements, on cultive des plantes plus communes; c'est ainsi qu'en Bretagne on peut voir des champs de menthe poivrée de plusieurs hectares.

Quelle que soit la production française, l'industrie de la parfumerie doit importer des produits odorants que ce pays ne fournit pas ou qu'il fournit en quantités insuffisantes.

Dans d'autres départements, on cultive des plantes plus communes; c'est ainsi qu'en Bretagne on peut voir des champs de menthe poivrée de plusieurs hectares.

Quelle que soit la production française, l'industrie de la parfumerie doit importer des produits odorants que ce pays ne fournit pas ou qu'il fournit en quantités insuffisantes.

Dans d'autres départements, on cultive des plantes plus communes; c'est ainsi qu'en Bretagne on peut voir des champs de menthe poivrée de plusieurs hectares.

Quelle que soit la production française, l'industrie de la parfumerie doit importer des produits odorants que ce pays ne fournit pas ou qu'il fournit en quantités insuffisantes.

Dans d'autres départements, on cultive des plantes plus communes; c'est ainsi qu'en Bretagne on peut voir des champs de menthe poivrée de plusieurs hectares.

## LES OEUFS EN SURPRISE

Une sauce Béchamel, quatre oeufs bien frais, du gruyère râpé, du beurre.

Préparez de la sauce Béchamel dont vous mettez une cuillerée à bouche dans une petite casserole en porcelaine dans laquelle vous cassez ensuite un oeuf bien frais que vous recouvrez d'une couche de sauce Béchamel sur laquelle vous saupoudrez du gruyère râpé, et par-dessus vous placez un petit morceau de beurre.

Le poète Anacréon avait une colombe qui buvait dans sa coupe, mangeait dans sa main, voletait autour de lui et dormait sur sa lyre.

Un roi de Chypre, s'il faut en croire un poète comique, se faisait ventiler pendant ses repas par des colombes familières.

On se servait également des colombes pour porter des nouvelles. On employa d'ailleurs à ce dernier usage des hirondelles et même des corneilles; mais cela n'explique pas que ces oiseaux, les premiers surtout, aient été des oiseaux familiers: les anciens avaient même déjà remarqué que l'hirondelle ne peut pas s'apprivoiser.

Les inscriptions seront reçues à l'avance. Prière de s'adresser à la directrice pour tous renseignements. DO. 0776-5727.

Il y aura aussi un exhibit de conserves de poisson: Mlle LeBlanc donnera des conseils pratiques aux maîtresses de maison pour les guider dans leurs achats.

Mardi soir, à 8 heures p.m., Mme E. Pinault-Lévesque continuera son cours de psychologie féminine. Le sujet suivant sera traité: La formation de la jeune fille est-elle terminée au sortir du couvent? — Entrée libre.

Le rouge lui montait au visage au souvenir de l'argent qu'il avait osé jeter, comme une aumône, à l'épouse de son fils.

Il y avait un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

Il en clorait la liste, puisqu'il s'était obstiné à demeurer célibataire.

Sans lui, la fortune des Malfreneuse se fût probablement éparpillée au gré des fantaisies trop nombreuses du marquis dans sa jeunesse.

La prudente administration de Claude Serquois lui avait toujours permis de combler les brèches. D'année en année, sous sa direction, les domaines avaient prospéré. C'était la certitude qu'il ne retrouvait jamais un pareil serviteur qui avait retenu le marquis dans l'expression de sa rancune, lorsque le régisseur avait ouvertement pris le parti de Philippe.

Mais Bertrand, déjà, s'écriait, sans paraître remarquer la contrainte paternelle: "Evidemment, Claude sait. Je vais l'interroger. Fasse Dieu que sa réponse soit favorable!"

Il appuya sur un timbre et donna au domestique survenu l'ordre d'aller chercher le régisseur.

Moins d'un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

Il en clorait la liste, puisqu'il s'était obstiné à demeurer célibataire.

Il y avait un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

Il en clorait la liste, puisqu'il s'était obstiné à demeurer célibataire.

Sans lui, la fortune des Malfreneuse se fût probablement éparpillée au gré des fantaisies trop nombreuses du marquis dans sa jeunesse.

La prudente administration de Claude Serquois lui avait toujours permis de combler les brèches. D'année en année, sous sa direction, les domaines avaient prospéré.

C'était la certitude qu'il ne retrouvait jamais un pareil serviteur qui avait retenu le marquis dans l'expression de sa rancune, lorsque le régisseur avait ouvertement pris le parti de Philippe.

Mais Bertrand, déjà, s'écriait, sans paraître remarquer la contrainte paternelle: "Evidemment, Claude sait. Je vais l'interroger. Fasse Dieu que sa réponse soit favorable!"

Il appuya sur un timbre et donna au domestique survenu l'ordre d'aller chercher le régisseur.

Moins d'un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

Il en clorait la liste, puisqu'il s'était obstiné à demeurer célibataire.

Sans lui, la fortune des Malfreneuse se fût probablement éparpillée au gré des fantaisies trop nombreuses du marquis dans sa jeunesse.

La prudente administration de Claude Serquois lui avait toujours permis de combler les brèches. D'année en année, sous sa direction, les domaines avaient prospéré.

C'était la certitude qu'il ne retrouvait jamais un pareil serviteur qui avait retenu le marquis dans l'expression de sa rancune, lorsque le régisseur avait ouvertement pris le parti de Philippe.

Mais Bertrand, déjà, s'écriait, sans paraître remarquer la contrainte paternelle: "Evidemment, Claude sait. Je vais l'interroger. Fasse Dieu que sa réponse soit favorable!"

Il appuya sur un timbre et donna au domestique survenu l'ordre d'aller chercher le régisseur.

Moins d'un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

Il en clorait la liste, puisqu'il s'était obstiné à demeurer célibataire.

Sans lui, la fortune des Malfreneuse se fût probablement éparpillée au gré des fantaisies trop nombreuses du marquis dans sa jeunesse.

La prudente administration de Claude Serquois lui avait toujours permis de combler les brèches. D'année en année, sous sa direction, les domaines avaient prospéré.

C'était la certitude qu'il ne retrouvait jamais un pareil serviteur qui avait retenu le marquis dans l'expression de sa rancune, lorsque le régisseur avait ouvertement pris le parti de Philippe.

Mais Bertrand, déjà, s'écriait, sans paraître remarquer la contrainte paternelle: "Evidemment, Claude sait. Je vais l'interroger. Fasse Dieu que sa réponse soit favorable!"

Il appuya sur un timbre et donna au domestique survenu l'ordre d'aller chercher le régisseur.

Moins d'un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

Il en clorait la liste, puisqu'il s'était obstiné à demeurer célibataire.

Sans lui, la fortune des Malfreneuse se fût probablement éparpillée au gré des fantaisies trop nombreuses du marquis dans sa jeunesse.

La prudente administration de Claude Serquois lui avait toujours permis de combler les brèches. D'année en année, sous sa direction, les domaines avaient prospéré.

C'était la certitude qu'il ne retrouvait jamais un pareil serviteur qui avait retenu le marquis dans l'expression de sa rancune, lorsque le régisseur avait ouvertement pris le parti de Philippe.

Mais Bertrand, déjà, s'écriait, sans paraître remarquer la contrainte paternelle: "Evidemment, Claude sait. Je vais l'interroger. Fasse Dieu que sa réponse soit favorable!"

Il appuya sur un timbre et donna au domestique survenu l'ordre d'aller chercher le régisseur.

Moins d'un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

Il en clorait la liste, puisqu'il s'était obstiné à demeurer célibataire.

Sans lui, la fortune des Malfreneuse se fût probablement éparpillée au gré des fantaisies trop nombreuses du marquis dans sa jeunesse.

# CHEZ EATON

Soldé de fabricant!

## Complets 4 - pièces pour garçons

Confectionnés de coupons de belles étoffes

— un seul de chaque genre —

cause de ce bas prix remarquable!

Habillez votre fils pour le printemps en bénéficiant d'une économie! Complots élégants en tweeds ou worsteds tout laine. Pas deux complets semblables. Textures unies, à rayures et quadrillés dans les tons de gris, brun et bleu. Veston, gilet, culotte serrée au genou et culotte droite. Plusieurs vestons à dos plissé. Tailles 25 à 28 dans le groupe.

MARDI SPECIAL 8.95

Vêtements pour garçons, au deuxième.

T. EATON CO DE MONTREAL

Crème bavaroise Pastilles au miel Académie Notre-Dame de Lourdes, 1000, 5ème avenue, Verdun, T. 3650. Prix de présence et distribution gratuite d'échantillon.

## Ecole Ménagère Municipale de Verdun

Démonstration gratuite, mardi 16 février prochain, à 2 h et 7 h 30, par Mlle Anna Laliberté et Pageau, conférencières diplômées au Service de l'Économie Domestique du Dépt. de l'Instruction Publique.

Cette démonstration fera sûrement le bonheur de toutes les dames et jeunes filles qu'intéressent les questions de coupe et de confection. Comment se moule le mannequin sur chaque personne... puis comment chacune peut tailler et ajuster elle-même ses robes et manteaux sur son mannequin personnel. Autant de questions qui recevront leur réponse mardi le 16 février prochain.

Entrée gratuite, mardi après-midi à 2 h. et mardi soir à 7 h 30. Cordiale bienvenue à toutes.

## Aux "Mardis de la Providence"

Sous la présidence de Mlle Michelle Duperron, Mademoiselle Toupin et Thérèse Archambault aura lieu la partie de cartes hebdomadaire des Dames de Charité de l'Asile de la Providence dans le salon du Conseil Lafronçaise, 480 rue Sherbrooke est. Les amies de l'Oeuvre, dames et jeunes filles sont cordialement invitées.

Pour renseignements: HA. 5076.

## Cours de religion

Demain soir, à l'École d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 Bvd St-Joseph est, seront données deux cours de religion d'un très vif intérêt: le R. P. Dubois, S.J., parlera à 7 h 30 de Morale Sociale et en particulier de certains problèmes de la vie familiale.

M. l'abbé Philippe Perrier à 8 h 30 commencera ses exposés dogmatiques sur les fondements mêmes de notre foi et de notre vie chrétienne. Le public féminin est invité à se joindre aux dames normales au programme. Celles qui désirent retenir leur siège, peuvent le faire moyennant une minime rétribution annuelle.

## L'École d'Éducation Familiale et Sociale

L'École d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 Bvd St-Joseph est, ouvre au public féminin les cours inscrits au programme de son enseignement Social et Ménager. Moyennant une rétribution des plus modestes, on peut même encore retenir son siège pour l'année à l'une ou l'autre de ces leçons du plus haut intérêt pratique.

On peut également y être admis sans abonnement.

Voici l'horaire de ces cours: Lundi, à 2 hrs — Tissage et cuisine pratique; 4 h. 30 — L'alimentation (Théorie); 7 h. 30 — L'expression française. Mardi à 2 h. — Cuisine pratique; 4 h. 30 — Dessin; 7 h. 30 — Religion. Mercredi, 2 hrs — Démonstration culinaire; 4 h. 30 — Botanique économique; 7 h. 30 — Pâtisserie et pédagogie maternelle; 7 h. 30 — Couture — Modes — Fantaisies. Jeudi, à 2 hrs — Couture — Modes — Fantaisies. Vendredi à 2 hrs — Économie pratique; 4 h. 30 — Botanique économique; 7 h. 30 — Pâtisserie et pédagogie maternelle; 7 h. 30 — Couture — Modes — Fantaisies.

## "Comment vivre au foyer"

PAR ELISABETH CHOUQUET

Que ne fait-on pas de nos jours pour la réhabilitation des besoins ménagers qui ont été plus ou moins méprisés depuis la guerre? Combien de petites filles, depuis ce temps, n'ont grandi qu'avec l'espoir de travailler en dehors? D'autre part, combien de maîtresses de maison qui s'intéressent le moins possible à leur foyer?

Pour toutes celles-là et pour les autres qui aiment déjà leur état de ménagère et leur profession d'éducatrice et qui veulent enrichir leur savoir et perfectionner leur technique, Elisabeth Chouquet a écrit ce très bel ouvrage qui s'intitule *Comment vivre au foyer*, divisé en trois grandes parties: Installation du foyer, (8 chapitres); Organisation intérieure et travail ménager, (11 chapitres); et Vie de la femme au foyer, (7 chapitres), dont voici les titres: Vie chrétienne, vie professionnelle, vie intellectuelle et artistique, la vie familiale, vie extérieure et sociale, la vie à la campagne et la formation ménagère.

Volume de 460 pages sous fort cartonnage, au comptoir ou par la poste, \$2.00. Service de Librairie du Devoir.

## Gratis! De belles cartes des Couleurs du Couronnement!

Chaque jour, un nombre croissant de femmes choisissent ces couleurs riches et attrayantes pour leurs toilettes du soir, leurs robes d'après-midi, leurs tricotés, leurs draperies, rideaux, couvre-pieds, etc. Soyez parmi les premières à adopter cette mode pratique et du bon goût. Vous avez quelque chose à faire tendre! Téléphonnez nous votre commande et demandez nous une carte de ces couleurs du Couronnement. Faites votre choix, et gardez la carte que nous vous offrons d'un très gracieux, comme souvenir.

Nous n'avons qu'un nombre limité de ces cartes disponibles; hâtez-vous d'en faire la demande. Téléphonnez aujourd'hui, afin de ne pas être désappointés.



2142, rue Beaudry—MONTREAL—Succ. 223 est, rue St. Catherine

TEINTURE • EMAGASINAGE DES FOURRURES • RENOVATION DOMESTIQUE

NETTOYAGE d'un ton plus clair pour tout

## Feuilleton du "Devoir"

# LE SECRET DU RÉGISSEUR

par Henry FRANZ

5. (Suite)

Antoinette, après avoir donné durant quelques jours de vives inquiétudes à son entourage, avait, grâce aux soins du docteur Vadier, surmonté cette nouvelle crise.

Ce jour-là, elle avait pu faire rouler au petit salon son fauteuil d'infirme, et dans la pièce toute la famille se trouvait réunie.

Sur un plateau s'amorçait des cartes et des lettres de condoléances, que le marquis et sa fille achevaient de dépouiller. Antoinette, enfin, laissa retomber le dernier pli et soupira: "Hélas! tout cela ne nous le rend

pas!"

Un soupir des pauvres parents fut la réponse.

Après une dernière et visible hésitation, le marquis rompit le silence: "Peut-être est-ce ma faute?... J'ai été trop dur. Tous s'excip. Mais vous, mes enfants, qui êtes innocents, si pourtant vous souffriez pour moi..."

Un effarement passa sur le groupe prostré. Bertrand demanda: "Que voulez-vous dire, mon père? — Que j'aurais dû pardonner lors de la naissance de l'enfant de Philippe."

Ce fut un triple cri qui coupa sa phrase: "L'enfant de Philippe!"

Tous attendaient, stupéfaits de la révélation. Alors, courbant un peu plus le front, tout son orgueil vaincu, le marquis fit sa confession. Après la mort de Philippe, il relata la démarche de Marcelle, qui, avec la complicité de Claude Serquois, avait pu parvenir jusqu'à lui, son enfant dans les bras.

"Un fils? Interrogea Bertrand, frémissant d'émotion. — Un fils, oui. Et j'ai chassé la mère, je n'ai pas voulu voir son geste de supplication, j'ai refusé d'écouter ses paroles de prière. Elle était malade alors, ma dureté a contribué à lui porter le coup fatal. — Elle est morte?" interrogea Antoinette.

Le marquis baissa la tête. "Oui, quelques mois après; mais alors je ne l'ai pas su. J'avais menacé Serquois de le renvoyer s'il me parlait encore de cette femme. Devant ma colère, il se l'est tenu pour dit. C'est seulement la semaine dernière que j'ai appris. J'avais

écrit à Erval," ajouta-t-il à voix plus basse, comme honteux de cette démarche.

A nouveau, le silence régnait. Antoinette pleurait. Bertrand, mortellement pâle, semblait prêt à défaillir. Ce fut Clotilde qui parla la première: "Je ne puis me permettre de vous juger, non plus qu'aucun de vos enfants, mon père; mais ne pensez-vous pas que la Providence vous dicte votre impérieux devoir? Qu'est devenu cet enfant?"

— Je ne sais. Le curé d'Erval m'a simplement appris que depuis six mois sa mère était morte. Sans doute se trouve-t-il quelque part en nourrice. — Il faudrait s'en informer. Ce dernier des Malfreneuse ne doit pas rester plus longtemps éloigné du toit de ses ancêtres." Tous s'attendaient à une protestation; mais le marquis se contenta d'incliner le front en murmurant: "Mais en quel lieu le trouver? Existe-t-il encore seulement?"

Le rouge lui montait au visage au souvenir de l'argent qu'il avait osé jeter, comme une aumône, à l'épouse de son fils.

Il y avait un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

Il en clorait la liste, puisqu'il s'était obstiné à demeurer célibataire.

Sans lui, la fortune des Malfreneuse se fût probablement éparpillée au gré des fantaisies trop nombreuses du marquis dans sa jeunesse.

La prudente administration de Claude Serquois lui avait toujours permis de combler les brèches. D'année en année, sous sa direction, les domaines avaient prospéré.

C'était la certitude qu'il ne retrouvait jamais un pareil serviteur qui avait retenu le marquis dans l'expression de sa rancune, lorsque le régisseur avait ouvertement pris le parti de Philippe.

Mais Bertrand, déjà, s'écriait, sans paraître remarquer la contrainte paternelle: "Evidemment, Claude sait. Je vais l'interroger. Fasse Dieu que sa réponse soit favorable!"

Il appuya sur un timbre et donna au domestique survenu l'ordre d'aller chercher le régisseur.

Moins d'un quart d'heure après, celui-ci faisait son entrée dans le petit salon, visiblement inquiet et non moins ému.

L'homme de confiance des Malfreneuse, successeur d'une longue lignée de Serquois toute dévouée aux intérêts des maîtres, était le digne continuateur de ses devanciers.

# Le rôle de l'École des sciences sociales, économiques et politiques

But des fondateurs — La situation de notre groupe ethnique en 1920 — Le facteur économique dans la question nationale — L'action de l'École dans le domaine social — Il faudrait revenir aux projets des fondateurs — Le budget

## CE QUE SONT DEVENUS LES ANCIENS DE L'ÉCOLE

Le discours de M. Edouard Montpetit au 15e anniversaire de fondation de l'École des Sciences sociales

Voici le texte du discours prononcé par M. Edouard Montpetit, directeur-fondateur de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, au déjeuner qui réunissait hier au "Cercle Universitaire", les professeurs et les élèves anciens et actuels de cette École. On trouvera ailleurs le compte rendu des autres allocutions, ainsi que des autres réunions qui ont marqué hier le quinzième anniversaire de la fondation de l'École.

M. Montpetit a parlé d'abord de la nécessité d'une culture spécifique canadienne-française, et il a cité à ce sujet la déclaration de M. André Siegfried, rapportée dans la Lettre de "Paris" que le "Devoir" publiait samedi. Puis il a parlé du rôle de l'École dans les termes suivants:

### M. MONTPETIT

L'École des Sciences sociales, économiques et politiques ne conduit à rien, si ce n'est à la chose publique. Son objet est d'intéresser la jeunesse aux questions actuelles; de cristalliser les volontés autour de nos problèmes essentiels; de définir nos motifs d'action et d'orienter nos énergies vers nos destinées. C'est une école de culture générale appliquée à la nation; elle désigne les éléments de la vie nationale; elle préconise comme moyen de formation la familiarité du milieu et des institutions; aux uns elle apporte la connaissance des forces constitutives de notre groupe, aux autres — qui se destinent au journalisme — les moyens d'exprimer et de répandre l'idée.

Elle est, si on peut dire, la fille encore bien jeune, bien hésitante, bien pauvre aussi, de l'École des Sciences politiques de Paris. Quand je dis: la fille, entendons-nous. Elle n'a rien de commun avec l'École de la rue Saint-Guillaume que la pensée qui l'anime, et dans le sens que je vais indiquer, et que l'activité de certains de ses fondateurs ou de ses professeurs qui sont des anciens élèves de l'Institution française. Emile Boutmy organisa l'École de Paris au lendemain de 1871, dans la pensée avouée de relever la France en reconstituant son élite. Il fit appel à des hommes encore peu connus, mais dont il avait éprouvé la largeur d'esprit et la conscience. L'École fut un succès remarquable. Elle réclame les plus grands noms de la vie publique en France, et souvent à l'étranger.

### Le but des fondateurs

Le Canada français n'avait pas, en 1920, subi une défaite éclatante; et il ne s'agissait pas de le relever des cendres d'un désastre. Il avait vécu presque de sa défaite, comme s'il l'avait usée dans une existence sans orientation. Il avait besoin de la cohésion d'une doctrine. Les fondateurs de l'École des Sciences sociales n'avaient pas l'ambition de formuler cette doctrine; mais ils tentaient l'aventure d'une restauration par l'École, tournée vers les problèmes de l'heure. De ces problèmes, même mal définis, même à peine dégagés, naîtraient à la longue, pensaient-ils, l'évidence de leur intérêt. Cela fait, le reste viendrait de surcroît; l'attention éveillée engendrerait l'action; et l'organisme si faible qu'il fût créerait la fonction. Ils ne s'interdisaient d'ailleurs pas l'espoir d'un progrès que, hélas! les conditions financières n'ont pas permis d'accomplir. Ils se mirent à la tâche avec courage; on verra si l'avenir leur a donné raison. Comment ne pas rendre hommage à tous ces collaborateurs dont la ténacité et le désintéressement n'ont reculé devant aucun sacrifice pour assurer au moins la vie de l'École et veiller sur la flamme? Il est inutile d'évoquer les salés délabrés, les locaux de fortune, les toges trouées, l'absence de bibliothèques et de revues, l'immense et perpétuel pénurie de cadres et de choses et le ridicule des cachets au compte-gouttes. Les hommes ont tenu.

### Contre l'ignorance

Rien n'est possible sans l'École; avec l'École, tout est possible. Tous les grands politiques ont fondé leur action sur l'École. La faiblesse politique est le résultat fatal de l'ignorance; et c'est souvent par l'ignorance que les partis se ressemblent. Nous ne bâtissons rien de solide que sur la connaissance de notre vie nationale, du milieu où nous vivons, de l'histoire qui synthétise nos traditions, et même des forces que l'on nous oppose.

La civilisation à raviver en nous parce qu'elle porte le salut de notre groupe ethnique, nous la tenons de la France du XVIIe siècle. Faite d'institutions séculaires, elle naît de la paroisse, de la famille, de l'association, de la vie intime où s'exaltent et se renouvellent les puissances de l'individu. Elle jaillit du merveilleux "esprit de civilisation", fruit d'une longue évolution où les forces de la vie se contraignent et s'assouplissent tour à tour pour produire la nation.

Cette civilisation monte du sol, comme la fleur qui donne au terreau l'ineffable mouvement de la couleur. Nous avons, à l'École, défini le territoire où se poursuit le drame morcelé de notre survivance, réclamant la connaissance du milieu afin que notre existence n'en soit pas détachée ainsi que l'ombre sur des choses.

### Rétablir les valeurs nationales

Il dépend de nous que notre vie s'adapte aux cadres où les événements nous ont placés. Maîtres de notre politique, nous tenons dans nos mains les sources de notre destin. Qui n'en profiterait pour bâtir la cité selon les exigences de ses traditions? Mais l'on ne tire rien de rien; et pour établir une politique, qu'est-ce qui suppléera le

commerce des hommes et l'appréciation des faits? L'histoire, l'évolution des peuples, l'orientation de leur politique comportent une leçon que nous n'apprécions pas, attachés que nous sommes aux luttes électoraux où s'ingénie notre talent de destruction. Il est temps de rétablir la notion de politique, de rendre à l'idée la part qui lui est due et d'accepter la théorie dont nous éloignons à tort notre prétention à la pratique qui n'est, au fond, qu'un aveu d'impuissance ou une volonté de paresse. Notre vie nationale s'ordonnerait par enchantement si nous consentions à priser les valeurs constitutives, nous pliant sans faiblesse aux disciplines d'expression que nous impose notre passé français. Au lieu de cela, nous nous laissons envahir par l'américanisme que nous accueillons sans en soupçonner le danger, sinon même l'existence. L'École, la famille, la vie sociale, en sont contaminées, pour ne rien dire de la vie économique, où nous subissons le plus déprimant vasselage.

### Le problème économique

Il ne nous appartient pas d'orienter nos élèves vers la pratique des affaires; nous laissons cette tâche à l'École des Hautes Études Commerciales qui s'y prête à merveille depuis vingt-cinq ans; mais comment négligerions-nous le problème économique dans son ensemble? Nous le considérons comme un élément de notre survivance, et, dans cette limite, nous voulons, au moins le définir et en souligner l'importance. Car la question nationale est, pour nous, une question économique qui, moins pour une large part. Cette vérité se précise de plus en plus et finit par être reconnue, tant son évidence s'impose, quoi qu'elle ait été, au premier abord, notre idéalisme. Je revois les remous qu'elle a produits sur notre paisible surface il y a vingt-cinq ans! Elle n'est pas agréable aux esprits qui par nature répugnent aux aveuglements de la matière. Encore aujourd'hui nous n'y consentons qu'à la condition d'en expliquer le sens; il ne s'agit pas de s'enrichir pour s'enrichir, mais d'acquiescer à un moyen de solidifier nos positions dans le sens de nos innésités, et de ne pas fléchir sous l'emprise d'un voisin moins raffiné, moins intelligent peut-être, plus puissant parce qu'il commande les leviers d'argent.

### Le problème social

Que dire enfin de la vie sociale? Bien avant la fondation de l'École, quelques-uns prévoyaient l'arrivée prochaine de temps troublés; l'essor de l'industrie installerait ici les problèmes où se débattait le monde plus ancien.

Quelle différence dans les attitudes, depuis quelque temps! On sent, autour de la question sociale qui s'amplifie, bouillonner les idées. Jamais il n'a été plus nécessaire de formuler et d'adapter une doctrine qui promulgue l'impérieux "devoir de justice". La philosophie sociale, renouvelée au contact de l'événement, nous propose une attitude plus ferme, presque hardie, en présence des maux de la société que personne ne songe plus à ignorer. Aux malaises dont souffrent les hommes, elle apporte des solutions qui se réalisent par des œuvres. Notre école a indiqué la voie où, depuis, des institutions spécialisées sont venues à la rescousse.

Même dans le domaine social, — dont une large part est fermée aux laïcs, si l'hospitalisation et l'assistance sont réservées à nos communautés — nous avons exercé une action, particulièrement dans les services du chômage et dans l'organisation des campagnes de souscription en faveur des œuvres catholiques. Plusieurs de nos professeurs ont participé à des mouvements sociaux dans notre province ou au dehors, même dans le champ fédéral. Nous avons consacré deux de nos cours aux initiatives sociales et à l'hygiène sociale, au moment où personne encore sauf le docteur Valin, un précurseur, n'y avait songé. Plus d'une fois notre professeur de sociologie appliquée a défendu, devant des auditoires anglais, notre activité sociale que nos voisins négligent habituellement parce qu'elle s'accomplit, dans le silence de la charité. Nous avons fait pénétrer l'enseignement méthodique de l'hygiène dans les Facultés de l'Université, et dans les hôpitaux si les centaines de gardes-malades ont suivi à notre École le cours du Dr Baudouin. Pour développer l'hygiène encore, le Dr Baudouin a fondé l'École d'hygiène sociale appliquée où plusieurs de nos professeurs ont enseigné. Soeur Germain-Lajoie, de son côté, a organisé l'École d'action sociale où elle a convié les communautés qui nous ne pouvions pas atteindre. Là encore, nos professeurs ont apporté leur concours. Nous envions l'École d'action sociale de s'être assurée

la collaboration de Léon Gérin, dont nous n'avons pu couronner l'oeuvre, trop peu connue chez nos compatriotes.

Une philosophie de notre "devenir"

Ainsi, durant ces quinze années, — directement ou indirectement — nous avons contribué à répandre certains aspects de la Sociologie appliquée, science à peu près ignorée de nos pères. Je tiens à le redire: nous regrettons de n'avoir pas dégagé avec la même intensité les principes de la science sociale. Nous ne la négligeons pas tout à fait si nous en évoquons l'essentiel à propos du civisme; mais la science sociale, comme l'a conçue et redécouverte Léon Gérin, devrait faire la base de nos études. En y joignant la géographie humaine, nous aurions une conception nouvelle de nos forces et de nos destinées. N'est-ce pas ce qui importe le plus? Ce qui nous manque, c'est une philosophie de notre "devenir" plus de notre passé français, assoupie aux événements que le présent nous impose, consciente de sa fidélité au sein du progrès qui la sollicite. Nous n'aurons rien fait tant que nous n'aurons pas formulé cette philosophie et que nous n'en aurons guère imprégné l'École. Quand quitterons-nous les tréteaux pour nous enivrer des leçons de la vie?

### Projets et budget

Voilà le vaste domaine que notre École s'efforce de sonder. Je n'ai pas à vous dire, pour y arriver, nous avons fait de notre mieux; cette formule, à la longue, est déprimante. J'aimerais dire plutôt: nous allons faire mieux. Il faudrait revenir au projet des fondateurs, que les circonstances n'ont pas permis de réaliser: établir une première année de culture générale et deux années d'études spécialisées; augmenter les cours de science politique et de politique générale; multiplier l'enseignement de la sociologie en l'appliquant résolument à l'évolution et aux caractères du Canada français. Pour y arriver, il suffirait de quelques milliers de dollars que nous n'avons pas. L'École, qui compte plus de deux cents élèves, dispose du même budget qu'on lui a distillé il y a quinze ans! Le même exactement: quelque cinq ou six mille dollars. Elle donne ses cours ou elle peut, dans les salles de fortune, pourchassée ici et là au gré des besoins des autres. Elle n'a pas d'immeuble, il va sans dire; possède-t-elle même un gîte? Quel dévouement de la part de ceux qui s'acharnent au succès de cette institution!

### L'importance de l'École

Et pourtant, je le répète, l'École des Sciences sociales, fondée sur de plus larges bases et munie plus généralement, devrait passer au premier rang de nos préoccupations, aujourd'hui que la nation se décide à renouer ses valeurs.

On se demande parfois ce que notre génération a accompli. Elle a reçu de sir Lomer Gouin la mission d'organiser l'enseignement spécialisé. Depuis les premières années du vingtième siècle, cet enseignement s'est ramifié chez nous. Il a ouvert aux Canadiens français les carrières nouvelles que Léon Gérin réclamait pour eux, au nom de la sociologie.

Permettez-moi un souvenir personnel. En 1924, j'avais l'honneur de prendre place à l'Académie de Langue française de Belgique. A la sortie de la séance, quelques professeurs de la province liégeoise voulaient connaître mes œuvres. Je dus avouer que je n'en avais pas. Alors l'un d'eux me dit avec un bon sourire: "Ne vous en excusez pas, Monsieur, nos œuvres sont les meilleures, ce sont nos élèves." Ce mot, je l'applique à mon tour à tous mes collègues de l'enseignement. Nos œuvres, ce sont nos élèves; œuvres tirées à des centaines d'exemplaires et multipliées à l'infini dans les actes qu'ils posent. Nous leur avons donné le meilleur de nous-mêmes; nos espoirs. Ils nous ont dépassés, comptant de cela doit être. Ils se sont ennoblis par la vie que l'École leur nous sommes contentés d'enseigner. Déjà ils orientent nos énergies vers les lendemains que l'on sent germer au souffle de leur volonté. Puisent-ils, par leur exemple, éclairer notre peuple sur ses puissances insoupçonnées; lui révéler ce qu'il accomplira, s'il sait reconstituer par le travail le geste de l'ancêtre.

### Ce que sont devenus les diplômés

M. Montpetit a voulu, à l'occasion du quinzième anniversaire de l'École, faire un relevé de ce que sont devenus ceux qu'elle a décerné des diplômes. Voici le texte de cet intéressant document dont M. Montpetit a donné lecture.

Les élèves de l'École sont venus de milieux divers. Trente-trois avocats, deux notaires, cinq médecins, trois bacheliers en sciences agricoles, un pharmacien, six ingénieurs, onze gardes-malades ou infirmières hygiénistes, soixante-huit instituteurs, ont obtenu un diplôme de l'École.

Des religieux, des prêtres, des membres de la diplomatie étrangère, ont pris la licence de l'École ou même soutenu des thèses de doctorat. Un fort contingent d'élèves ont été fournis par le commerce, la banque, les finances, le journalisme, les assurances. Plusieurs étudiants de l'Université ou des collèges clas-

siques ont suivi les cours en même temps que leurs études régulières. Parmi les élèves qui termineront leurs études cette année, il y a quatre diplômés en sciences commerciales et deux étudiants en droit.

L'École a délivré depuis sa fondation trois cent trente-huit diplômes, dont quatre-vingt-onze dans la section de journalisme.

Dans quelle voie se sont engagés ceux qui les ont reçus?

Sur les trente-trois avocats, licenciés de l'École qui ont suivi les cours pendant qu'ils faisaient leurs études de droit ou après, une bonne partie ont continué à pratiquer le droit; deux sont entrés dans la diplomatie, deux sont professeurs à l'École même, trois sont devenus secrétaires de commissions, un est secrétaire-trésorier d'une municipalité importante, un fait du journalisme et un autre est fonctionnaire. Tous s'intéressent à la chose publique.

Soixante-huit instituteurs (dont quelques institutrices) ont reçu le diplôme de l'École. La plupart sont restés dans l'enseignement où quelques-uns ont obtenu des promotions, en devenant principal, par exemple. Un instituteur a quitté l'enseignement pour diriger un journal en province.

Des cinq médecins qui sont licenciés de l'École un est devenu professeur à la Faculté des sciences, un autre, directeur du service d'hygiène d'une grande municipalité; un troisième, boursier en Europe, y poursuit des études sur l'orientation professionnelle.

Les dix licenciés en sciences commerciales, qui sont venus chercher à l'École un complément de culture, occupent d'excellents postes dans le commerce, la finance, le journalisme, le service civil.

Trois des six ingénieurs civils, licenciés en sciences sociales, économiques et politiques, exercent leur profession; deux sont employés par de grandes administrations; le dernier s'est orienté vers la politique et est devenu ministre de la Province de Québec.

Trois diplômés sont allés poursuivre leurs études à l'école libre des sciences politiques de Paris, et nous avons actuellement deux anciens élèves qui font, comme boursiers, des études de sociologie à Paris.

Le tableau ci-dessous établit les situations que les anciens élèves occupent:

Ministre, 1; Députés, 2; Service diplomatique, 2; Avocats (pratiquant le droit), 23; Notaire, 1; Médecins (pratiquant la médecine), 3; Ingénieurs, 3; Agronomes, 3; Pharmaciens, 1; Opticien, 1; Comptables, 8; Professeurs d'Université ou de collège, 8; Directeur ou directrice d'école, 2; Principaux d'école, 2; Instituteurs et institutrices, 65; Inspecteur d'écoles, 1; Fonctionnaires, 11; Journalistes, 20; Infirmières hygiénistes, 6; Gardes-malades, 5; Service d'hygiène, 1; Secrétaires de Commissions et de municipalités, 4; Contrôleur des finances, 1; Fédération des œuvres de charité, 2; Gérants ou présidents de Sociétés commerciales ou industrielles, 6; Finance, 4; Assurances, 3; Banque, dont 1 publiciste, 9.

En outre un certain nombre ont des postes de choix aux Tramways, au C.N.R., au G.P.R., au Port de Montréal, au Bell Telephone, à l'hôtel de ville, dans les mines, les consulats. D'autres s'occupent de leur compte de publicité, d'art, d'édition, d'importation, de commerce, de courtage ou douane, etc....

Plusieurs anciens élèves et élèves actuels sont encore étudiants en droit, en médecine, en théologie, en philosophie, etc....

## L'ombre de la croix sur nos tendresses

Elle s'étend comme une affirmation de l'amour, comme une lumière pénétrante, comme une justice, comme une bénédiction — Ombre accusatrice ou protectrice —

Sermon du Père Bellouard, à Notre-Dame

Voici le résumé du premier sermon du carême prononcé hier à l'église Notre-Dame par le Père Bellouard, O.P., sur l'ombre de la croix:

Les uns, en amour, sont heureux; les autres, douloureux; les autres, désespérés; les autres, coupables... Mais, parmi les coupables, il y a les tranquilles et les inquiets, ceux qui ont honte et ceux qui bravent. Il y a, enfin, les sceptiques, les désabusés, les blasés.

Autant d'états d'âme qui font qu'en écoutant parler de l'amour, les uns pleurent, les autres rient, les autres se ferment. Du moins, pour un moment, peut-on demander à tous d'être sincères, et d'écoûter avec leur cœur, quel qu'il soit, ce qui vient d'un cœur loyal et fraternel.

L'ombre de la Croix

Ce n'est pas seulement, ni surtout, l'ombre des deux morceaux de bois dont elle est faite; c'est l'ombre de ce vivant mourant qui ne fait qu'un avec le bois... l'ombre de Jésus crucifié... l'ombre de quelqu'un, et non de quelque chose.

Dans cette ombre, des yeux qui voient, des oreilles qui entendent, une bouche qui parle, un cœur qui bat, un Amour qui souffre. D'un mot, puisse Dieu est amour, et que Jésus est Dieu, l'ombre de l'Amour.

L'ombre de la croix sur nos tendresses

I

L'ombre de la croix s'étend sur nos tendresses comme une solennelle affirmation de ce qu'est l'amour... car il y a de faux amours et des demi-amours.

Il y aurait l'Amour symbolisé dans un Vénus; ce ne serait que le plaisir — dans deux êtres qui se regardent en se souriant — dans une femme qui rêve et pleure, appuyée à sa fenêtre — dans une maman qui serre son petit; ce ne serait que la douceur, la tristesse et la joie de l'amour.

La vraie statue de l'amour, c'est Jésus crucifié: amour douloureux, l'amour sans égosome; sans retour sur soi; qui donne plus qu'il ne reçoit, qui va jusqu'au sacrifice absolu; d'un mot, l'Amour.

Dés lors, pour savoir si on aime: bien ou mal, peu ou beaucoup, pour rire ou pour de bon; c'est dans l'ombre de la croix qu'il faut se mettre.

On compare, on juge, on décide. La réponse est définitive.

II

L'ombre de la croix s'étend sur nos tendresses comme une lumière pénétrante qui les oblige à se projeter sur elles-mêmes, car, qu'y a-t-il, dans notre cœur vivant? les savons-nous? cherchons-nous à le savoir? ne tenons-nous pas, et pour cause, à l'ignorer?

Que sont-elles, en effet, nos tendresses?

Sont-elles légitimes dans leur objet?

Sont-elles sincères dans leurs intentions?

Sont-elles irréprochables dans leurs manifestations?

A l'ombre de la croix, tout n'est pas permis, en amour.

Ceux qu'à l'ombre de la croix on ne peut aimer sans gêne, c'est sans doute qu'il ne faut pas les aimer.

Les aveux qu'on ne peut pas dire à l'ombre de la croix, c'est sans doute qu'il ne faut pas les dire.

Les intentions qu'on n'oserait pas manifester à l'ombre de la croix, c'est sans doute qu'il ne faut pas les avoir.

Les témoignages de tendresse qu'on ne peut pas donner à l'ombre de la croix, c'est sans doute qu'il ne faut pas les donner.

Tout ce qui, en amour, à l'ombre de la croix, ne se sent pas le droit d'être, par le fait même, se juge, et n'est pas loin de se condamner.

III

L'ombre de la croix s'étend sur nos tendresses tellement coupables comme une justice qui les condamne, et en même temps comme une miséricorde qui leur offre un pardon.

Il y avait des amours coupables, au temps de Jésus-Christ (la pécheresse, la Samaritaine, la femme adultère, Hérodias et Hérodiade). Il y en avait tant, dans ce monde

païen d'alors; il y en eut tant depuis; il y en a tant encore.

Il sont coupables: le Christ ne peut pas ne pas les reconnaître tels, Lui qui, dans sa vie, a célébré magnifiquement la pureté et dénoncé solennellement l'adultère.

Mourant. Il ne se renie pas; sa voix, dans l'ombre, si elle parlait, dirait comme jadis: "tu n'as pas le droit" et il détournerait, comme il pourrait, son pauvre visage pour ne pas voir.

Mais, parce qu'il est le Rédempteur, de son ombre, la Miséricorde descend. Marie-Magdeleine s'en souvenait, au pied de la croix; que d'autres s'en souviennent aussi! Lui, qui disait: "Venez à Moi, les accablés", le dirait aux amours coupables, qui, eux aussi, peuvent être un accablément.

IV

L'ombre de la croix s'étend sur nos légitimes tendresses comme une suave bénédiction et une suprême consécration.

Nos chères tendresses

Ce sont nos tendresses d'enfants, d'amis, de fiancés, d'époux, nos tendresses de pères et de mères, — toutes ensemble, ou à la suite, l'une n'étant pas l'autre, mais ne l'empêchant pas non plus. Alors, sur ces tendresses-là, l'ombre de la croix est-elle froide? pesante? ténébreuse? Veut-elle tout interdire? tout étendre? tout tuer? ... Graves questions. Certains ont dit: Oui; et, l'ayant dit, ils ont condamné la croix comme l'ennemi mortel de l'amour. S'ils ont raison, c'est en effet à choisir entre la croix et l'amour; et comme l'amour s'impose, loi et beauté de la vie, que la croix disparaîsse, et avec elle son ombre à jamais!

Mais ils n'ont pas raison; ils méconnaissent à la fois et l'amour et la croix. Comment! le Christ qui a tant aimé, qui a pleuré sur la mort d'un ami, qui a dit tant de fois sa tendresse, qui a baissé le front des petits enfants, qui a laissé si longuement reposer sur son cœur la tête de Jean; Celui-là ne comprendrait pas l'amour? n'en bénirait pas les légitimes aveux? n'en approuverait pas les sincères témoignages?

Non, ici, son ombre n'est pas accusatrice: elle est protectrice. Elle ne condamne que ce qui est l'excès, la folie ou le contraire de l'amour.

Les faits

Les faits, d'ailleurs, parlent assez haut:

Où sont-ils vraiment, les hommes, les épouses, les parents, les fiancés qui aient moins aimé parce qu'ils aimeraient à l'ombre de la croix? Où sont-ils? C'est le contraire qui est si tristement et si tragiquement vrai.

Conclusion

On peut n'être pas chrétien; mais, si on est simplement honnête, et si on tient compte des leçons

de la vie, on doit dire que, pour l'amour sur la terre, le malheur, c'est pas que trop de coeurs le réalisent aux pieds de Jésus-Christ; c'est qu'il n'y en ait pas assez. Il grand souhaite à formuler aux êtres, pour le bonheur et la beauté de leur vie, c'est qu'ils aiment et qu'on les aime à l'ombre de la croix.

\* \* \*

Note. — Le texte intégral de cette conférence comme d'ailleurs de chacune des conférences du dimanche sera mis en vente à la sortie de la grand-messe de Notre-Dame au prix de 10 centins.

Cette première conférence sera mise en vente en même temps que la deuxième dimanche prochain.

\* \* \*

Dimanche prochain: L'ombre de la croix sur nos plaisirs.

## "La Seconde Renaissance"

(par ALBERT BEAUDET)

Il faut lire la Seconde Renaissance pour connaître l'orientation philosophique des vicissitudes survenues par les valeurs humaines à travers les âges nul une immense espérance: une époque d'ordre et d'équilibre est à la veille d'être créée.

Le cardinal Verdier et Mussolini viennent, il y a quelques jours à peine, de confirmer ce que l'auteur annonce dans sa brochure de 60 pages.

Quand l'auteur écrit son essai, il ne croyait pas que le renouveau aurait réellement lieu avant plusieurs décades, mais depuis lors tant d'événements se sont succédés que ses doutes sont tombés: la Seconde Renaissance sera un fait dans vingt-cinq ans.

La brochure se vend au prix de 20 sous au comptant et 22s par la poste, au Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

### TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: BEIair 3361

1 sou le mot 25c minimum comptant.

Annonces facturées, 1/20 le mot. 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICE ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REJOUEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

### EMPLOI DEMANDE

Comptable âgé sérieux, expérience générale de bureau, demande comptabilité, jour ou soir. Organisation de compagnie. DO. 8643. j.a.

## Notre Maître le Passé,

(11e série)

par M. l'abbé Lionel GROULX

Jacques Cartier à Hochelaga, Le dossier de Dollard, Les grandeurs historiques de l'Outouais, A travers les vieux journaux du "British Museum", Une heure avec l'abbé Groulx à propos de "37", Les "Patriotes" de 1837 et le clergé, L'Union des Canadas, Un chef de trente-trois ans, Hinks et Morin, Le "Papineau" de M. Rumilly, Les idées religieuses de Louis-Joseph Papineau, Un mouvement de jeunesse vers 1850, Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération, La France d'Outre-Mer.

Volume de plus de 300 pages. Au comptant ou par la poste, \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame est Montréal

### REPOS — PLAISIR — SOLEIL — AIR SALIN

## BERMUDES

2 ou 3 départs hebdomadaires de New-York et Boston.

Aller et retour (4 jours en mer) \$60.

Séjour entre les raccordements — chambre et repas, par jour \$7.00

## HAITI

Tous les jours de New-York.

11 jours (dont 2 à Port-au-Prince) passage aller et retour, cabine, repas \$125.

### ANTILLES — PANAMA — AMERIQUE DU SUD

(N.-Y. de New-York — B. de Boston — à l'avant-veille de Halifax)

Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Aquitania (13)	N.-Y. 17 fév.	40	495.00
Britannic (16)	N.-Y. 17 fév.	20	240.00
Lafayette (6)	N.-Y. 19 fév.	17	210.00
Manhattan (10)	N.-Y. 19 fév.	5	107.50
Lady Rodney (3)	Bf 20 fév.	19-B	175.00
Carinthia (11)	N.-Y. 20 fév.	6	70.00
New-York (16)	N.-Y. 20 fév.	19	225.00
Champlain (5)	N.-Y. 24 fév.	34	450.00
Pilsudski (8)	N.-Y. 25 fév.	18	190.00
Nerissa (4)	N.-Y. 25 fév.	25	175.00
Statendam (9)	N.-Y. 27 fév.	18	220.00
Lady Drake (1)	Bf 27 fév.	30-A	215.00
Lady Drake (2)	Bf 27 fév.	16	150.00
Carinthia (11)	N.-Y. 27 fév.	6	70.00
Georgic (16)	N.-Y. 27 fév.	18	220.00
Emp. of Australia (7)	N.-Y. 5 mars	9	107.50
Lady Somers (3)	Bf 6 mars	19-B	175.00
Colborne (14)	Hifx 6 mars	30	155.00
Carinthia (11)	N.-Y. 6 mars	6	70.00
Volandam (10)	N.-Y. 6 mars	6	60.00
Munargo (12)	N.-Y. 6 mars	12	120.00
Virginia (15)	N.-Y. 6 mars	9	150.00

A — Hébergement Guyane compris — B — Hébergement Jamaïque compris.

NOMBREUSES AUTRES CROISIÈRES TOUT L'HIVER LISTE SUR DEMANDE — DIRE DATE PRÉFÉRÉE.

(1) — Bermudes, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, St-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane

(2) — Comme ci-dessus jusqu'à Dominique inclusivement.

(3) — Bermudes, Bahamas, Jamaïque, St-Thomas, Ste-Croix, St-Martin, St-Christophe, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, Guyane.

(4) — Antilles et Méditerranée.

(5) — Martinique, Trinidad, Grenade, Venezuela, Panama, Cuba.

(6) — Bahamas, Cuba, Bermudes.

(8) — Porto-Rico, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama, Jamaïque, Cuba.

(9) — Porto Rico, Guadeloupe, Grenade, Trinidad, Venezuela, Curaçao.

(10) — Bermudes.

(11) — Bahamas.

(12) — Bahamas, Miami, Cuba.

(13) — Antilles et Amérique du Sud, Jamaïque, Cuba.

(14) — Porto-Rico, St-Peters, Antigua, Guadeloupe, Martinique, Barbades, St-Vincent, Guyane.

(15) — Cuba, séjour compris.

(16) — St-Thomas, Martinique, Trinidad, Grenade, Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama, Jamaïque, Cuba.

### MEDITERRANEE — TERRE-SAINE

Roma N.-Y. 12 mars 37 jours 13 ports classe touristique 510.290.

Voyage au couronnement de George VI

Voyages individuels et avec escorte à l'Exposition de Paris

Tournée France — ITALIE — SUISSE

Brochure spéciale sur demande.

### BILLETTS POUR TOUTS LES PAYS AU TARIF DES COMPAGNIES

## Le Devoir - Voyages

430, Notre-Dame Est Montréal

Tél. BEIair 3361

ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

### 400 paroisses nouvelles

Nous pouvons établir, en plus, environ 80,000 familles additionnelles, dans l'étendue présente...

### La conférence de M. J.-B. Lanctôt sur la colonisation

Vendredi soir, à l'Auditorium du Plateau, le surintendant de la colonisation canadienne-française...

### Le plus vieux et le plus jeune

Le plus vieux pays de colonisation en Amérique, le Canada, est aussi le plus jeune.

La colonisation dans son sens particulier signifie la prise de possession d'un pays par la culture du sol.

Les considérations économiques sont très intimement liées et même mêlées aux considérations sociales.

Notre rôle d'étudiants ensemble sous trois aspects:

(1) celui qui participe au mouvement de colonisation pour en bénéficier;

(2) celui qui en bénéficie sans y participer;

(3) le contribuable qui en bénéficiera certainement, car il paie les comptes — et les pots cassés, s'il y en a.

Quelques minutes de réflexion sur l'opportunité d'adopter un vaste plan de colonisation méthodique en vue de mettre nos chômeurs au travail par le développement, l'exploitation de nos ressources naturelles...

Mais comment se fait-il que le Canada soit encore le moins peuplé des pays d'Amérique s'il en fut le premier à être colonisé?

Nulle politique précise

Ces trois questions bien vitales, considérées à la lumière des faits de l'histoire canadienne, n'exigent qu'une seule et même réponse: nulle politique précise et méthodique de colonisation ne fut suivie en ce pays.

Mais comment se fait-il que le Canada soit encore le moins peuplé des pays d'Amérique s'il en fut le premier à être colonisé?

Nous avons perdu le contrôle de la vie économique chez nous.

Après la troisième génération, sauf dans les centres français peuplés de l'est, il est grand danger qu'ils deviennent complètement américanisés.

Une saine politique de colonisation en vue de promouvoir et diriger l'établissement du surplus de nos paroisses rurales...

400 paroisses nouvelles

Nous possédons la ressource terre en étendue suffisante pour satisfaire aux besoins de la génération présente.

Nous possédons la ressource terre en étendue suffisante pour satisfaire aux besoins de la génération présente.

Nous possédons la ressource terre en étendue suffisante pour satisfaire aux besoins de la génération présente.

Nous possédons la ressource terre en étendue suffisante pour satisfaire aux besoins de la génération présente.

### Société de St-Jean-Baptiste

#### Le Congrès de la langue française et l'action nationale de la Société — Réunions de la semaine

"Conservons notre héritage français", lisons-nous en tête des communiqués du comité général du deuxième congrès de la langue française au Canada.

Le programme de pensée et d'action de la Société de Saint-Jean-Baptiste: "être Canadien français, l'être de plus en plus" et travailler à la création d'une conscience nationale chez l'individu...

Les membres de la Société de Saint-Jean-Baptiste sont invités à collaborer avec les organisateurs du congrès.

Le conseil général de la société est assuré que tous répondront avec empressement à l'appel qui leur est fait de participer de façon active à cette campagne de propagande de l'esprit français.

L'occasion n'a jamais été aussi propice pour l'application des directives du Conseil général de la Société et la diffusion de sa doctrine.

Voici, cette semaine, les principales réunions des comités régionaux et des sections:

Le lundi 15 février

Saint-Vincent-Ferrier. — Soirée récréative à 8 h. 15 au sous-sol de l'église.

Prefontaine. — Assemblée mensuelle à 8 h. 15 à la salle de la section, 3600, rue Rouen.

Saint-Clément. — Réunion régulière à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Saint-Jean-Baptiste. — Séance mensuelle à 8 h. 15, à l'école Lafontaine, 4249, rue de Berri.

Notre-Dame de Lourdes. — Assemblée mensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

François-Xavier-Garneau. — Réunion bimensuelle à 8 h. 15, à la salle paroissiale.

Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Assemblée régulière à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Notre-Dame des Anges de Cartierville. — Séance du mois à 8 h. 15, à la salle de la section.

Desnoyers. — Réunion à 8 h. 30, au sous-sol de la sacristie.

Notre-Dame du Très Saint-Sacrement. — Séance bimensuelle à 8 h. 15 à la salle Eymard.

Jacques-Cartier. — Assemblée régulière à 8 h. 15, à l'école des garçons François-de-Laval.

Saint-Henri. — Réunion à 8 h. 30, au sous-sol de l'église.

Notre-Dame de Grâce. — Importante assemblée, à 8 h. 15, à la salle du manoir.

Saint-Charles. — Séance mensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Saint-Pierre-Claver. — Assemblée régulière à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Comité régional du nord. — Réunion mensuelle à 8 h. 30, à la salle de la section.

Comité régional du sud. — Réunion mensuelle à 8 h. 30, à la salle de la section.

Crémazie. — Assemblée à 8 h. 15, au sous-sol du monastère des Pères

### L'industrie canadienne

Ottawa, 15. — Comme plusieurs facteurs économiques d'importance au Canada ont dépassé leurs cimes du dernier cycle de prospérité...

Le déclin des exportations est de 15 p.c. mais, après ajustement, les changements de prix, il y a un gain de 6.7 p.c.

La situation financière a été beaucoup plus favorable en 1936. L'actif réalisable des banques a augmenté qu'en 1929.

L'indice des affaires aux niveaux de 1929. L'indice du volume de la production minière, basé sur neuf produits au Canada est à un niveau beaucoup moins élevé en 1936 qu'en 1929.

Le déclin marqué des prêts courants au cours des derniers six ans fait contraste avec la stabilité relative des dépôts du passif.

Le progrès le plus remarquable du système bancaire a été le gain qu'ont enregistré les valeurs de portefeuille, lesquelles accusent une forte augmentation durant l'année pour s'établir à \$1,423,700,000 à la fin de décembre.

Le total le plus élevé de l'actif immédiatement réalisable est celui de la fin de l'année. Le montant à la fin de l'année n'est pas moins de \$1,586,400,000 contre \$1,394,700,000 à la date correspondante de 1935.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Bien que l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente, la production d'acier et de fer montre des déclin respectifs de 19.2 p.c. et de 37.2 p.c.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

### Position liquide des banques

Le déclin marqué des prêts courants au cours des derniers six ans fait contraste avec la stabilité relative des dépôts du passif.

Le progrès le plus remarquable du système bancaire a été le gain qu'ont enregistré les valeurs de portefeuille.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Bien que l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente, la production d'acier et de fer montre des déclin respectifs de 19.2 p.c. et de 37.2 p.c.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

### Projet de législation provinciale

La Chambre de commerce cadette de Montréal nous fait tenir la communication suivante:

La Chambre de commerce cadette de Montréal annonce la formation d'un comité chargé d'étudier un projet de législation provinciale.

Le comité en question est composé de MM. Bertrand Boissonnaul, Bernard Dufresne et Jacques Déry.

Le but de la loi est de prévenir les abus qui ont existé quelquefois dans le passé.

Les pratiques connues sous le nom de "riding the lock" qui se sont pratiquées sur au moins un chantier en ces dernières années et par lesquelles un ouvrier demeure continuellement dans l'attente de la sortie d'un caisson et est soumis de cette façon à des décompressions et compressions périodiques...

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Bien que l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente, la production d'acier et de fer montre des déclin respectifs de 19.2 p.c. et de 37.2 p.c.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

### Traité de droit commercial

Tomes I et II par Me Antonio Perreault, avocat, C.R., Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

10—Toute la documentation essentielle en deux volumes. Le seul ouvrage du genre.

20—Texte lisible. Reliure solide en toile.

Prix: \$25.00. En vente à la Librairie du Devoir, 430, est, rue Notre-Dame, Montréal.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Bien que l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente, la production d'acier et de fer montre des déclin respectifs de 19.2 p.c. et de 37.2 p.c.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

Le produit de l'industrie primaire du fer et de l'acier montre un gain considérable sur l'année précédente.

## Où la qualité supplée à la quantité

### Encouragez nos annonceurs

- Parce que peu nombreux, ils n'en sont que plus dignes de votre clientèle. N'annoncez pas qui veut dans LE DEVOIR; car, avant d'accepter la réclame d'une maison, nous nous assurons, pour autant que faire se peut, de son honnabilité et de sa solvabilité.
- Leurs annonces peuvent vous aider de cent et une façons. En plus de l'économie réalisée, elles vous épargnent du temps et une foule de démarches inutiles.
- Lisez nos annonces et répondez à l'appel de nos annonceurs.

### Annoncez dans nos colonnes

- LE DEVOIR a pour lecteurs la meilleure classe de notre population; c'est un fait indiscutable. Cela veut dire qu'il vous fournit le moyen le plus sûr d'atteindre ceux qui ont le plus fort pouvoir d'achat.
- LE DEVOIR occupe, par son tirage (du lundi au vendredi), la deuxième place parmi les quotidiens français de Montréal.
- Quel que soit votre genre d'affaires, utilisez notre journal; vous serez en bonne compagnie; votre publicité ne sera pas noyée sous des réclames de toute sorte; et vous atteindrez l'élite canadienne-française.

# LE DEVOIR

### La petite propriété

Prêts urbains sur hypothèques — Recommandations de l'Est central commercial devant la Commission Beulne

Voici les principales recommandations de la Société de l'Est central commercial de Montréal à l'organisme provincial chargé d'étudier les problèmes affectant la petite propriété, soumis vendredi après-midi:

1. — Consolider toutes les taxes générales de la ville de Montréal, par les propriétés.
2. — A l'exemple des taxes de pavage, égouts et autres taxes; le propriétaire paie pendant 20 ans les taxes dues à raison de 6 ou 7% d'intérêt par année, le fonds d'amortissement compris, payable semi-annuellement ou trimestriellement.
3. — La Législature autoriserait la ville de Montréal à emprunter la somme représentant les taxes dues.
4. — Les taxes payées par subrogation par les créanciers hypothécaires seraient remboursées par la ville auxdits créanciers et seraient sur le même pied que si les taxes n'avaient pas été payées par eux.
5. — Annuler toutes les actions pendantes en réclamations pour le paiement des taxes et du capital.
6. — Lors d'une transaction d'immeuble pour considération, les taxes dues devront être payées.
7. — Le propriétaire aura droit à un an d'arrérages, en plus des avantages consentis dans cette loi.
8. — Intérêt 5 p.c., sur les hypothèques en autant que le taux légal sera porté à 5 p.c.
9. — Renouveler les hypothèques pour 3 ou 5 ans, et abolition du Moratoire.
10. — Limiter la responsabilité hypothécaire à un (1) an après la vente de la propriété.
11. — Indemnité de \$4.00 la chambre, exclus la chambre de bain, toilette et passage, aux propriétaires pour location faite aux chômeurs, autrement la loi est inutile.
12. — Déterminer un taux d'intérêt avec amortissement, d'après le projet de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles.

#### Les raisons de cette loi

Les quelques millions dus à la Cité de Montréal, pour arrérages de taxes, proviennent du fait que pendant deux ou trois ans, les propriétaires ont logé les chômeurs gratuitement, ou que la somme payée par la suite par le secours direct, représentait et représente encore à peine la moitié de ce que vaut la location. S'il n'y a pas d'augmentation, le propriétaire ne pourra rencontrer les obligations de cette loi.

Si le propriétaire avait été payé de la valeur réelle de sa location, on peut être assuré qu'il n'y aurait presque pas d'arrérages de taxes dus à la Cité de Montréal par les propriétaires.

#### Les avantages

Soulager le propriétaire de ses

dettes dues pour arrérages de taxes à la Cité de Montréal, à cause du chômage.

Il est dû à la Cité de Montréal, pour arrérages de taxes environ 20 millions. Par cette loi, le propriétaire prendra haleine et nous pouvons être assurés d'une mise en circulation d'au moins cinq (5) millions pour réparations.

Une chose est certaine, c'est que la consolidation aura un effet heureux sur le commerce et l'industrie, et, ayant soulagé le propriétaire de ses soucis, il pourra alors faire les réparations nécessaires et urgentes à son immeuble, etc.

#### Conclusions

La crise de l'immeuble profite à ceux qui ont les capitaux pour acheter les propriétés vendues au sheriff, pour arrérages de taxes. Des compagnies organisées achètent les propriétés à la moitié du prix de l'évaluation municipale. Le petit propriétaire perd son bien pour avoir fait la charité de loger les chômeurs gratuitement pendant 3 ans, il reçoit du secours direct moins de la moitié qu'il devrait recevoir en toute justice des chômeurs habitant son immeuble.

C'est un devoir pour nos législateurs de protéger le petit propriétaire et de voter un projet de loi pour sa protection afin de conserver à celui-ci l'épargne de toute une vie de travail et d'économie.

#### Suggestions

Permettre au propriétaire de racheter sa propriété en payant les frais et dépenses faites par son nouveau propriétaire dans les deux ans de l'entrée en vigueur de la loi.

### La décision du duc de Windsor est irrévocable

Londres, 15 (C. P.). — La princesse royale et son mari, le comte d'Harewood, sont revenus hier à Londres. Ils étaient allés visiter le duc de Windsor en Autriche.

L'Associated Press a appris de source autorisée qu'ils ont apporté avec eux la décision irrévocable de l'ancien roi d'épouser Mme Wallis Simpson dès que le décret de divorce, obtenu par celle-ci, sera devenu exécutoire.

L'Associated Press croit aussi savoir que certaines difficultés d'ordre financier ont été réglées au cours du séjour en Autriche de la princesse royale. Le duc de Windsor aurait consenti à vendre au roi et à la reine Marie le domaine de Sandringham, qu'il a hérité personnellement de son père, le roi George V.

L'Associated Press a aussi appris que le duc de Windsor aurait décidé de ne pas revenir en Angleterre avant au moins trois années. Il n'aurait pas l'intention de siéger à la Chambre des lords. A Vienne, hier, le duc de Windsor a rencontré la princesse Juliana et son mari, le prince Bernhard.

### Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

### Vétérinaires et agronomes

Montréal, 12 février, 1937.

M. le directeur, Le Devoir, Montréal, Qué.

Cher monsieur,

J'ai lu avec surprise et une certaine déception la lettre de "Nurbec" sur les "Agronomes et les vétérinaires".

C'est la première fois que je lis que les médecins vétérinaires sont plus qualifiés que les agronomes. Comme si les médecins sont mieux qualifiés que les dentistes ou les pharmaciens, etc.

Les agronomes existent dans cette province depuis un quart de siècle, les vétérinaires ont été récemment le cinquantenaire de l'école de médecine vétérinaire.

Malgré la calomnie et la médisance qui ont toujours entouré les agronomes, on veut maintenant leur reprocher la confiance acquise avec tant de sacrifice auprès des gouvernants et de la classe agricole. Les vétérinaires qui pensent comme l'auteur de la lettre n'obtiendront pas la place qu'ils réclament en faisant du mépris ou de la calomnie sur une autre classe.

C'est aux vétérinaires à se créer une place, mais non pas à dénigrer ceux qui ont réussi. Le défaut de la race est toujours vivant.

L'agronome ne s'est jamais cru médecin vétérinaire, comme je ne crois pas que ce dernier soit l'autre non plus. Le vétérinaire n'empêchera pas l'éleveur ou l'agronome d'explorer ses vues, qui sont souvent assez pratiques pour qu'on en tienne compte.

Je crois sincèrement que "Nurbec" essaie de faire son "mea culpa" sur la poitrine des autres, alors qu'il ferait mieux de s'examiner lui-même et de se convaincre que les autres ne sont pas obligés de penser pour nous.

AGRONOME

### M. Bennett et la Commission de la radio

Ottawa, 15. (D.N.C.) — Le chef de l'opposition, M. R.-B. Bennett, veut connaître les circonstances dans lesquelles M. Hector Charlesworth, le colonel G.-A. Chauveau, et le lieutenant-colonel W.-A. Steel, de la Commission canadienne de la radiodiffusion, ont été congédiés. Il a inscrit à ce propos des questions et un avis de motion pour production de document au feuilleton de la Chambre.

### La France et l'Espagne

#### La non-intervention

Paris, 15. (S.P.A.) — La France exige la cessation des querelles qui font obstacle aux tentatives de conciliation de la guerre d'Espagne. Son ambassadeur en Grande-Bretagne, M. Charles Corbin, retourne à Londres, pour reprendre des négociations relatives à la neutralité envers l'Espagne. Il est, par ailleurs, chargé d'avertir le comité de la non-intervention que la France s'estimera libre d'aider les rouges d'Espagne, si l'on ne se hâte de prendre des mesures qui empêchent l'Espagne blanche d'obtenir de l'aide de l'étranger. Une collision dans la Manche a retardé le navire qui transporte M. Corbin, mais on pense que l'ambassadeur arrivera à Londres à temps pour participer à la séance que le comité de la non-intervention doit tenir aujourd'hui.

En présence du conseil national du parti socialiste, il y a quelques heures, le président du conseil Blum a dit que son gouvernement ne tolérerait pas d'intervention directe en faveur de l'un ou l'autre des deux camps aux prises en Espagne. Ces paroles constituaient un avertissement indirect à l'adresse de l'Italie et de l'Allemagne, paraît-il.

Le conseil socialiste a déclaré exiger la surveillance de toutes les côtes de la péninsule ibérique et penser que c'est à cause de l'attitude de "certaines puissances" que le projet de la non-intervention a échoué.

#### Au Japon

Tokio, 15. (S.P.A.) — Le premier ministre Hayashi a fait aujourd'hui sa déclaration ministérielle. A la Chambre des pairs, puis à la Chambre des représentants, il a dit en somme ceci: Le Japon ne modifiera pas sa politique de stricte adhésion au principe lui interdisant de constituer une menace et de recourir à l'agression. Il n'a pas l'intention d'envahir le nord de la Chine ou d'autres pays. Il lui faudra transiger avec l'Union soviétique et déjà des négociations sont en cours de ce côté-là. Pour ce qui est des affaires intérieures, le danger fasciste est passé. Le régime constitutionnel peut résister à tous les assauts que des idées ou des doctrines politiques pourraient livrer au monde.

Des observateurs notent qu'en Chine le comité exécutif du Kuomintang entre en session. On pense que cette session sera très importante.

### "Le livre des mystères"

(Par Léo-Paul Desrosiers)

Ce sont les mystères des âmes, des coeurs, des esprits qui y sont étudiés, joliment et habilement traités. Sept nouvelles intéressantes aux personnages bien dessinés. Lecture très agréable qui fait que l'on ferme le livre à regret.

Volume en vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1.00 franco.

### Le congrès travailliste

#### Contre la politique de réarmement

Nationalisation immédiate des fabriques de munitions et des mines de nickel, etc.

Le parti travailliste, qui a tenu un congrès de réorganisation à l'hôtel Mon-Royal, dimanche matin, a adopté une résolution qui a dénoncé la politique de réarmement du gouvernement canadien, réclame la nationalisation immédiate des fabriques de munitions et des mines de nickel et la conscription de toutes les industries des ouvertures des hostilités. Le parti travailliste a aussi adopté une résolution pour demander que l'on ouvre les portes du Canada aux victimes de toutes les persécutions politiques en Europe.

Le congrès a réuni environ 150 délégués représentant des syndicats internationaux et nationaux, des groupements politiques et des sociétés de secours mutuel. Trente et un des délégués représentaient des groupes qui ne sont pas encore affiliés au parti travailliste. Le secrétaire provincial du parti communiste, M. Stanley-B. Ryerson, a déclaré que son parti est disposé à collaborer à l'établissement d'un front travailliste plus étendu, mais qu'il ne croit pas encore le moment venu de demander son affiliation au parti travailliste et à la C.C.F.

On sait que c'est la décision du congrès des métiers et du travail de retirer son adhésion au parti qui a rendu nécessaire cette réorganisation du parti travailliste. Les délégués au congrès d'hier ont décidé de consulter leurs groupes respectifs et de réunir de nouveau le 14 mars prochain.

### Mort du Dr Scrimger

Le docteur Francis-A.C. Scrimger, chirurgien en chef de l'hôpital Royal Victoria, et professeur à la Faculté de médecine de l'Université McGill, est mort soudainement samedi soir à sa demeure de la rue Redpath Crescent. Il était âgé de 56 ans. En 1915, il a remporté la Victoria Cross.

Après ses études à McGill, M. Scrimger a fait un séjour en Europe, principalement à Dresde, à Vienne, à Berlin. Il n'était chirurgien en chef de l'hôpital Royal Victoria que depuis un peu plus d'un an. En avril 1915, il sauva la vie à l'un de ses camarades officiers, le brigadier-général H.-F. MacDonald, président de la Commission des pensions, à Ottawa, lequel fait grand éloge des qualités du défunt. Cet acte et son dévouement envers les blessés méritèrent le V. C. au docteur Scrimger.

### 658 Chinois périssent

Tokio, 15. (A.P.) — On mande du Mandchoukouo que 658 Chinois ont péri dans un théâtre en flammes à Antung. On croit même que la liste des victimes atteindra le

### Aux éducateurs...

"...Je propose cet examen de conscience aux éducateurs dont dépend l'avenir de ma race... Puisent les nombreux points d'interrogation qui suivent leur suggérer les moyens à prendre pour devenir tous des pédagogues intégrés, dévoués et patriotes..." Telle est, en résumé, la dédicace de l'examen de conscience professionnelle de l'éducateur, par Chs-A. Shaffer, inspecteur d'écoles, brochure de 24 pages qui vient de paraître.

Les éducateurs de tous les degrés de l'enseignement se doivent de lire et de méditer ce travail éminemment pratique et opportun.

L'examen de conscience professionnelle de l'éducateur fait suite à l'Education nationale et nos Educateurs, dont tous les professeurs sérieux doivent s'inspirer.

Ces deux brochures sont en vente au Devoir et chez l'auteur, à 500, avenue Champagnour, Outremont.

**COURONNEMENT**  
de GEORGE VI  
et  
**EXPOSITION**  
de PARIS

Allez à bord du **"PILSUDSKI"** Ligne polonaise

DE MONTREAL, 2 MAI, 1937 — DUREE 28 JOURS

● Passage, cabine, repas aller et retour — 3 jours à Londres: visite complète ville — 7 jours à Paris: excellent hôtel, chambre à 2 et petits déjeuners; visite ville, Versailles et Malmaison — Transferts aux arrivées et départs — par personne:

Classe	\$335.	Troisième	\$260.
touriste*		classe	

\* — Pas d'autre classe au-dessus à bord du "Pilsudski".  
— Prolongation de séjour à volonté.

X — TOURNEE DE 22 JOURS — FRANCE — ITALIE — SUISSE. Tous frais compris, par personne: \$180.

(No 2) SEJOUR A L'HOTEL ET SIEGE AU DEFILE

● De Montréal, 30 avril, "Athena" — Deux semaines à Londres, logement à l'hôtel, tous repas et pourboires — Siège d'estrade au défilé du Couronnement (on demande de \$90 à \$250 par place) — Passage aller et retour et transferts — par personne:

Classe	\$576.75	Classe	\$477.50
cabine		touriste	

S'INSCRIRE SANS RETARD

**Le DEVOIR VOYAGES**  
430, Notre-Dame Est. Tél. BELair 3361  
MONTREAL

Billets émis pour tous pays au tarif des compagnies.

# Les hommes et les idées

### Pour les écoles bilingues

Du Droit, d'Ottawa, numéro du 10 février, sous les initiales de M. Charles Gauthier:

Le rapport Merchant-Scott-Côté, rendu public au mois de septembre 1927, qualifiait de médiocres la plupart des manuels en usage dans les écoles bilingues d'Ontario: "Il est urgent, y lisait-on, de faire le choix de nouveaux manuels pour les écoles de langue française... La plu-

part des livres de lecture anglaise et française ne sont pas appropriés quant à leur fond et à leur forme." Quand les Franco-Ontariens se réunirent en congrès, à Ottawa, sept ans plus tard, la qualité de ces manuels ne s'était guère améliorée. C'est pourquoi le mémoire Côté, après avoir posé le principe que les manuels à l'usage de nos élèves devaient être "de facture, d'inspiration et de pensée françaises", déplorait-il cette lacune et exprimait-il le voeu que la préparation et la rédaction de nos manuels scolaires fussent confiées à des personnes compétentes. Cette demande n'avait rien d'exagéré, puisque M. Paul Leduc, ministre des Mines, disait lui-même au congrès d'octobre 1934: "Depuis assez longtemps, je le sais, l'on se plaint de la qualité des manuels dont se servent nos enfants dans les écoles bilingues de la province. A maintes reprises, j'en ai conféré avec M. le docteur Simpson, ministre de l'Education, et son sous-ministre, M. D.-A. McArthur. Ce dernier, qui parle et comprend le français, n'a pas été lent à admettre le bien-fondé de nos revendications... M. le ministre n'est pas satisfait des manuels en usage dans les écoles fréquentées par les enfants de langue française. Ils sont insuffisants sous plusieurs rapports... Aussi se propose-t-il de faire faire, sans plus de délai, par des personnes compétentes, une étude sérieuse des manuels dont on se sert actuellement dans nos écoles. Grâce à cette enquête, nous serons mieux renseignés sur les améliorations qu'il faudra y apporter en préparant la série complète des livres dont la nécessité aura été reconnue, et, du coup, leur usage fera tomber certains problèmes qui ont été, jus-

qu'à date, pour nos professeurs comme pour nos élèves, la cause d'assez graves embarras."

Peu après, fut nommée une commission de professeurs chargée d'étudier les manuels français en usage dans nos écoles et de proposer, s'il y avait lieu, à leur révision. A la suite de cette enquête, la ministre de l'Instruction publique a fait préparer en collaboration un Premier livre de lecture, qu'il a fait mettre à l'essai, du moins en partie, dans quelques écoles. Après avoir eu recours aux moyens qu'il avait de rendre ce manuel aussi parfait que possible, le ministre l'a livré à l'impression. C'est un joli volume d'une centaine de pages, relié, abondamment illustré et d'une élégante toilette typographique. De l'avis de pédagogues, ce Premier livre de lecture est beaucoup plus présentable que l'ancien manuel, dont la rédaction avait soulevé des critiques sévères.

La commission d'enquête n'a pas dû se borner à recommander l'impression de ce seul livre de lecture, réservé aux classes enfantines. D'autres manuels devront suivre, plus appropriés aux besoins de nos écoles. Sans doute, la machine officielle est lente à se mettre en marche et la rédaction de nouveaux manuels demande du soin, de la réflexion et du temps. Mais il ne faudrait pas trop tarder d'accomplir des réformes dont la nécessité a été officiellement reconnue, il y a déjà dix ans.

### Pour les jeunes

Du Nouvelliste, des Trois-Rivières, numéro du 9 janvier, à propos du prochain Congrès de la Langue française:

Nous tenons à durer en terre ca-

nadienne; nous voulons demeurer fidèles aux ancêtres; nous entendons que nos enfants soient comme nous des Canadiens français. Tout comme nous perpétuons nos pères, nous désirons que nos fils nous perpétuent et qu'ils accomplissent cette tâche mieux que nous ne l'avons fait.

Si nous voulons atteindre ce but, la jeunesse devra être du prochain congrès. Entendons-nous bien sur ce point. Il ne s'agit pas d'une simple présence au congrès, à ses manifestations publique ou privées. Ce qui s'impose c'est un concours actif. Il faut que dès maintenant nos enfants coopèrent à la préparation du congrès. Notre commission scolaire l'a compris. Aussi tout dernièrement invitait-elle par la voix de son président tous les éducateurs des Trois-Rivières, laïques ou religieux, à se mettre à l'oeuvre pour faire comprendre aux enfants qui relèvent d'eux la tâche qui leur incombe.

Tout Français est soldat, dit-on. Que sonne l'heure de défendre la patrie, il n'hésitera pas un instant. Fiancée, épouse, parents, frères et soeurs, tous seront sacrifiés à la Patrie, à la défense du sol natal. Mais croit-on qu'il en serait ainsi si tout jeune, presque dès le berceau, on ne l'éduquait pas à l'accomplissement du devoir de mourir pour la France, si on ne faisait pas chez lui du culte de la Patrie comme une seconde nature?

Le patriotisme ne s'apprend pas à l'âge mûr. Il doit grandir et se développer avec l'être. Il est le résultat d'une longue formation, le fruit noble d'un long et patient apprentissage. C'est dès le bas âge qu'on doit cultiver la fierté nationale. Reconnaissons franchement que nous sommes déficients. Défaut d'éducation; absence de formation.

Mais il n'est jamais trop tard pour se mettre en route. La patrie ne saurait être perdue que par notre faute. Nos erreurs, faisons en sorte que nos enfants ne les répètent pas. Nous le pouvons si tous nous les faisons participer par l'action au prochain Congrès de la Langue française.

Un premier souel que nous devrions inculquer à nos enfants,

c'est celui de mieux parler leur langue, de la connaître avec plus de précision, de la préserver de l'anglicisme. Pour y arriver il importe d'abord d'établir le bilan du français parlé par la gent scolaire de notre ville. Cela fait, nous saurons où sont les lacunes et les réformes qui s'imposent.

C'est aux professeurs de nos écoles qu'il incombe de faire cette besogne. Nul doute qu'ils la feront avec plaisir et amour. C'est leur devoir non seulement envers les enfants confiés à leur enseignement, mais ce l'est aussi envers la patrie canadienne-française. Le professeur doit être chez nous le mainteneur de la langue en laquelle s'incarne notre âme nationale.

### Le Cap remue

Du Bien Public, des Trois-Rivières, numéro du 11 février:

Notre titre n'implique pas un blâme pour le passé. Il exprime tout bonnement la joie que tous éprouveront à voir un coin de terre patrie de souvenirs se pencher avec plus de sollicitude vers les choses où revivent quelques vestiges matériels de la vie ancienne: le moulin banal, le manoir des Jésuites, le sanctuaire de 1714.

Le sanctuaire surtout. Un bijou matériel qui devrait nous être cher, même si les splendeurs mariales ne lui donnaient pas un caractère surnaturel qui lui assure notre vénération.

Sur la terre sacrée du Cap-de-la-Madeleine le petit sanctuaire apparaît comme une relique touchante, une relique que la terre québécoise, la vieille terre catholique et française, doit considérer comme un trésor auquel on ne doit enlever aucune parcelle.

Et nous rêvons au jour où les circonstances permettront de délivrer le petit sanctuaire de la verve qui l'écrase. Libérée, redevenue elle-même, l'émuante petite chapelle sourira entre les feuillages. Elle retrouvera toute sa beauté, toute sa signification. Et les fidèles l'aimeront mieux; ils y prieront mieux la Vierge, dans l'intimité pieuse de la nef minuscule. Dans le silence recueilli les orants se sentiront plus près de Marie, plus près aussi de ceux qui, avant eux, sont venus confier à la Vierge leurs détresses, leurs joies, leurs louanges.

abbé Albert TESSIER

Vient de paraître

**L'Enseignement de la philosophie**

au Canada français

**Hermas Bastien**

Opinion

"Cette histoire me paraît définitive et on sera heureux plus tard de s'y reporter."

Père Caslas FOREST, O.P.

En vente au Service de Librairie du "Devoir" \$1.00 franco.

430 N.-Dame est. BE. 3361

**FOURRURES**

Pour les plus belles valeurs en fourrures: pour le summum de l'élégance et du confort, portez un manteau de l'insurpassable qualité Reid.

1473, rue Amherst

**REID**

Où l'on s'habille bien —

**ERNEST MEUNIER**

MARCHAND-TAILLEUR

SERVICE DE VALET

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

EN VENTE dans toutes les pharmacies

**LITHINES**  
Dr GUSTIN

Procurent économiquement la meilleure Eau de Table et de Régime.

**Alcaline - Lithinée**  
**Pétillante - Digestive**

Les personnes atteintes de Rhumatismes, Acide urique, d'affection du Foie, des Reins, de l'Estomac et de l'Intestin ont grand avantage à prendre les Lithinés du Dr Gustin.

Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau lithinée.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les Lithinés Gustin sont inimitables.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLormier :: :: :: Tél. DO. 1355

C.-X. TRANCHEMONTAGNE FONDÉE EN 1892 J.-A. BERNIER LA. 1344

459 ST-SULPICE

**C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE**

IMPORTATEURS DE TISSUS ET VOILES

La plus vieille maison canadienne-française à Montréal faisant affaire exclusivement avec les communautés religieuses.

**TAPIS**

Importés directement d'ORIENT pour

**H. LALONDE & FRERE**

4800 Ave. du PARC

Près de l'ave. McRoiyal



COMMERCES ET FINANCES

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 15. (P.A.) — Le cours de l'or a fléchi de 1d à 142s, 1 1/2d.

Standard Clay
Le relevé financier de Standard Clay Products Limited pour 1936 montre de profits de \$28,543, compte tenu de tous les frais mais avant d'avoir défrayé le service d'intérêt obligataire et la dépréciation; en 1935, les profits s'élevaient à \$29,712.

Acme Glove
Le relevé financier d'Acme Glove Works Limited pour l'année terminée le 31 décembre 1936 montre un déficit de nombreuses difficultés la compagnie a égaré son service de dividendes au montant de \$47,096 sur les actions privilégiées et au montant de \$9,000, sur les actions ordinaires.

GERANT GENERAL



M. G.-W. Spinney, qui vient d'être nommé gerant général de la Banque de Montréal.

Agence de \$7 à \$8; moutons de \$3.50 à \$5.
Porcs à bacon \$8.60 livrés en vertu de contrats antérieurs.

Bourse de New-York

New-York, 15 (P.A.) — Le marché a été faible ce matin et nombre de titres ont reculé de quelques fractions, certains étant retardés jusqu'à 2 points. Le marché n'a pas été actif toutefois. Les aciéries et les moteurs ont été particulièrement atteints.

Au nombre des titres en recul on note Chrysler, Bethlehem, General Motors, U. S. Steel, Ludlum Steel, Goodyear, Sears-Roebuck, Case, Douglas Aircraft, Boeing, American Telephone, Western Union, Consolidated Edison, North American, Kennecott, Standard Oil of New Jersey, Pure Oil, American Can, General Electric, Du Pont, Santa Fe, New York Central, Southern Pacific et Delaware & Hudson.

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE, 471 rue Saint-François-Xavier.

Table of stock prices for various companies like American Can, American Power & Light, etc.

Cours de l'argent

Londres, 15. (P.A.) — Le cours de l'argent reste ferme à 20 1/8d. Montréal. (P.C.) — Le marché de l'argent est ferme. Offre à l'ouverture: fév. 44.40; mars 44.35; mai 44.15; juil. et sept. 44.10.

Cours du sucre

New-York, 15. (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: mars, offre 2.60; mai 2.63; juil. offre, 2.62; sept. 2.62; nov. non coté; jan. 2.57.

Cours du blé

Winnipeg, 15 (P.C.) — Les cours du blé ont reculé de quelques fractions à 1 sou ce matin. Options: mai 1.29 3/4 — 29 1/2; juil. 1.24 1/2 — 24 1/8; oct. 1.13 1/2.

Hiram Walker

Cette compagnie vient d'obtenir un jugement favorable dans sa réclamation au sujet de l'incendie qui a détruit son entrepôt de Peoria, Ill. Les compagnies d'assurance devront payer la réclamation de \$1,810,000.

Papier Rolland

Les recettes totales de la Cie de Papier Rolland en 1936 ont été de \$455,814, comparativement à \$444,579 en 1935. Après soustraction des charges fixes, de la dépréciation, etc., il est resté un montant applicable aux actions ordinaires de \$52,570, contre \$44,312 en 1935. Il est resté un surplus après le dividende sur les actions ordinaires de \$22,570, ce qui porte, après rajustement, le surplus accumulé à \$321,610.

Nouvelles compagnies

Québec, 15 (P.A.) — La Gazette Officielle donne la liste suivante de nouvelles compagnies: B. Schwartz & Sons, Ltd., \$49,000, Montréal; Club Athlétique Champlain, Ltd., \$2,500, Québec; Club Drumhurs Restaurant, Inc., \$10,000, Montréal; Compagnie de Construction, Téniscamague, \$5,000, Royan; Dorchester Rifle Club, \$20,000, Montréal; Fraser Bros., (en gros), Ltd., \$5,000, Montréal; Granby-Kent Gold Mines, Ltd., \$5,000, Montréal; Commercial Art, Ltd., \$20,000, Québec; Les Editions Laurentiennes, Inc., \$10,000, Montréal; L'Association des Maitres-Imprimeurs de Montréal, Inc., \$10,000, Montréal; Mining Holdings, Ltd., \$20,000, Montréal; Pershing Manitou Gold Mines, Ltd., \$3,500,000, Montréal; Superba Neckwear Co., Ltd., \$20,000, Montréal; Noranda Power Co. Ltd., \$2,000,000, Noranda; Valmac Gold Mines, Ltd., \$3,000,000, Montréal; Valpin Cadillac Mines, Ltd., \$3,000,000, Québec.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien & Compagnie:
Angleterre, liv. s. \$4.86 2/3 \$4.89 7/8
France, franc \$0.0392 0.0468 1/2
Belgique, belga \$0.1390 0.1689
Italie, lire \$0.0526 0.0527
Suisse, franc \$0.193 0.2282
Hollande, florin \$0.402 0.5452
Espagne, peseta \$0.193 0.0650
Suède, cour. \$0.268 0.2524
Norvège, cour. \$0.268 0.2460
Danemark, cour. \$0.268 0.2185
Grésil, milreis \$0.1196 0.0615
Etats-Unis, dollar \$1.00 3.044c Pr
Allemagne, r. mk \$0.2382 0.023

Cours des titres fixes

Compilation d'Abbott, Procter and Palmer
x-British Tyne Trust \$3.47
x-Can. Am. Trust \$3.50
x-Can. Inter. Trust \$3.50
x-Commonwealth Int. cor. \$4.02
x-Cumulative T.S. \$3.50
x-Diversified T.S.B. \$3.50
x-Independent Trust \$3.50
x-Quebec T.S. \$3.50
x-U.S. Fixed \$3.50
x-Union of Canada \$3.50
x-United States Trust \$3.50
x-U.S. N.Y. Bank \$3.50
AMERICAN DEPOSITOR COR.
x-New Corp. T.S. \$3.50
x-New Corp. T.S. Distrib. \$3.50
x-Do Corp. T.S. \$3.50
CALVIN BULLOCK ISSUES
x-Can. Inv. Fund \$4.50
x-Nation Wide Sec. "B" \$4.50
x-Do Voting \$4.50
x-U.S. Elec. and P.A. \$4.50
x-Do "A" \$4.50
x-Do "B" \$4.50
x-Do Voting \$4.50
DISTRIBUTORS GROUP INC.
x-New York Am. T.S. 1933 \$3.75
x-Do 1935 \$3.75
x-Do 1936 \$3.75
x-Do 1938 \$3.75
x-Fonds américaine \$3.75

Les cours moyens à Wall Street

Table of average stock prices for various companies like Ford, General Motors, etc.

Les obligations

COURS EN FERME ET EN COURS
Dominion du Canada:
2 1/2% juin 1er 1943 100 1/2
3 1/2% oct. 1939 100 1/2
3% juin 1er 1950-55 97 1/2
3 1/2% oct. 15 1944-49 102 1/2
3% oct. 15 1945-50 102 1/2
4% oct. 15 1947-52 105 1/2
4 1/2% sept. 1er 1940 106 1/2
4% oct. 15 1944 107 1/2
4 1/2% fév. 1946 110 1/2
4 1/2% fév. 1946-56 109 1/2
4 1/2% 1er nov. 1947-57 109 1/2
4 1/2% 1er nov. 1948-58 109 1/2
4 1/2% 1er nov. 1949-59 109 1/2
5% 1er nov. 1941 110 1/2
5% 14 oct. 1943 111 1/2

Avec garantie de l'Etat:
C.N.R. 2 1/2% 1938 99 1/2
C.N.R. 3% 1943 97 1/2
C.N.R. 3 1/2% 1944 97 1/2
C.N.R. 4% 1945-50 97 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1956 112 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1957 111 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1958 111 1/2
C.N.R. 5% 1954 114 1/2
C.N.R. 5% 1949-59 117 1/2
Port de Montréal 5% 1949-59 117 1/2

Provinces:
Alberta 5% 1934 89 1/2
C. Britannique 4 1/2% 1953 93 1/2
Ontario 4 1/2% 1947 97 1/2
Quebec 4 1/2% 1963 110 1/2
I. P. E. 6% 1945 97 1/2
Sask. 4 1/2% 1944 78 1/2

Municipalités:
Montréal 4 1/2% 1945 100 1/2
Montréal 4 1/2% 1971 105 1/2
Québec 4 1/2% 1950 101 1/2
Toronto 4 1/2% 1945 106 1/2
Trois-Rivières 4 1/2% 1956 103 1/2
C. des E. Montréal 4 1/2% 1948 100 1/2
Com. Métrop. 4 1/2% 1962 103 1/2
Do. 4% 1947 100 1/2

Cles de Transport:
C.P.R. 3 1/2% 1951 103 1/2
C.P.R. 4% 1944 102 1/2
C.P.R. 4 1/2% 1944 102 1/2
C.P.R. Debs 4% perp. 97 1/2
C.P.R. 4 1/2% 1950 103 1/2
C.P.R. 4 1/2% 1950 103 1/2
Can. Steamship 6% 1941 87 1/2
Can. Steamship 5% 1943 104 1/2

Utilités:
Beauharnois 5% 1973 59 1/2
Bell Tel. 5% 1955 113 1/2
Can. Nor. 5% 1953 102 1/2
Gatineau Pow. 5 1/2% 1956 102 1/2
Gatineau Pow. 6% 1941 100 1/2
Mont. Coke 4% 1947 104 1/2
Mont. Is. P. 5 1/2% 1957 104 1/2
Mont. L. E. and P. 3 1/2% 1958 101 1/2
Mont. Tram. 5% 1945 85 1/2
Mont. Trans. 5% 1955 85 1/2
Power Corp. 4 1/2% 1959 102 1/2
Shaw. W. and P. 4 1/2% 1970 104 1/2
South. Can. 5% 1952 80 1/2
Un. Secs. 5 1/2% 1952 80 1/2
Winipeg Elect. 6% 1954 81 1/2

Industries:
Albitol 5% 1953 84 1/2
B.A. Oil 4% 1945 103 1/2
Can. Canners 6% 1951 100 1/2
Can. Cement 5 1/2% 1947 103 1/2
Can. P. 6% 1945 102 1/2
Can. Int. Paper 6% 1949 101 1/2
Can. Vickers 6% 1947 99 1/2
Can. Wood 6% 1947 102 1/2
Com. Paper 5 1/2% 1961 110 1/2
Dom. Coal 5% 1955 100 1/2
Dom. Textile 4 1/2% 1955 106 1/2
Dryden 6% 1949 102 1/2
East Dairies 6% 1949 84 1/2
Fraser 6% 1950 102 1/2
Gen. Steel Works 6% 1952 102 1/2
Great Lakes 5% 1955 93 1/2
Lac Saint-Jean 5% 1961 100 1/2
MacKenzie 5% 1957 97 1/2
McCull Frontenac 6% 1949 100 1/2
Mina and Ont. P. 6% 1945 91 1/2
Regent Knitting 5 1/2% 1948 105 1/2
Rolland Paper 6% 1948 102 1/2
Steel of Can. 5% 1940 113 1/2
Vian Biscuit 6% 1946 101 1/2

Propriétés immobilières:
Quebec Hotel 6% 1947 89 1/2
Windsor Hotel 6% 1943 82 1/2
Windsor Hotel 6% 1947 82 1/2

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES:
Div. Prix Rend.
B. A. Oil 80 25 1/2 3.16
Bell Telephone 60 38 1/2 3.19
Build. Prod. 140 64 2.19
Can. Mail 1.50 37 1/2 4.02
Can. North. Pow. 2.00 60 1/2 3.00
Can. Bronze 1.00 58 1/2 1.71
Can. Celanese 1.00 56 1/2 1.64
Can. Converters 2.00 46 1/2 2.32
Can. Cottons 4.00 71 1/2 1.77
Can. Foreign Inv. 1.00 28 1/2 3.51
I. L. Bridge 5.00 24 1/2 2.07
Dom. Glass 5.00 116 3.11
Dom. Textile 5.00 79 2.23
Imperial Oil 5.00 22 1/2 3.67
Imp. Tobacco 5.25 14 1/2 3.58
Int. Nickel 1.50 65 3.78
Int. Paper 1.50 65 3.78
McCull Front. 80 13 1/2 4.22
Montreal Power 1.50 35 1/2 4.93
Mont. Tramways 1.00 10 1/2 4.88
Nat. Breweries 2.00 41 4.88
Olivette 8.00 267 3.00
Quebec Power 1.00 106 2.34
Que. Herysey 3.00 102 3.24
Saguenay 3.00 63 4.26
So. Can. Power 1.00 17 1/2 3.77
Shawinigan 80 32 1/2 4.33
Steel of Canada 1.75 80 4.21
Wain Good 1.00 47 1/2 4.19

ACTIONS DE BANQUES:
Montréal 8.00 338 3.36
Nouvelle-Ecosse 12.00 332 3.61
Nommerie 8.00 295 3.00
Royaume 8.00 225 3.36
Canadienne Nationale 8.00 155 3.16

ACTIONS DE MINES:
Dome Mines 2.00 48 1/2 4.12
Falconbridge 30 10 1/2 2.86
Hollinger 6.00 10 1/2 3.77
Int. Mining 4.00 16 1/2 3.56
Lake Shore 4.00 58 6.00
McIntyre 1.00 11 1/2 4.11
Noranda 2.00 74 1/2 3.50
Pioneer 80 640 3.50
Sisco 20 50 6.00
Teck Hughes 20 50 6.00
Wright Harg. 40 790 5.06

ACTIONS PRIVILEGIÉES:
Anglo Tel. 3.50 54 1/2 6.42
Can. North. Pow. 7.00 107 1/2 6.41
Can. Bronze 7.00 122 5.74
Can. Cotton 6.00 108 5.56
Can. Mail 1.00 101 11.77
Can. Foreign Inv. 8.00 105 7.03
Dom. Coal 1.50 21 7.14
Dom. Glass 1.50 151 4.64
Dom. Textile 7.00 147 4.64
Goodyear 2.50 56 4.44
Jamaica P. Service 7.00 131 5.12
Mont. Cottons 7.00 108 6.48
Nat. Breweries 1.75 43 1/2 5.04
Olivette 7.00 168 4.22
Peabody 6.00 127 4.61
Power Corp. 6.00 107 5.45
Saguenay 1.00 50 5.45
So. Can. Pow. 6.00 107 5.45
Steel of Can. 1.75 82 1/2 4.32
Walk. Good. 1.00 19 1/2 5.06

Les pétroles
M. W. Fay Becker a annoncé le 10 février que les usages préparatoires au forage du puits Richard No 1, situé entre les puits B & B et Turner Valley Royalties, commencent immédiatement. On se servira d'appareils à câbles et M. Roy Widener, l'un des entrepreneurs vétérans de la Turner Valley, celui qui a mis en état de production le puits Richard No 1, a dirigé la direction des travaux de sondage. La compagnie est surtout intéressée par les capitaux de Seattle de Vancouver et de Toronto. On est en train de nettoyer le fond du puits Richard No 1, qui avait été abandonné par la compagnie de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No 2, qui a été commencé par la Richard Royalties sur la partie de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Sud et 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Les puits Nos. 1 et 2 de la Richard sont situés sur la partie de la fameuse concession R. W. Brown, enregistrée par le pionnier G. W. Brown en 1927 et sur laquelle se trouve également le puits de la B & B, Royalties, possédant 4000 acres de terre au Nord et à l'Est. Le forage du puits Richard No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été entrepris par la Central et récemment, la Richard a acquis une nouvelle propriété de 4000 pieds sous terre et l'on a commencé le forage du puits Richard No

# LA VIE SPORTIVE

## Les Maraons ont pris leur revanche

(Par Alvarez VAILLANCOURT)  
Brutaux, presque féroces, décidés à faire oublier l'écrasante défaite que les Canadiens leur ont infligée lors de leur dernière rencontre, les Maraons se sont ruez avec acharnement sur leurs sempiternels adversaires pour les vaincre par le résultat de 5 à 1, samedi soir, au Forum, devant une salle comble. Dès les premières minutes de jeu on a senti que la partie allait être serrée, car de part et d'autre on a foncé à toute vitesse pour briser les lignes ennemies. Le premier engagement a été violent; toute la joute devait s'en ressentir, du commencement à la fin. Quant à pleins poumons l'air de bataille dont le Forum était saturé, les Maraons y sont allés de toutes leurs forces pour imposer à une équipe dont la brutalité n'est pas la caractéristique, même quand l'enjeu est la coupe Kennedy.

Devant la brutalité typique des Maraons, les Canadiens ont baissé pavillon, parce qu'ils n'étaient pas préparés à remettre les coups, mais sans succès marqué, grâce à la complaisance des arbitres, qui ont été plusieurs fois encore longuement et coïncidemment conspués samedi soir, surtout Stewart, qui a perdu la tête au cours de la deuxième période. Stewart venait d'appliquer un hors-jeu à Johnny Gagnon, emporté par son élan, patinait du côté de Stewart en détournant la tête. Il vint en collision avec l'arbitre, qui est tombé subitement sur le dos. Vexé, courroucé, furieux même, il s'est levé rouge de colère et a envoyé Gagnon au pénitencier. Gagnon a protesté, alléguant que c'était un accident. Aveuglé par son amour-propre, Stewart a renchérit et a imposé une majeure à Johnny Gagnon, pendant que les projectiles pleuvaient à son adresse. Cette petite manifestation a retardé la partie de cinq minutes.

Si les Maraons ont été brutaux samedi soir, il faut aussi confesser qu'ils étaient en merveilleuse condition. Leur jeu a été remarquable. Ils ont joué avec ensemble, avec précision, autant avec leur tête qu'avec leurs coups de bâton, leurs coups de bélier, etc. Les Canadiens ont, de leur côté, joué une belle partie, mais la guigne ne les a pas quittés de la soirée. Bousculés sans merci et sans vergogne par les Maraons, les Canadiens ont tenu le gardien de buts de Gorman en haleine toute la soirée, lequel a été magnifique dans sa tenue. Vingt fois pendant la partie ils l'ont mis en danger, pour le prendre une fois seulement en défaut. Les lancers du Canadien pleuvaient à moins d'un pied du filet, quand ce n'était pas sur le bord du filet, mais la lumière rouge ne s'allumait pas. Les lancers des Maraons étaient solides, et le Bleu-Blanc-Rouge était malchanceux au grand désappointement de ses artisans.

La victoire des Maraons s'explique facilement: Ils ont compté le premier point. Aussitôt les Canadiens sont montés résolument à la charge pour égaliser. Ils se sont écartés d'une défense qui n'a pas lâché. Les Habitants se sont ambitionnés et ont négligé leur défense. Les Maraons ont profité de cette faiblesse pour assiéger Wilfrid Jude chaque fois qu'il y avait une ouverture. Plus les Maraons compaient, plus les Canadiens tentaient de regagner le terrain perdu et plus les Maraons augmentaient leur avance, nonobstant le crochet de Levine, qui a chassé le patin samedi soir pour la première fois depuis plusieurs semaines.

Si les Canadiens ont été défaits, il ne faut pas penser pour une minute que les Maraons ont triomphé facilement. C'est tout le contraire. Les Canadiens ont donné beaucoup de peine aux purs de Gorman. Le Bleu-Blanc-Rouge s'est tellement dépensé que les Maraons, au cours de la troisième période, se sont vus dans l'obligation de se replier sur un jeu défensif qui leur a attiré les "choux" de l'assistance. Au cours de cette période les Canadiens patinaient avec une telle vitesse que les Maraons avaient peine à les bousculer.

La grande vedette de cette partie n'est autre que Beveridge. C'est à lui qu'on a fait des arrêts de toute beauté, mais il a souvent failli et a commis, à différentes reprises, l'erreur de sortir de ses filets pour favoriser l'adversaire qui a trouvé la partie d'autant plus belle qu'il n'y avait pas de défense devant les filets du Canadien. Robinson, Wentworth et Ward se sont surtout signalés chez les Maraons, tandis que Joliet, Gagnon, Seibert et Haynes ont brillé dans l'uniforme des Habitants. Comme on pourra le constater par le sommaire de la partie, c'est à McGill qui revient l'honneur d'avoir saisi le Canadien d'une défaite complète en comptant un point, l'unique du Canadien, à la fin de la deuxième période.

CANADIEN: buts, Cude; défenses, Seibert et Mackenzie; centre, Brown; ailes, Haynes, McGill, Déziel, Blake, Lépine, Buswell, Mantha.

Marques	P. 1	P. 2	P. 3	Total
1—Maraons: Wentworth	3:54			3:54
2—Maraons: Robinson	4:37			4:37
3—Maraons: Gagnon	11:02			11:02
4—Maraons: McGill	18:20			18:20

Pun.: Carson, Evans, Seibert, Gagnon.

Troisième période

Marques	P. 1	P. 2	P. 3	Total
1—Maraons: Robinson	11:23			11:23
2—Maraons: Wentworth	11:54			11:54

Pun.: Carson, Joliet.

## Toronto et Détroit ont annulé le Chicago

Détroit, Mich., 15 (P.A.) — Les Maple Leafs, de Toronto, ont perdu un avantage de trois points qu'ils avaient accumulé à l'engagement initial pour finalement faire partie nulle avec les Ailes Rouges, de Détroit, hier soir, en présence d'une foule de 13,982 personnes. Le résultat fut de 3 à 2.

Tous les points furent comptés dans les deux premières périodes et ensuite les clubs ont joué pendant 40 minutes et 30 secondes sans pouvoir briser l'égalité. Dans les dernières minutes de la partie Red Horner fut puni pour avoir bousculé Goodfellow. Jack Adams envoya sa première ligne d'attaque dans la mêlée mais la défense de Toronto a bien tenu en l'absence de Horner.

Tous les points des Maple Leafs furent comptés à l'engagement initial. Fowley a enregistré le premier sur une passe de Metz. Ensuite ce fut à Thoms de déjouer Smith sur une double passe de Hamilton et Boll. Thoms a compté le 3me point de son club.

A la 2ème période la première ligne des Ailes Rouges, enregistre le 1er point de Détroit, Barry obtenant le but. Plus tard Eddie Goodfellow prenait une passe de Wally Kilrea pour porter le résultat à 3 à 2, et Barry, comptant son second point, parvint à égaliser le résultat au milieu de l'engagement.

TORONTO: buts, Broda; défenses, Hamilton, Day; centre, Thoms; ailes, Kendall et Boll; subs, Fowler, Metz, H. Jackson, Finnigan, Apps, Davidson, Shill, Drillon.

DÉTROIT: buts, Smith; défenses, Goodfellow et Boudreau; centre, W. Kilrea; ailes, H. Kilrea et Sorrell; subs, Orlando, McDonald, Lewis, Aurié, Barry, Howe, Pettigrew, Brunetteau, Kelly.

ARBITRES: Smith et Stewart.

Période	1	2	3	Total
1—Toronto: Fowler	4:47			4:47
2—Toronto: Thoms	10:12			10:12
3—Toronto: Thoms	17:57			17:57

Pun.: Howe.

Si les Maraons ont été brutaux samedi soir, il faut aussi confesser qu'ils étaient en merveilleuse condition. Leur jeu a été remarquable. Ils ont joué avec ensemble, avec précision, autant avec leur tête qu'avec leurs coups de bâton, leurs coups de bélier, etc. Les Canadiens ont, de leur côté, joué une belle partie, mais la guigne ne les a pas quittés de la soirée. Bousculés sans merci et sans vergogne par les Maraons, les Canadiens ont tenu le gardien de buts de Gorman en haleine toute la soirée, lequel a été magnifique dans sa tenue. Vingt fois pendant la partie ils l'ont mis en danger, pour le prendre une fois seulement en défaut. Les lancers du Canadien pleuvaient à moins d'un pied du filet, quand ce n'était pas sur le bord du filet, mais la lumière rouge ne s'allumait pas. Les lancers des Maraons étaient solides, et le Bleu-Blanc-Rouge était malchanceux au grand désappointement de ses artisans.

## Les Bruins ont défait le Chicago

Chicago, Ill., 15 (P.A.) — Les Bruins, de Boston, qui sont impuissants chez eux, ont terminé une fin de semaine parfaite en battant les Black Hawks hier soir par 2 à 1 après avoir défait les Maple Leafs, à Toronto, samedi.

Les visiteurs furent fort agressifs et Dit Clapper a enregistré l'unique point de l'engagement initial en acceptant une passe de Schmidt. Paul Thompson a égalé le résultat en moins de cinq minutes de jeu à la deuxième période et un peu plus tard Stans enregistrait le point décisif, sur une passe de Gettiffe. A la troisième période il n'y a pas eu de point.

La joute fut rapide et dénuée de brutalité. Il n'y eut que quatre punitions, toutes pour Boston. Portland en a eu deux pour sa part.

BOSTON: buts, Thompson; défenses, Smith et Shields; centre, Dumart; ailes, Sands et Gettiffe; subs, Fordland, Hollett, Weiland, Beattie, Clapper, Goldworthy, Dumart, Schmidt, Cook.

CHICAGO: buts, Karakas; défenses, Seibert et Blair; centre, Trudel; ailes, March et Gotte; subs, Burke, Levin, McKay, Weisbe, March, Rossone, Larochelle, Falangio, Laprarini, Thompson, Kelly.

ARBITRES: Campbell et Dye.

Période	1	2	3	Total
1—Boston: Clapper	7:13			7:13
2—Chicago: Thompson	4:32			4:32
3—Boston: Sands	9:43			9:43

Pas de point.

Troisième période

Marques	P. 1	P. 2	P. 3	Total
1—Boston: Clapper	11:23			11:23
2—Boston: Clapper	11:54			11:54

Pun.: Portland, Cowley.

Si les Maraons ont été brutaux samedi soir, il faut aussi confesser qu'ils étaient en merveilleuse condition. Leur jeu a été remarquable. Ils ont joué avec ensemble, avec précision, autant avec leur tête qu'avec leurs coups de bâton, leurs coups de bélier, etc. Les Canadiens ont, de leur côté, joué une belle partie, mais la guigne ne les a pas quittés de la soirée. Bousculés sans merci et sans vergogne par les Maraons, les Canadiens ont tenu le gardien de buts de Gorman en haleine toute la soirée, lequel a été magnifique dans sa tenue. Vingt fois pendant la partie ils l'ont mis en danger, pour le prendre une fois seulement en défaut. Les lancers du Canadien pleuvaient à moins d'un pied du filet, quand ce n'était pas sur le bord du filet, mais la lumière rouge ne s'allumait pas. Les lancers des Maraons étaient solides, et le Bleu-Blanc-Rouge était malchanceux au grand désappointement de ses artisans.

La joute fut rapide et dénuée de brutalité. Il n'y eut que quatre punitions, toutes pour Boston. Portland en a eu deux pour sa part. BOSTON: buts, Thompson; défenses, Smith et Shields; centre, Dumart; ailes, Sands et Gettiffe; subs, Fordland, Hollett, Weiland, Beattie, Clapper, Goldworthy, Dumart, Schmidt, Cook. CHICAGO: buts, Karakas; défenses, Seibert et Blair; centre, Trudel; ailes, March et Gotte; subs, Burke, Levin, McKay, Weisbe, March, Rossone, Larochelle, Falangio, Laprarini, Thompson, Kelly. ARBITRES: Campbell et Dye.

## Le Boston a blanchi Toronto

Toronto, Ont., 15 (P. C.) — Si Art. Ross veut secouer la guigne qui s'acharne sur sa propre équipe à Boston, il ferait peut-être mieux de transférer ses Bruins à Toronto. Samedi soir les joueurs d'Art. Ross ont encore battu les Maple Leafs et c'était leur troisième victoire consécutive contre les Leafs. Le résultat fut de 3 à 0.

C'était la dernière visite des Bruins cet hiver à Toronto, et moins qu'ils soient forcés d'y revenir pour les détails de fin de saison. Environ 13,000 personnes ont assisté à la joute, qui fut exaltante. Les visiteurs ont compté un point à l'engagement initial pour ensuite résister aux charges des locaux au deuxième et enregistrer 2 autres points au dernier.

La troisième période fut une période bien dure à avaler pour les Leafs. Ils eurent un gros avantage au jeu durant les dernières vingt minutes et ils ont lancé tout à Thompson à l'exception de leurs bâtons. Les coups sont venus de toutes les directions, mais Tiny s'est surpassé et il a tout paré.

BOSTON: buts, Thompson; défenses, Shields et Portland; centre, Dumart; ailes, Clapper et Schmidt; subs, Smith, Hollett, Weiland, Beattie, Goldworthy, Cowley, Sands et Gettiffe, Cook.

TORONTO: buts, Broda; défenses, Day et Hamilton; centre, Thoms; ailes, Finnigan et Boll; subs, Horner, Fowler, Apps, Jackson, Drillon, Metz, Jarvis, Davidson, Shill.

ARBITRES: Campbell et Dye.

Période	1	2	3	Total
1—Boston: Clapper	17:09			17:09
2—Boston: Cowley	18:25			18:25
3—Boston: Weiland	19:51			19:51

Pas de point.

Si les Maraons ont été brutaux samedi soir, il faut aussi confesser qu'ils étaient en merveilleuse condition. Leur jeu a été remarquable. Ils ont joué avec ensemble, avec précision, autant avec leur tête qu'avec leurs coups de bâton, leurs coups de bélier, etc. Les Canadiens ont, de leur côté, joué une belle partie, mais la guigne ne les a pas quittés de la soirée. Bousculés sans merci et sans vergogne par les Maraons, les Canadiens ont tenu le gardien de buts de Gorman en haleine toute la soirée, lequel a été magnifique dans sa tenue. Vingt fois pendant la partie ils l'ont mis en danger, pour le prendre une fois seulement en défaut. Les lancers du Canadien pleuvaient à moins d'un pied du filet, quand ce n'était pas sur le bord du filet, mais la lumière rouge ne s'allumait pas. Les lancers des Maraons étaient solides, et le Bleu-Blanc-Rouge était malchanceux au grand désappointement de ses artisans.

La joute fut rapide et dénuée de brutalité. Il n'y eut que quatre punitions, toutes pour Boston. Portland en a eu deux pour sa part. BOSTON: buts, Thompson; défenses, Shields et Portland; centre, Dumart; ailes, Clapper et Schmidt; subs, Smith, Hollett, Weiland, Beattie, Goldworthy, Cowley, Sands et Gettiffe, Cook. TORONTO: buts, Broda; défenses, Day et Hamilton; centre, Thoms; ailes, Finnigan et Boll; subs, Horner, Fowler, Apps, Jackson, Drillon, Metz, Jarvis, Davidson, Shill. ARBITRES: Campbell et Dye.

## Americains triomphent des Rangers

New-York, 15 (P.A.) — Après avoir obtenu un gros avantage au début de la joute, les Américains ont résisté à un ralliement qui valut trois points aux Rangers et les joueurs de Red Dutton sont sortis victorieux par un résultat de 5 à 4 hier soir à Madison Square Garden.

Art. Chapman et Tommy Anderson ont compté pour les Américains au 1er engagement et Eddie Wiseman a ajouté un autre point au deuxième. Butch Keeling a pris un but pour les Rangers un peu plus tard, mais Jerwa portait le résultat de 4 à 1 sur une double passe de Wiseman et Schriener.

Lorne Carr a enregistré le dernier point de l'Américain au commencement de la 3e période. Les Rangers se sont alors portés à l'attaque et Babe Pratt compta deux fois et Keeling faisait un autre point. A la dernière minute du jeu Lester Patrick retira Dave Kerr de son filel pour lancer six joueurs à l'attaque mais le geste stratégique n'a rien obtenu.

Cette victoire a fait revivre l'espoir des Américains d'arriver aux détails de la Ligue Nationale. Ils ne sont plus que cinq points en arrière des Maple Leafs de Toronto.

RANGERS: buts, Kerr; défenses, Coulter et Heller; centre, Watson; ailes, Murdoch et Keeling; subs, Prout, Johnson, Shibe, N. G. Cavell, Branch, Dixon, Cooper, M. Colville, Patrick.

AMERICAINS: buts, Moore; défenses, Jerwa et Emma; centre, Anderson; ailes, Wiseman et Hemmerling; subs, Murray, Graham, Stewart, Chapman, Cunningham, Carr, Jenkins, Schriener, Lamb.

ARBITRES: J. J. Murray et Eusebe Daignault.

Période	1	2	3	Total
1—Américain: Chapman	6:43			6:43
2—Américain: Anderson	11:04			11:04

Pas de point.

Si les Maraons ont été brutaux samedi soir, il faut aussi confesser qu'ils étaient en merveilleuse condition. Leur jeu a été remarquable. Ils ont joué avec ensemble, avec précision, autant avec leur tête qu'avec leurs coups de bâton, leurs coups de bélier, etc. Les Canadiens ont, de leur côté, joué une belle partie, mais la guigne ne les a pas quittés de la soirée. Bousculés sans merci et sans vergogne par les Maraons, les Canadiens ont tenu le gardien de buts de Gorman en haleine toute la soirée, lequel a été magnifique dans sa tenue. Vingt fois pendant la partie ils l'ont mis en danger, pour le prendre une fois seulement en défaut. Les lancers du Canadien pleuvaient à moins d'un pied du filet, quand ce n'était pas sur le bord du filet, mais la lumière rouge ne s'allumait pas. Les lancers des Maraons étaient solides, et le Bleu-Blanc-Rouge était malchanceux au grand désappointement de ses artisans.

## Les Royaoux ont blanchi les Maple Leafs

Les Royaoux ont blanchi les Maple Leafs de Verdun 4-0 au premier match du dernier programme double régulier du Groupe Senior hier après-midi au Forum, s'approchant ainsi à deux points des Redmen de McGill, devant 1,500 amateurs.

A la deuxième joute, les Canadiens ont annulé 1-1 avec Victoria. Ce résultat n'a affecté aucunement le classement quant aux Canadiens, comme ceux-ci sont assurés de participer aux éliminatoires, mais il a laissé tomber les Vics en sixième place, derrière Ottawa, qui a battu Québec hier.

Il reste un match à jouer entre Royal et Verdun. Cette joute avait été remise le 6 décembre afin de permettre aux Royaoux de jouer un match-exhibition contre Kimberley. Le Groupe Senior tiendra une assemblée ce soir afin de décider s'il accordera quatre points aux Royaoux pour leur victoire d'hier, ce qui les placerait en tête, ou si le match sera disputé.

Canadien et Victoria n'y sont pas allés de main-morte au second match. Les coups d'épaules vigoureusement appliqués ont ralenti l'allure des avants et ont menacé de faire dégénérer la joute en mêlée générale.

VERDUN: buts, Martel; défenses, Arrière: de la Roche; centre, Beaudin; ailes, Meloch et Saunders; subs, Mullins, Trachet, Majeau, Gagnon.

ROYAUX: buts, Burke; défenses, H. Murray, O'Connor; ailes, M. Murray, Macquaten; subs, Morin, Mahaffey, Griffiths, Heffernan, Bastien, Donner, Birchard.

ARBITRES: Billy Bell et Eusebe Daignault.

Période	1	2	3	Total
1—Royaoux: O'Connor	0:05			0:05
2—Royaoux: Gagnon	14:20			14:20
3—Royaoux: Morin	3:38			3:38
4—Royaoux: K. Murray	4:26			4:26

Pun.: Majeau, Mahaffey.

Si les Maraons ont été brutaux samedi soir, il faut aussi confesser qu'ils étaient en merveilleuse condition. Leur jeu a été remarquable. Ils ont joué avec ensemble, avec précision, autant avec leur tête qu'avec leurs coups de bâton, leurs coups de bélier, etc. Les Canadiens ont, de leur côté, joué une belle partie, mais la guigne ne les a pas quittés de la soirée. Bousculés sans merci et sans vergogne par les Maraons, les Canadiens ont tenu le gardien de buts de Gorman en haleine toute la soirée, lequel a été magnifique dans sa tenue. Vingt fois pendant la partie ils l'ont mis en danger, pour le prendre une fois seulement en défaut. Les lancers du Canadien pleuvaient à moins d'un pied du filet, quand ce n'était pas sur le bord du filet, mais la lumière rouge ne s'allumait pas. Les lancers des Maraons étaient solides, et le Bleu-Blanc-Rouge était malchanceux au grand désappointement de ses artisans.

## Le hockey professionnel et amateur

SAMEDI APRES-MIDI

LIGUE INTERCOLLEGEIALE  
U. de M. S. U. de Toronto 4.

SAMEDI SOIR

LIGUE NATIONALE  
Maraons 5, Canadiens 1.  
Boston 3, Toronto 0.

LIGUE INTERCOLLEGEIALE  
Harvard 4, Princeton 4.  
Dartmouth 4, Yale 1.  
LIGUE INTERNATIONALE  
Syracuse 3, Philadelphie 1.  
Pittsburg 3, Cleveland 1.  
Springfield 5, New Haven 1.  
LIGUE INTERURBAINE  
Mont-Royal 6, Stratford 1.  
S. of Ireland 2, Verdun 1.

HIER APRES-MIDI

GRUPE SENIOR  
Royaoux 4, Verdun 0.  
Canadien 1, Victoria 1.  
Ottawa 3, Québec 3.

HIER SOIR

LIGUE NATIONALE  
Toronto 3, Detroit 3.  
Américain 5, Chicago 2.  
Boston 2, Chicago 1.

CE SOIR

LIGUE INTERCOLLEGEIALE  
Dartmouth vs. Verdun.  
LIGUE INTERURBAINE  
Strathmore vs. Verdun.  
Mont-Royal vs. S. of Ireland.

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE  
section canadienne

Club	P.	C.	P.	C.	P.	C.
Canadien	36	21	3	98	85	45
Maraons	37	15	4	124	87	38
Toronto	35	14	3	96	81	31
Americain	36	11	2	80	115	26

LIGUE INTERURBAINE  
section américaine

Club	P.	C.	P.	C.	P.	C.
Déroit	36	19	9	98	73	46
Rangers	37	13	9	82	79	39
Boston	37	11	3	84	87	37
Chicago	35	10	19	66	77	28

LIGUE INTERNATIONALE  
section est

Club	P.	C.	P.	C.	P.	C.
Philadelphie	39	21	8	121	87	50
Springfield	35	15	10	87	87	40
Providence	35	14	9	89	108	35
New Haven	36	10	19	81	102	47

LIGUE INTERCOLLEGEIALE  
section canadienne

Club	P.	C.	P.	C.	P.	C.
McGill	8	0	0	44	13	16
Toronto	9	4	0	46	30	14
U. de M.	8	4	0	26	2	8
Queen's	9	4	0	34	38	8

(Suite à la dernière page)

## Ligue féminine de Montréal

Les Maraons ont triomphé du Royal samedi soir par un résultat de 3 à 1 dans la dernière partie de la saison régulière de la Ligue Féminine de Hockey de la Cité et du District de Montréal, disputée à l'Arena Mont-Royal.

Samedi prochain, les clubs Les Canadiennes et le Royal se rencontreront dans la première partie des séries éliminatoires et cette joute promet d'être intéressante et contestée.

ROYAL: buts, McKay; défenses, Bowell, centre, Cauchon, Ward, avant, McDonald, Mitchell, avant, Black, Subst. Royal: Ryan, Bader, Grover, Neal, Brissette.

Subst. Maraons: Wright, Juneau, Therrien, Jones, Nicholson, Green-shields, Flemming.

Période	1	2	3	Total
1—Maraons: H. Nicholson	9:00			9:00
2—Maraons: M.-P. Therrien	3:00			3:00
3—Maraons: S. Cauchon	8:00			8:00

Punitions: Jones, Juneau, Therrien, Neal, 13:45

Punition: Bowell.

## Les Sénateurs sont vainqueurs

Québec, 15 (P. C.) — Les Sénateurs ont terminé la saison locale du Groupe Senior en battant les As 4-3 dans un match où le jeu médiocre est devenu de plus en plus excitant à mesure que les minutes s'écoulaient.

Cliff Maundrell, le champion compteur du circuit, a compté le but décisif, logeant par la seconde fois la rondelle dans le filet de McKinnon à la période supplémentaire. Il a réussi son but à la dernière minute de jeu, avec l'aide de Red Dunn et Ralph St-Germain.

OTTAWA: buts, Peterkin; défenses, Irvin, Dupuis; centre, Porcous; ailes, St-Germain, Boucher, Houch, Day, Maundrell, McIntyre, Séguin, Kinsella et Barry.

AS: buts, McKinnon; défenses, Croghan, Brennan; centre, Perreault, ailes, Malenfant, McIntyre, Subs: Keller, Wing, Martin, O'Connell, Stangle, Boudreau, Fortin, Brodeur.

ARBITRES: Shaver et Trapp.

Période	1	2	3	Total
1—Ottawa: Hoch	19:10			19:10
2—As: Fortin	15:10			15:10
3—Ottawa: St-Germain	3:55			3:55
4—Ottawa: Maundrell	6:45			6:45

Pun.: L. McIntyre 14:00, 14:25, 14:35, 14:45, 14:55, 15:05, 15:15, 15:25, 15:35, 15:45, 15:55, 16:05, 16:15, 16:25, 16:35, 16:45, 16:55, 17:05, 17:15, 17:25, 17:35, 17:45, 17:55, 18:05, 18:15, 18:25, 18:35, 18:45, 18:55, 19:05, 19:15, 19:25, 19:35, 19:45, 19:55, 20:05, 20:15, 20:25, 20:35, 20:45, 20:55, 21:05, 21:15, 21:25, 21:35, 21:45, 21:55, 22:05, 22:15, 22:25, 22:35, 22:45, 22:55, 23:05, 23:15, 23:25, 23:35, 23:45, 23:55, 24:05, 24:15, 24:25, 24:35, 24:45, 24:55, 25:05, 25:15, 25:25, 25:35, 25:45, 25:55, 26:05, 26:15, 26:25, 26:35, 26:45, 26:55, 27:05, 27:15, 27:25, 27:35, 27:45, 27:55, 28:05, 28:15, 28:25, 28:35, 28:45, 28:55, 29:05, 29:15, 29:25, 29:35, 29:45, 29:55, 30:05, 30:15, 30:25, 30:35, 30:45, 30:55, 31:05, 31:15, 31:25, 31:35, 31:45, 31:55, 32:05, 32:15, 32:25, 32:35, 32:45, 32:55, 33:05, 33:15, 33:25, 33:35, 33:45, 33:55, 34:05, 34:15, 34:25, 34:35, 34:45, 34:55, 35:05, 35:15, 35:25, 35:35, 35:45, 35:55, 36:05, 36:15, 36:25, 36:35, 36:45, 36:55, 37:05, 37:15, 37:25, 37:35, 37:45, 37:55, 38:05, 38:15, 38:25, 38:35, 38:45, 38:55, 39:05, 39:15, 39:25, 39:35, 39:45, 39:55, 40:05, 40:15, 40:25, 40:35, 40:45, 40:55, 41:05, 41:15, 41:25, 41:35, 41:45, 41:55, 42:05, 42:15, 42:25, 42:35, 42:45, 42:55, 43:05, 43:15, 43:25, 43:35, 43:45, 43:55, 44:05, 44:15, 44:25, 44:35, 44:45, 44:55, 45:05, 45:15, 45:25, 45:35, 45:45, 45:55, 46:05, 46:15, 46:25, 46:35, 46:

La conférence de l'urbaniste Beaudouin au "Cercle Universitaire"

Montréal, ville sans coeur, sans poumons — Tapis serré de bâtiments sans grande discipline — Pas de liaison du système circulatoire de la ville avec le système fluvial: toute la ville ignore le port et lui tourne le dos — Le moment est venu de créer de toutes pièces le coeur de la cité — Le problème du logement à bon marché

Urgence d'un plan directeur

Le Cercle Universitaire avait comme hôte d'honneur, samedi, M. Eugène-Elie Beaudouin, architecte en chef du gouvernement français, qui a donné une magistrale conférence illustrée sur l'urbanisme, sous le titre: "Montréal à la recherche d'un coeur".

Montréal, son port et le mont Royal, sont le port et le mont Royal, le coeur et le poumon de la ville. La ville sera justement la mise en valeur de ces deux éléments de beauté.

L'importance d'une large conception

Mais, pour cette mise en valeur, dont dépend tout l'intérêt esthétique de la ville, l'importance capitale d'une composition largement conçue s'impose; car c'est seulement sur la trame solide d'une grande composition que peut se greffer heureusement chaque problème, qu'il s'agisse de politique sanitaire dans ses réseaux préventifs, collecteurs ou hospitaliers ou du problème de l'alimentation pour le ravitaillement de la population.

Ce qui importe c'est de faire d'abord le bilan général de tous les organismes et de savoir comment les orienter.

La prospérité et le développement futur de la ville dépendront de l'ampleur des vues de ceux qui auront conçu le plan d'ensemble initial.

Les travaux qui doivent être prévus dans le plan d'ensemble sont considérables; ils intéressent non seulement des années, mais sont l'oeuvre d'une génération.

Travail de longue haleine

Un organisme indépendant, un groupement d'intelligence autonome, peut-être même une activité circulaire qui viendrait liaisonner ces différents noyaux du trafic. Dominion Square n'est pas suffisant pour prétendre convenir au rang de place principale pour une métropole d'un million d'habitants.

Ce n'est qu'après avoir compilé toute la documentation nécessaire qu'il sera possible de dresser le plan directeur qui servira aux réalisations futures.

Riposte d'un lieutenant colonel honoraire

M. Ward C. Pitfield, qui est lieutenant-colonel honoraire du régiment, a déclaré samedi soir au dîner annuel du 17th Duke of York's Royal Canadian Hussars, à l'arsenal de la Côte-des-Neiges, qu'il était temps de remédier à l'état pitoyable de nos forces de défense.

Il a demandé à ceux qui s'intéressent à l'avenir du Canada de ne pas permettre aux politiciens de tromper l'opinion publique pendant les quinze prochains jours lorsqu'il s'agira de voter les crédits de la défense nationale. M. Pitfield a répondu aux questions qui veulent savoir ce que les colonels honoraires coûtent au pays et dénoncé la contre-révolution espagnole comme tentative de classes possédantes de remplacer un gouvernement qui avait été porté au pouvoir par une élection.

Parmi ceux qui assistaient à cette fête militaire, on remarquait le lieutenant-colonel S. A. Terroux, commandant du régiment, le lieutenant Wyatt Johnson, ancien commandant, le major-général sir J. H. MacBrien, commissaire de la police fédérale, le brigadier R. O. Alexander, commandant de district.

Décès d'un vieux citoyen de Saint-Henri

Samedi, le 13 février, est décédé, à l'âge de 76 ans, M. Wilbrod Labrèche, ancien épicer, échevin de l'ancienne Ville de Saint-Henri pendant plus de dix ans, et l'un des fondateurs de l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri. Il laisse dans le deuil sa femme, née Hurtubise (Adèle), deux fils, le notaire Albert Labrèche, M. Avila Labrèche, épicer, une fille, Mme Vve J.-Téléphore Lalonde, ses belles-filles, Mmes Albert Labrèche et Avila Labrèche, et dix-sept petits-enfants.

Les funérailles auront lieu, mardi matin, le 16, à 9 h., à l'église St-Henri.

Le Devoir prie la famille d'agréer ses respectueuses condoléances.

Programme du concert Brailowsky

Voici le programme du concert que le grand pianiste russe Alexander Brailowsky, exécutera, le dimanche après-midi, 21 février, au His Majesty's (impresario Louis-H. Bourdon).

- 1. Pastorale et caprice, de Scarlatti; Sonate, opus 27 (Clair de lune) de Beethoven.
2. Reflets dans l'eau, de Debussy; L'île Joyeuse, de Debussy; Impromptu, de Fauré; Danse rituelle du feu, de De Falla.
3. Oeuvres de Chopin: Fantaisie-impromptu; Ballade en do mineur; Nocturne en ré bémol majeur; Valse en la bémol majeur; Polonaise en la bémol majeur.

De retour de Manille

Kobé, 15 (S.P.A.) — Le cardinal Dougherty, qui vient de remplir la fonction de légat au congrès eucharistique de Manille, 50 prêtres et 250 laïcs, qui ont assisté à ce congrès, passent par Kobé pour retourner dans leurs pays.

Faits divers

Le Canada et la paix

M. Bourassa au Plateau, demain soir

C'est demain soir que M. Henri Bourassa donnera à l'Auditorium du Plateau, sous la présidence d'honneur de M. Edouard Montpetit, sa conférence intitulée: Guerre ou Paix?

M. Bourassa n'aurait pu choisir un moment plus opportun pour traiter un sujet de si grand intérêt pour tous les Canadiens que celui de cette question fait précisément l'objet des débats à la Chambre des Communes.

Avant la conférence, c'est-à-dire dès 8 h. 30, un court programme de chant sera exécuté par M. Louis Bourdon, baryton.

Les billets doivent être réservés dès maintenant chez Edmond Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, MA, 6201 et à la librairie J.-O. Pineault, 466 est, avenue Mt-Royal, HA, 6221. (Comm.)

Deux morts dans un incendie

St-Jovite, 15 (P.C.) — Gérard, 4 ans, et Claude Emond, 5 ans, enfants de M. et de Mme Octave Emond, cultivateur de St-Jovite, ont perdu la vie au cours d'un incendie qui a détruit, aux petites heures, hier matin, la demeure de M. Emond.

Il était environ deux heures du matin quand l'incendie a pris naissance dans la cave pour se propager avec une étonnante rapidité à toute la maison. Quand les occupants de la maison se sont éveillés, la fumée avait déjà envahi toutes les pièces. Les parents se sont portés au secours des enfants et ont réussi à en sauver cinq, ne pouvant atteindre les deux qui ont péri presque sous leurs yeux. En effectuant le sauvetage de cinq de ses enfants, M. Emond s'est infligé de douloureuses brûlures et les cinq petits eux-mêmes ont été brûlés.

Mort accidentelle

Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Joseph Brouillette, cultivateur de Marieville, décédé à l'hôpital Royal Victoria d'une fracture de crâne qu'il s'est infligée vendredi soir en tombant de sa voiture, en entrant chez lui, après s'être accroché le pied dans une corde à linge.

Gardine Leitch acquittée

Un peu après quatre heures, samedi après-midi, le jury des Assises, après avoir délibéré pendant à peine dix minutes, a rendu un verdict de non-culpabilité dans le cas de Mlle Geraldine Leitch, jeune infirmière, accusée d'homicide involontaire à la suite de la mort de sa belle-mère, Mme Kathleen Leitch, décédée le 11 janvier dernier.

On a démontré au procès qu'il y avait eu querelle entre Geraldine Leitch et sa belle-mère au sujet d'une sortie de la jeune garde-malade. Mais on a établi, scientifiquement, que les blessures que Mme Leitch a alors reçues n'étaient pas de nature à entraîner sa mort, qui doit être attribuée à une hémorragie consécutive à son état de diabétique.

Quo warranto contre l'échevin Taillon

M. le juge en chef, Greenshields, de la Cour supérieure, a accordé samedi midi l'émission d'un bref de quo warranto contre l'échevin Taillon, représentant du quartier Préfontaine au conseil municipal.

Le requérant, un nommé J. Laurendeau, mouleur, demande la destitution de M. Taillon, en alléguant qu'il n'était pas qualifié pour être candidat à l'échevinage.

La requête a été présentée pour M. Bonneau, par M. Léonard Trépanier, orateur de M. Houde pendant la campagne électorale et avocat de l'ancien maire pendant le recomptage mémorable.

Le port de Montréal

Les citoyens de Montréal ne devraient jamais se désintéresser de leur port, si ce n'est le plus important de tous, si ce n'est le plus beau et des mieux situés de l'Amérique du Nord.

Une partie substantielle du trafic commercial de notre port, qui devient de plus en plus le plus grand port de produits au Canada et exportés, à Montréal n'est pas assez bien utilisé pour les recevoir, les emmagasiner puis les déverser dans les câbles des océaniques.

La Chambre de commerce junior a mis à son programme, cette année une étude financière du port de Montréal. Un comité est déjà au travail. Le port de Montréal n'est pas assez bien utilisé pour les recevoir, les emmagasiner puis les déverser dans les câbles des océaniques.

Société d'étude et de conférences

Mme Hélène Larivière sera la conférencière de demain à la Société d'Etude et parlera du roman français moderne. La conférence aura lieu à 8 h. 30, dans le salon du Prince de Galles, à l'hôtel Windsor.

Le port de Montréal

Les citoyens de Montréal ne devraient jamais se désintéresser de leur port, si ce n'est le plus important de tous, si ce n'est le plus beau et des mieux situés de l'Amérique du Nord.

Le port de Montréal

Les citoyens de Montréal ne devraient jamais se désintéresser de leur port, si ce n'est le plus important de tous, si ce n'est le plus beau et des mieux situés de l'Amérique du Nord.

Nouveauté

Le trust de l'électricité par le docteur PHILIPPE HAMEL vient de paraître

Brochure grand format, 36 pages, double colonne, texte de la conférence au Plateau le 13 janvier dernier, avec des tableaux comparatifs du coût de l'électricité à Montréal, Québec et Ottawa.

A l'unité, au comptoir .10s, par la poste .12s. A la douzaine, au comptoir \$1, par la poste \$1.10. Nous expédions contre remise par mandat, frais de port compris.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430 Notre-Dame est, Montréal

La Vie Sportive

Dans la ligue Interurbaine

La Ligue Interurbaine a présenté son avant-dernier programme de la saison samedi dernier à l'Arena Mont-Royal alors que l'équipe de la Ville Mont-Royal a triomphé du Strathmore par 6 à 1 et que les Sons of Ireland ont vaincu le C. P. Verdun par 2 à 1 dans une joute très intéressante.

Ce soir cette ligue offrira son dernier programme régulier alors que le Strathmore fera face au C.P. Verdun dans la joute d'ouverture et que les Sons of Ireland seront opposés à la Ville Mont-Royal dans la partie finale.

Samedi soir prochain commenceront les détails de la ligue. Le club qui finira premier rencontrera le quatrième tandis que le deuxième le troisième en viendront aux prises dans le second engagement.

Bill O'Brien reste avec le Montréal

Bill O'Brien, qui est l'entraîneur du club de baseball Royals de Montréal depuis 1928, année de l'organisation de ce club, a été nommé de nouveau pour occuper cette position durant la prochaine campagne. Plus de bonne heure dans la saison, O'Brien avait accepté un poste semblable pour les Chiefs de Syracuse. Mais des difficultés sont survenues à ce sujet à Syracuse, parce qu'un Canadien occuperait ce poste. Lorsque le club Royal a appris que O'Brien n'irait pas à Syracuse, il s'empressa de retenir les services de cet excellent entraîneur.

Pour le bénéfice de Jack Thomas

La soirée bénéfique organisée pour venir en aide à Jack Thomas, l'ancien boxeur montréalais, aura lieu ce soir au Monument National alors que les boxeurs suivants ont promis leur concours: Joe Marsh, Tommy Osborne, Henri Pilotte, Hooe Herscovitch, Bert Schneider, Harold Stewart, Eli Young, etc. Il y aura plusieurs numéros de vaudeville, de chant, etc.

La vente des billets dépassait déjà \$600 hier soir et on est convaincu de pouvoir offrir un montant de \$1,000 à l'ancien boxeur.

Dynamite Dunn contre Madison

Les fervents du sport de la lutte ne manqueront sûrement pas d'assister à la rentrée de Dynamite Dunn, qui nous revient au marché Saint-Jacques ce soir après une absence de quelques mois. Le gars de Boston sera opposé à Harry Madison.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ DUPUIS. Présentation des modes printanières qui aura lieu à un DINNER-MODES mardi, 23 février à 7 h. 30 p.m. Prix du billet: \$1.25. NOUVEAUX TISSUS lainages et soies pour le printemps SHANTUNG, BENGALINE DE COTON. CREPE SOIE, ENVERS SATIN. CREPE FAILLE, CANTON PURE SOIE. Dupuis Frères

Pierre Radisson

Éditeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières. Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal. Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviollette)



Cette Squaw, était une Huronne, amenée chez les Iroquois comme esclave il y a quarante ans. Son mari était un chef aimé et puissant. Le ménage avait perdu un fils qui s'appelait Orimha, qui veut dire: "une pierre". Radisson eut donc dès lors une mère, un père et des frères. Les Agniers avaient beau le traiter avec déférence et sympathie, il n'était pas heureux, car l'homme civilisé n'était pas mort en lui. Pierre se reportait sans cesse vers le foyer des Trois-Rivières où ses parents le pleuraient comme disparu. A l'automne, il partit au large avec trois compagnons pour la saison de la chasse. Un soir, ils rencontrèrent un prisonnier Algonquin, né près de Québec. Il demanda à Pierre s'il aimait les Français. Belle question à poser à un Français! Et il ajouta: Sauvons-nous!



Sauvons-nous! Impossible. Mes compagnons s'y opposeraient. Ne crains pas, nous les tueons tous les trois cette nuit. Pareille félonie répugnait à Radisson. L'Algonquin insista tant et si bien que ce qui fut décidé fut fait. Les deux captifs libérés se hâtent de s'éloigner du lieu de leur forfait. Ils se lancent sur la rivière glissant au fil du courant à la faveur de la nuit. Ils voyagent quatorze nuits pour atteindre la rive sud du Lac St-Pierre. Une journée des Trois-Rivières! Radisson n'a pas oublié son aventure de l'an dernier. Enfin, le canot file à bonne allure. Tout à coup, le Français, qui est à l'avant, croit apercevoir des ombres sur l'eau. Plus de doute, ce sont des Iroquois, cachés parmi les joncs.

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal